

Les transferts de fonds des migrants contribuent-ils à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique des pays en développement et en transition ? Cette étude s'efforce de répondre à cette question : elle décrit l'évolution de ces flux financiers et discute leur impact sur les pays d'origine des migrants, à partir du cas de l'Albanie, pays à forte émigration depuis les années 1990.

Les résultats indiquent que les transferts de fonds contribuent à la réduction de la pauvreté dans le pays mais n'ont pas d'impact véritable sur la croissance économique : en effet, les bénéficiaires de transferts de fonds sont socialement et économiquement vulnérables. En outre, la concentration des récipiendaires dans des régions économiquement centrales du pays tend à renforcer les disparités interrégionales creusées par les importants mouvements de population.

Auteurs:

Mathias Lerch, géographe, est collaborateur scientifique au SFM.

Philippe Wanner, démographe, est professeur à l'Université de Genève.

ISBN-10: 2-940379-03-3
ISBN-13: 978-2-940379-03-3

sfm

SWISS FORUM FOR MIGRATION
AND POPULATION STUDIES

Etudes du SFM 45

Les transferts de fonds des migrants albanais

M. Lerch en collaboration avec P. Wanner

sfm

SWISS FORUM FOR MIGRATION
AND POPULATION STUDIES

Les transferts de fonds des migrants albanais



Mathias Lerch en collaboration
avec Philippe Wanner

Etudes du SFM 45

Etudes du SFM 45

Mathias Lerch

En collaboration avec
Philippe Wanner

**Les transferts de fonds des
migrants albanais**

Facteurs déterminant leur réception

Avant propos

Cette étude représente une synthèse d'un mémoire de licence effectué par Mathias Lerch, sous la direction de Philippe Wanner et Etienne Piguet, dans le cadre de sa formation en géographie de l'Université de Neuchâtel. Ce mémoire a été effectué parallèlement à une expérience professionnelle, menée au sein du Forum suisse pour l'Etude des migrations et de la population. Dans le cadre de cette activité, l'auteur a eu l'occasion de travailler sur un mandat de coopération avec l'Institut national de statistique albanais (INSTAT), dans le cadre d'un projet de « capacity building » (Albanian Population Census, Analysis and Capacity Building). Dès lors, le mémoire a eu une double influence, puisqu'il allie recherche universitaire et recherche appliquée.

L'auteur tient tout particulièrement à remercier M. Philippe Wanner pour son soutien amical et son encadrement, notamment au niveau méthodologique, statistique et dans la rédaction.

L'auteur remercie également M. Etienne Piguet pour ses remarques et ses critiques constructives.

Une pensée toute particulière est enfin adressée à Mme Barbara Ortega pour sa présence durant cette étude.

© 2006 SFM

Photo de couverture: © 2006 Werner Haug

ISBN-10: 2-940379-03-3

ISBN-13: 978-2-940379-03-3

SWISS FORUM FOR MIGRATION AND POPULATION STUDIES (SFM)
AT THE UNIVERSITY OF NEUCHÂTEL
RUE ST-HONORÉ 2 – CH-2000 NEUCHÂTEL
TEL. +41 (0)32 718 39 20 – FAX +41 (0)32 718 39 21
SECRETARIAT.SFM@UNINE.CH – WWW.MIGRATION-POPULATION.CH

Table des matières

Résumé	7
1 Introduction	9
2 La problématique des transferts de fonds au niveau mondial	12
2.1 Ampleur des transferts de fonds des migrants dans le monde et leurs interrelations avec la migration. Un aperçu	12
2.2 Impact des transferts de fonds des migrants	15
2.2.1 Impact sur l'économie nationale	16
2.2.2 Impact sur l'économie régionale	17
2.2.3 Impact sur les ménages	19
2.2.4 Importance de la figure même du migrant	20
3 Contexte albanais et les transferts de fonds des migrants albanais de l'étranger	21
3.1 L'Albanie, une enclave dans l'Europe	21
3.2 Migration albanaise et transferts de fonds	23
3.2.1 Contexte historique de la migration albanaise	23
3.2.2 Dimensions géographiques et démographiques de la migration albanaise	24
3.2.3 Profil des migrants albanais	25
3.2.4 Transferts de fonds en Albanie	26
4 Concepts, hypothèses et méthodologie	30
4.1 Facteurs influençant la réception de transferts de fonds	30
4.1.1 Caractéristiques des migrants	30
4.1.2 Caractéristiques des ménages bénéficiaires	32
4.1.3 Caractéristiques des communautés et positionnement des ménages par rapport à celles-ci	36
4.1.4 Synthèse	37
4.2 Méthodes, définitions et données	39
4.2.1 Méthodologie	39
4.2.2 Définitions	40
4.2.3 Description des données	40
5 Caractéristiques des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires	45
5.1 Distribution géographique des transferts de fonds en Albanie	45
5.2 Composition démographique des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires de transferts de fonds	47

5.2.1	Introduction et définitions	47
5.2.2	Composition démographique des ménages dans l'ensemble du pays	48
5.2.3	Particularités régionales	52
5.2.4	Synthèse	52
5.3	Caractéristiques socio-économiques des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires de transferts de fonds	53
5.3.1	Introduction et définitions	53
5.3.2	Caractéristiques socio-économiques des ménages dans l'ensemble du pays	54
5.3.3	Particularités régionales	58
5.3.4	Synthèse	59
5.4	Caractéristiques migratoires des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires de transferts de fonds	60
5.4.1	Introduction et définitions	60
5.4.2	Statut migratoire des ménages dans l'ensemble du pays	60
5.4.3	Particularités régionales	64
5.4.4	Synthèse	65
6	Facteurs déterminant la réception de transferts de fonds	66
6.1	Introduction et définitions	66
6.2	Facteurs déterminant la réception de transferts de fonds dans l'ensemble du pays	68
6.3	Facteurs déterminant la réception de transferts de fonds dans les régions rurales	76
6.4	Facteurs déterminant la réception de transferts de fonds dans les régions urbaines	78
7	Facteurs déterminant le montant des transferts de fonds	80
7.1	Introduction, définitions et hypothèses	80
7.2	Facteurs influençant le montant des transferts de fonds	81
8	Conclusions et discussion	84
8.1	Conclusions	84
8.2	Discussion sur les impacts des transferts de fonds dans le pays	88
9	Bibliographie	91
10	Liste des graphiques et tableaux	98

Schéma 1 : Facteurs propres aux ménages, situés dans le pays récepteur, bénéficiant de transferts de fonds. 37

Carte 1 : Division administrative du territoire albanais, Albanie 2002. 42

Carte 2: Proportion de ménages ayant bénéficié de transfert de fonds, selon la préfecture de résidence, Albanie 2002. 69

Résumé

Cette étude traite des transferts de fonds effectués par les migrants albanais établis à l'étranger. Plus spécifiquement, l'intérêt est porté sur les ménages bénéficiaires, dont les caractéristiques de vie sont appréhendées par le « Living Standard Measurement Survey », qui a eu lieu en Albanie en 2002. Ces ménages ont été systématiquement comparés avec les ménages non bénéficiaires, de manière à montrer les facteurs qui déterminent la réception de transferts de fonds.

Près d'un ménage albanais sur quatre bénéficie d'un apport financier provenant de l'étranger. La combinaison de migrations de différents types, interne, internationale permanente ou temporaire, est un facteur primordial pour la réception de transferts de fonds. Ceux-ci s'inscrivent dans une stratégie migratoire complexe, caractérisée par l'établissement des ménages dans les villes ou les zones agricoles environnantes des régions côtières du pays. Les transferts de fonds étant principalement envoyés dans ces régions économiquement dynamiques qui drainent les flux migratoires internes, ils contribuent au renforcement des disparités interrégionales. Dans les régions bénéficiaires, ce sont les ménages potentiellement pauvres qui bénéficient le plus des transferts de fonds, ce qui leur permet d'atteindre un niveau de vie correspondant à celui de leur environnement immédiat. Si l'impact des transferts de fonds en Albanie est certain en ce qui concerne l'allègement de la pauvreté, son impact économique semble limité et son influence social plutôt ambigu.

1 Introduction

Alors que les pays d'immigration cherchent à endiguer, sinon à sélectionner les flux de migrants, de nombreux pays d'émigration voient non seulement partir leur main-d'œuvre hautement qualifiée, mais dépendent également des capitaux financiers transférés par leurs ressortissants de l'étranger. On s'interroge depuis quelques années sur des moyens de réguler à l'échelle internationale la mobilité de la main-d'œuvre, de manière à ce que les pays d'origine et les pays d'accueil en tirent le meilleur parti : le paradigme du développement des pays d'origine par la migration s'impose progressivement.

Deux raisons principales conduisent à cette évolution. D'une part, le constat d'échec relatif à la politique d'aide au développement pratiquée jusqu'alors (Jones 1998a) conduit à de nouvelles approches davantage axées sur l'*empowerment* des pays concernés, plutôt que sur une aide extérieure en diminution et souvent inadéquate. D'autre part, le phénomène migratoire est devenu difficilement maîtrisable et gagne progressivement en complexité et en diversité. Consécutivement, la politique migratoire des pays occidentaux évolue vers une politique sécuritaire visant à limiter l'immigration illégale. Or, les efforts entrepris par les pays d'immigration pour contrôler les frontières nationales sont dorénavant corrélés à une volonté de coopérer avec les pays sources d'émigration, afin de soulager les *pressions migratoires*¹. L'aide au développement de l'Union Européenne, par exemple, est non seulement davantage concentrée sur les pays à forte pression migratoire, mais aussi déterminée (non officiellement) par la volonté de certains pays du Sud à coopérer avec l'Union sur les questions migratoires².

¹ Le sommet du Conseil Européen de Tampere en 1999 illustre ces propos. Ce sommet a constitué la base européenne de l'harmonisation des politiques migratoires envers des ressortissants des pays tiers, de l'amélioration de la régulation des flux ainsi que de la coopération avec les pays de provenance dans le but de réduire les causes des pressions migratoires. On y a notamment approuvé plusieurs plans d'action exprimant, entre autres, la volonté de combiner les approches en matières de politique étrangère, politique migratoire, politique de développement ainsi que politique d'assistance économique avec les principaux pays d'origine ou de transit des migrants en direction de l'Europe (dont l'Albanie fait partie).

² Cette évolution se constate particulièrement depuis la proposition d'un modèle de cercles concentriques. Dans ce modèle proposé par la présidence de l'Union Européenne de 1998, l'Union constitue le noyau autour duquel des contrôles d'identité stricts devraient être assurés par les pays avoisinants du deuxième cercle (comme par exemple l'Albanie) ; la migration de transit et les opérations des passeurs seraient combattus dans le troisième cercle (Ex-URSS, Turquie et Afrique du Nord) et finalement les facteurs « push » de la

Les transferts de fonds des émigrés représentent une partie des bénéfices de la migration susceptibles de soutenir le développement du pays d'origine. Bien qu'il s'agisse d'un sujet d'étude relativement ancien, les transferts de fonds bénéficient d'une attention renouvelée non seulement en raison de l'agenda politique³, mais également en raison de l'évolution du phénomène migratoire. En effet, celui-ci prenant désormais un aspect dynamique et circulaire, l'implication du migrant dans le développement de son pays d'origine est davantage présumée. De nombreuses politiques occidentales établissent donc des programmes régulant le recrutement et le retour de la main-d'œuvre étrangère ainsi que la facilitation et la valorisation des transferts de fonds. Dans le contexte du développement économique et social, exprimé par exemple par les « Millenium Development Goals », les bénéfices pouvant être tirés de la migration doivent être considérés comme un soutien des plus utiles.

La majorité des études consacrées aux transferts de fonds vers les pays d'émigration se concentre sur leur impact macro ou microéconomique, au niveau national, régional ou local. Cet impact est pourtant déterminé par le profil des bénéficiaires de tels transferts. Or, peu de travaux visant l'identification de cette population bénéficiaire ont été effectués ; pourtant, cette information serait de prime importance pour l'établissement de programmes d'incitation aux transferts et de valorisation de ces fonds. Le présent travail pose cette question dans le contexte de l'Albanie : quelle est la population qui bénéficie des transferts de fonds des migrants internationaux albanais ? Le pays sous étude se prête particulièrement bien à cette analyse en raison de l'importante émigration observée depuis les années 1990 et des montants annuels considérables envoyés par les ressortissants résidant à l'étranger.

migration combattus dans le quatrième cercle (pays du Moyen Orient, la Chine et l'Afrique Subsaharienne). L'Albanie a déjà signé plusieurs accords bilatéraux concernant la réadmission de migrants illégaux qui transitent par le pays, qu'ils soient de nationalité albanaise ou d'un pays tiers.

³ Les initiatives internationales dans le domaine des transferts de fonds se sont en effet multipliées ces dernières années. Une *Task Force on General Principles for International Remittances* a été mis sur pied par les pays du G8 en 2004, avec pour but de réduire, par différents moyens, les coûts de transferts et d'améliorer la qualité des données. Les Nations Unies encouragent cet effort. La Commission Européenne, pour sa part, a récemment proposé une multitude d'initiatives et de recommandations visant à l'augmentation de l'effet des migrations, et particulièrement des transferts de fonds, sur le développement des pays d'origine (European Commission 2005). Le thème sera également débattu à l'ONU lors du *High Level Dialogue on International Migration and Development* en septembre 2006.

Comme le montrent de nombreuses études sur la pauvreté, un lien existe entre niveau de vie du ménage albanais et présence d'un membre du ménage résidant à l'étranger et envoyant de l'argent (World Bank 2003c ; UNDP 2000 ; De Soto et al. 2002 ; Carletto et al. 2004). Or, la répartition territoriale de la population albanaise, façonnée par les flux migratoires, est partie intégrante de la distinction entre population pauvre et non pauvre, dans la mesure où elle renforce la concentration du développement économique national. Par conséquent, on pourrait s'interroger sur les principaux bénéficiaires des transferts de fonds, entre les régions les plus dépourvues, foyers d'émigration interne, et les régions économiquement dynamiques, au solde migratoire interne positif. Les transferts de fonds tendent-ils à renforcer les inégalités interrégionales, comme le fait la migration, ou ont-ils plutôt pour effets de pourvoir les régions dépeuplées d'un soutien financier extérieur, se traduisant par un alignement du niveau de vie dans le pays ?

La problématique des *remittances*⁴ est abordée, en guise d'introduction de ce travail, de manière large. On s'intéresse à l'ampleur, à la distribution mondiale ainsi qu'aux impacts des transferts de fonds sur les pays d'origines des migrants. Dans le troisième chapitre, le contexte historique, économique et migratoire du pays sous étude est exposé. Le quatrième chapitre est consacré à une brève revue de littérature relative aux facteurs qui influencent les transferts de fonds, suivie de la méthodologie adoptée. Quant au travail empirique, il se divise en deux parties. D'une part, l'approche descriptive compare systématiquement les ménages bénéficiaires aux ménages non bénéficiaires selon certaines variables (5^e chapitre). D'autre part, la partie analytique identifie les principaux facteurs qui déterminent à la fois la réception de transferts de fonds et leurs montants (6^e et 7^e chapitres). Les résultats de cette analyse conduiront à une discussion sur l'impact de cet apport financier dans le pays.

⁴ Cet anglicisme sera utilisé dans la suite de ce texte comme synonyme à l'expression « transferts de fonds ».

2 La problématique des transferts de fonds au niveau mondial

2.1 Ampleur des transferts de fonds des migrants dans le monde et leurs interrelations avec la migration. Un aperçu

Selon la théorie économique néoclassique, la migration peut être considérée, pour les pays d'émigration, comme une exportation de main-d'œuvre. Au niveau macro-structurel, la différence de niveau de vie incite à une réallocation des ressources, dont la main-d'œuvre fait partie. Les travailleurs migrants qui quittent le pays d'origine après avoir achevé leur formation reçoivent leurs salaires dans le pays d'accueil et y dépensent ou épargnent une partie de celui-ci. Pour le pays d'origine, la migration est alors à la fois une perte d'investissement en terme de capital humain et une perte de capital financier, puisque le salaire échappe à l'économie nationale. Cependant, les transferts de fonds effectués par les migrants résidant à l'étranger compensent « l'exportation » des travailleurs. Le départ d'une partie de la population en âge d'exercer une activité économique est par ailleurs susceptible de soulager la pression sur le marché de l'emploi, grevé généralement d'un important chômage.

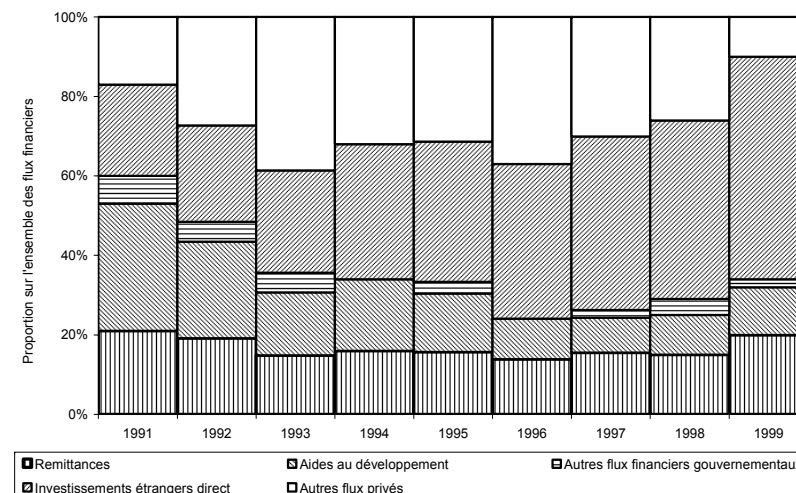
Les transferts de fonds contribuent au développement de l'économie du pays d'origine. L'importance de la contribution des travailleurs expatriés devient évidente si l'on se penche sur l'effectif des migrants dans le monde et surtout sur son évolution dans le temps : alors qu'on comptait 75 millions de migrants en 1965, ce nombre a doublé pour atteindre 150 millions en 2000, parmi lesquels on distingue 80 à 97 millions de travailleurs migrants et leurs familles, ainsi que 12,1 à 14,5 millions de réfugiés (Nyberg et al. 2002). L'augmentation du phénomène de la migration temporaire et circulaire, mais aussi des mouvements Sud-Sud, facilités par des coûts de transport diminuant de plus en plus, vont par ailleurs sans aucun doute contribuer à l'accroissement de ce flux dans le futur (World Bank 2003a).

Le montant mondial des *remittances* est évalué à 450 milliards de dollars⁵ pour la période entre 1991 et 2000, soit 15% de l'ensemble des flux

⁵ Ce montant inclut les flux financiers d'un pays du Sud à un autre pays du Sud et fait référence à la définition la plus fréquemment utilisée, à savoir celle de la balance des paiements. Selon cette définition, les transferts de fonds sont calculés en additionnant trois comptes : les versements, les compensations des travailleurs migrants (salaires monétaires ou non-monétaires versés au pays d'origine) ainsi que les transferts de capitaux des

financiers en direction des pays en voie de développement (Gammeltoft 2002). Dans cette perspective, il est intéressant de comparer leur importance par rapport aux autres flux financiers internationaux.

Graphique 1 : Flux financiers en direction des pays en voie de développement, 1991-1999 (en % de l'ensemble des flux par an).



Source : Gammeltoft 2002 ; calcul sur les données du FMI et de la Banque Mondiale.

Alors que le montant annuel d'aides financières directes en direction de ces pays a diminué de 16% depuis 1991 pour atteindre 41,6 milliards de dollars en 2000, les transferts de fonds ont rapidement augmenté de 33 milliards à 65 milliards de dollars. Le montant total, envoyé durant la période de référence, excède donc de 20% les aides directes (Gammeltoft 2002). Les estimations

migrants. Sans parler des transferts de biens, absents dans la balance de paiement, le montant de *remittances* est considérablement sous-évalué : cette définition, non appliquée uniformément dans tous les pays, est restrictive puisqu'elle ne compte uniquement les transferts des personnes actives séjournant au moins un an dans le pays d'accueil. Les versements des migrants clandestins ou temporaires, ceux émanant d'autres sources que d'une activité professionnelle ainsi que divers formes de dons (de charité, culturelles, héritages, etc.) sont comptabilisés sous le compte « autres transferts privés courants » (Alfieri et al. 2005). En outre, les transferts effectués à travers les institutions non-bancaires comme la poste ou Western Union ne sont pas comptabilisés dans certains pays, bien qu'ils occupent une place dominante dans le marché des *remittances* (Martinez 2005).

incluant les transferts de fonds par voie non officielle se situent à plus de 100 milliards de dollars par année. En outre, l'importance relative des transferts de fonds parmi les autres flux a continuellement augmenté durant les années 1990, pour devenir en 2002 le deuxième flux mondial de capitaux⁶ (Graphique 1). Les dernières estimations du montant global des *remittances* confirment cette croissance soutenue, avec une augmentation de 73% entre 2001 et 2005 pour atteindre 166,9 milliards (World Bank 2006).

Les transferts de fonds des migrants sont non seulement considérés comme l'un des apports financiers les plus importants, mais aussi l'un des plus stables pour les pays en voie de développement, puisque peu sensible aux crises survenant sur les marchés financiers et commerciaux internationaux, et ils sont moins limités par les barrières et contrôles politiques (Ratha 2005 ; Jones 1998a ; Niederberger et Wichmann 2004). Outre le fait que la relation du migrant avec son pays d'origine est maintenue plus facilement dans le temps, une caractéristique supplémentaire propre aux pays d'accueil, à savoir leurs dispositifs d'aide sociale, contribue également à la constance des montants transférés. En outre, en cas de retours liés aux politiques restrictives, les migrants rapatrient généralement l'ensemble de leur épargne (World Bank 2003b). Le flux financier augmente donc même lorsque le nombre de migrant baisse.

Plus que d'autres flux financiers, les transferts de fonds pénètrent davantage une économie nationale à « hauts risques », caractérisée par exemple par une justice aléatoire ou un environnement peu propice aux investissements, et sont plus équitablement répartis parmi les pays en voie de développement⁷ (Ratha 2005). D'autres avantages résident dans la nature personnelle de ces transferts. D'une part, les populations qui en ont le plus besoin en bénéficient le plus souvent. D'autre part, la relation contre cyclique de ces transferts face aux évolutions sociétales dans les pays d'origine assure une augmentation des montants envoyés en période de crise économique ou politique (Jones 1998a ; World Bank 2003a).

⁶ Alors que le montant effectif des aides gouvernementales et des autres flux privés (« capital market flow ») a diminué dès 1995/96, celui des investissements directs étrangers et celui des transferts de fonds des migrants ont augmenté pour atteindre respectivement plus de 160 milliards et 71,3 milliards de dollars en 2001 (World Bank 2003b).

⁷ Les dix pays ayant reçu le plus de transferts de fonds des migrants ont bénéficié de 60% de l'ensemble des montants transférés en 2001, alors que les dix économies les plus dynamiques au niveau mondial se sont partagées 74% des investissements directs, 72% des exportations et 68% du PNB mondial (World Bank 2003b).

Si l'on s'intéresse aux principaux pays émetteurs et récepteurs, certaines particularités géographiques peuvent être montrées. En 2003, une importante majorité des flux provient des USA (34,1 milliards de dollars) et de l'Arabie Saoudite (14,9 milliards de dollars). La Suisse se trouve, au niveau mondial, en 4^e place derrière l'Allemagne, avec 9,2 milliards (Ratha 2005)⁸. Alors qu'en termes nominaux, les principaux bénéficiaires regroupent les régions de l'Amérique Latine et des Caraïbes, les régions du monde qui sont les plus dépendantes des transferts de fonds des migrants sont l'Asie du Sud (l'apport des migrants représente 2,5% du PNB de la région en 2001), le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et les Caraïbes⁹ (World Bank 2003b ; Gammeltoft 2002).

En 2003, l'Albanie se situe, avec un montant représentant 14,5% du PNB, au 13^e rang des bénéficiaires – elle se situait au 4^e rang en 2001 (Ratha 2005 ; World Bank 2003b).

Les transferts vers les pays en voie de développement ont davantage augmenté que ceux dirigés vers les pays industrialisés. Ils ne touchent cependant pas tous les pays de la même manière. Les pays à faible revenu bénéficient moins des apports financiers des migrants résidant à l'étranger que les pays à revenu moyen¹⁰. La part de ces fonds dans le PNB est cependant supérieure dans les pays à faible revenu que dans ceux à revenu moyen (Gammeltoft 2002 ; Ratha 2005). En absolu, ce sont précisément les pays à revenu moyen inférieur, parmi lesquels les pays des Balkans, qui reçoivent le plus de *remittances* (Ratha 2005). L'augmentation récente des fonds reçus a été particulièrement importante dans ces pays, puisqu'elle se chiffre à 86% entre 2001 et 2005 (World Bank 2006).

2.2 Impact des transferts de fonds des migrants

L'impact des transferts de fonds fait l'objet d'un long débat scientifique et polarise les chercheurs en raison sans doute des contextes économiques, politiques, géographiques et migratoires variant d'un pays à l'autre.

⁸ La Banque Nationale estime pour la Suisse un montant moyen de trois milliards de francs par année. La plus grande part de cet argent serait envoyée en Italie et vers les pays des Balkans (www.swissinfo.org, 2.3.2004).

⁹ Les transferts de fonds des migrants en direction de la République Dominicaine, par exemple, peuvent atteindre selon l'année jusqu'à 60% du PNB.

¹⁰ Cette classification des pays repose sur l'indicateur du PNB par habitant et distingue les pays à faible revenu (moins de 765 \$), des pays à revenu moyen inférieur (entre 766 et 3 035 \$), à revenu moyen supérieur (entre 3036 et 9 385 \$) ainsi que des pays à revenu élevé (au moins 9 386 \$).

Nombreuses sont les études de cas, et leurs résultats ne permettent pas une généralisation.

2.2.1 Impact sur l'économie nationale

Les spécialistes sont ambivalents quant aux bénéfices qu'apportent les *remittances*. Sur le court terme, on leur attribue non seulement un impact positif sur la balance des paiements, mais aussi sur la capacité de financer les importations du pays. De même que la propension à épargner augmente avec la perception de *remittances*, les provisions de prêts d'investissements par les banques augmentent de la même manière. Cette aide financière temporaire peut donc constituer une ressource utile à une transition économique vers un développement indépendant, tout en améliorant la qualité de vie d'une grande partie de la société, notamment par la redistribution des revenus (Glytsos 2003).

Par contre, les effets à long terme sont très contestés (Niederberger et Wichmann 2004). Une augmentation excessive des importations, liée à une consommation accrue de biens de prestige, peut en effet élargir le déficit des paiements et inhiber la diversification économique du pays (Glytsos 2002). La consommation renforcée, produisant un déséquilibre entre la demande et l'offre nationale, entraîne ainsi des effets secondaires négatifs tels que l'inflation (Niederberger et Wichmann 2004 ; Russel 1986 ; Keely et Tran 1989).

Un autre argument négatif consiste dans la dépendance face à l'étranger que peut provoquer un flux continu de *remittances*. Il a souvent été avancé que les flux financiers dépendent totalement des politiques d'immigration ou d'emploi des pays d'accueil. De ce fait, les pays d'émigration ne peuvent contrôler ces flux (Glytsos 2003). Keely et Tran (1989) ont cependant montré que le pouvoir d'influence des pays d'accueil est limité. Leur étude compare le nombre d'immigrés provenant de 50 pays (de l'Europe du Sud, de la Turquie, de l'Algérie et de l'Asie), installés en Europe et dans les Etats du Golfe depuis 1960 jusqu'à 1985, avec le montant de transferts de fonds comptabilisé par le FMI. L'arrêt du recrutement en 1973 n'aurait, selon ces auteurs, pas provoqué une chute, mais une stabilité, suivie d'une nouvelle hausse du total des fonds transférés. Les retours des migrants rapatriant des capitaux épargnés et la présence de membres familiaux restés au pays d'accueil expliquent ce résultat. Il est vrai que le regroupement familial n'a connu son véritable essor qu'après 1973.

On suggère également que cet apport financier continu peut inciter un gouvernement à retarder des politiques économiques, structurelles ou sociales nécessaires pour la relance de l'économie (Glytsos 2002).

Le caractère de l'économie nationale intervient sur l'impact des transferts de fonds (Glytsos 2002 ; Russel 1986). Les transferts de fonds risquent d'être plus ou moins fructueux selon si l'initiative personnelle ou associative est souhaitée ou ne l'est pas. Etant donné le caractère personnel des transferts, l'impact dépend davantage de l'individu récepteur que dans le cas des aides internationales ou des investissements étrangers, plus ponctuels et ciblés, notamment dans la mise en œuvre de projets spécifiques. Certains déplorent un manque de structure ou de volonté institutionnelle visant à améliorer la gestion des transferts de fonds : les instances de décisions étant innombrables (et égales au nombre de bénéficiaires), la productivité économique de ces fonds est difficilement assurée (Keely et Tran 1989).

En dépit de tous ces doutes, l'impact des *remittances* sur la réduction de la pauvreté est largement attesté (World Bank 2003a). Une étude de Adams et Page (2003), portant sur 74 pays d'émigration dont les ressortissants ont migré aux Etats-Unis et dans les autres pays de l'OCDE, montre qu'une augmentation de 10% du nombre d'émigrants provoque une diminution de 1,9% des personnes vivant dans le pays d'origine sous le seuil de pauvreté¹¹. De la même manière, une augmentation de 10% des *remittances* aurait pour conséquence une diminution de 1,6% du nombre de pauvres.

L'impact des *remittances* sur la réduction de la pauvreté dépend toutefois de la participation au phénomène migratoire de la couche sociale la plus défavorisée du pays (Russel 1986). Si celle-ci n'émigre pas, les disparités sociales risquent de s'élargir (Niederberger et Wichmann 2004 ; Jones 1998b). Dans ce cas, les bénéfices de la migration ne profiteraient qu'à la partie de la population disposant des moyens financiers et du capital social nécessaires au projet migratoire. La sélectivité de la migration peut également avoir d'importantes conséquences au niveau géographique en renforçant les déséquilibres régionaux de par l'exode rural, déjà fortement présent dans les pays en voie de développement.

2.2.2 Impact sur l'économie régionale

Plus encore que les conséquences sur l'économie nationale, les conclusions relatives à l'impact sur l'économie régionale ou locale sont contradictoires.

La littérature scientifique avance que deux tiers des capitaux des migrants renvoyés au pays d'origine entretiennent la consommation de biens non productifs, le tiers restant étant conservé sous la forme de liquidités ou de biens productifs (Russel 1986). Les dépenses les plus importantes concernent

¹¹ Le seuil est fixé à un dollar par jour.

l'acquisition et la construction de terrains et de maisons, investissements considérés comme non productifs.

Comme le soulignent les spécialistes de la « Nouvelle Economie des Migrations »¹², un bien « productif » n'est pas aisément définissable. Une partie importante des transferts de fonds des migrants est dépensée en médicaments et autres soins médicaux, en alimentation ou pour la formation scolaire des enfants. Ces investissements ne sont, certes, pas directement productifs, mais augmentent la qualité de vie et peuvent contribuer à la formation d'un nouveau potentiel susceptible de soutenir un développement futur (Taylor 1999).

La consommation des ménages, par exemple, peut avoir un impact indirect sur le développement d'une région. Diverses études effectuées au Mexique ont démontré l'existence d'un effet multiplicateur des dépenses, et ont conclu que chaque dollar dépensé produit 1,85 dollar d'activités économiques supplémentaires. Par exemple, la construction d'une maison nécessite du béton et autres matériaux de construction, stimulant ainsi un secteur de l'économie régionale et créant des emplois. Le développement du secteur de construction a également été observé en Albanie : 25,2% du parc immobilier albanais a été érigé entre 1991 et 2001 (INSTAT 2001).

Or, l'importance de cet impact indirect dépend à la fois de la localisation géographique de la région bénéficiaire et de son intégration dans la hiérarchie territoriale du pays. Plus l'économie d'un lieu est fonctionnellement intégrée dans un réseau urbain hiérarchique, plus l'effet multiplicateur sera faible. L'argent envoyé par les expatriés produira un effet plus élevé dans les centres économiques (Taylor 1999). D'autres analyses sur des communautés villageoises soulignent l'importance du nombre d'habitants du village, dont dépend le degré de diversification de l'économie locale ; l'effet multiplicateur du revenu est moins important si la communauté est restreinte (peu de revenus sont dépensés dans le village) et les bénéfices sont consécutivement concentrés dans les mains des détenteurs des secteurs économiques principaux (Jones 1998b).

Finalement, un potentiel local d'activités productives supplémentaires est nécessaire au bon fonctionnement de l'effet multiplicateur. Dans le cas contraire, la demande de biens importés augmentera et dévaluera les *remittances*.

¹² Pour une définition de ce courant académique, voir chapitre 2.2.3.

2.2.3 Impact sur les ménages

L'intérêt porté à la famille ou au ménage en tant que base d'analyse est relativement récent dans l'étude des migrations. Constituant le niveau méso, le ménage représente l'entité sociale dans laquelle le projet de migration est supposé prendre forme, notamment par l'interrelation entre le processus décisionnel individuel du migrant potentiel et les influences structurels externes à la famille. La dimension sociale du ménage représente ainsi le filtre des perceptions des macrostructures sur l'individu et influence le processus décisionnel du migrant. La « Nouvelle Economie des Migrations » insère la migration et ses stratégies inhérentes dans un contexte d'économie familiale (Stark 1991 ; Taylor 1999). La migration est alors considérée comme un investissement visant à améliorer la situation économique du ménage. Ses bénéfices augmentent le budget familial, tout en soulageant le ménage d'une personne à charge, celle qui réside à l'étranger. Les fonds transférés sont à la fois une diversification des sources de revenu et une source supplémentaire de liquidités. Cette stratégie diversifie les risques de l'économie familiale et permet de surpasser les problèmes spécifiques à l'économie régionale, comme par exemple des déficiences ou une inexistence d'un marché de crédit ou d'assurance.

De la même manière, la sécurité financière liée aux *remittances* amène également un changement social. Certains chercheurs mettent l'accent sur la désintégration de la communauté familiale ou villageoise, alors que d'autres pensent que la migration donne l'espoir d'une mobilité sociale et renforce le maintien des racines rurales et communautaires, grâce notamment à une transition économique plus « décente » (Jones 1998b). Stalker (1995) suggère que la migration contribue au renforcement du tissu familial. Un projet migratoire nécessite une certaine organisation, impliquant la participation d'un nombre important de parents, ceux-ci contribuant souvent à la mise en commun d'un capital de base servant au voyage du migrant. De plus, il leur incombe aussi de protéger ou de contrôler la famille laissée aux pays d'origine.

Les structures familiales peuvent aussi évoluer vers des formes plus « modernes » suite à l'émigration et aux transferts qui en résultent. On assiste souvent à un renforcement de la famille nucléaire au dépend de la famille élargie (Russel 1986) et à un changement des comportements démographiques comme une décohabitation plus précoce des enfants, ceux-ci bénéficiant d'une meilleure indépendance financière (Russel 1986 ; Glytsos 2002 ; Stalker 1995). L'évolution des comportements peut être rapide dans une société patriarcale, car l'indépendance sociale, qui résulte de l'indépendance financière, peut amener davantage d'ouverture et de motivations pour la réforme des comportements. L'indépendance des femmes qui pourrait en résulter engendre, à son tour, une baisse de la fécondité et

soulage les pressions démographiques, économiques et sociales (Glytsos 2002). Lorsque les hommes émigrent, les femmes reprennent souvent les responsabilités familiales et économiques dans le ménage (Stalker 1995).

2.2.4 Importance de la figure même du migrant

Lorsqu'elle est un projet rationnel ayant pour but d'améliorer la situation initiale du migrant, la migration conduit, avec le retour du migrant, à différents avantages pour le pays d'origine : d'une part une expérience professionnelle acquise à l'étranger et d'autre part des connaissances techniques ou théoriques. En outre, les relations sociales et professionnelles avec le pays d'accueil peuvent procurer au migrant retourné au pays un rôle important dans le développement du pays, notamment dans le cadre du commerce international.

Parmi les typologies de retour, la plus élaborée a été établie par Cerase (1974). L'auteur distingue : a) le retour lié à un échec dans le pays d'accueil ; b) le retour par conservatisme, planifié dès le début de son séjour ; c) le retour innovateur, effectué par des migrants fortement imprégnés par la culture du pays d'accueil et qui sont donc vecteurs de transmission d'idées et de conceptions nouvelles dans leur pays d'origine ; d) le retour des personnes retraitées. Alors qu'on attribue aux deuxième et troisième types un important potentiel de développement dans le pays d'origine, les deux autres formes de retour ne semblent guère jouer de rôle.

L'impact du projet migratoire sur l'individu peut cependant diverger non seulement selon les motivations qui mènent au retour, mais également selon l'aptitude à transférer ses acquis dans le pays natal. Contrairement aux capitaux financiers, les capitaux humains et sociaux sont davantage liés à un contexte spécifique.

3 Contexte albanais et les transferts de fonds des migrants albanais de l'étranger

3.1 L'Albanie, une enclave dans l'Europe

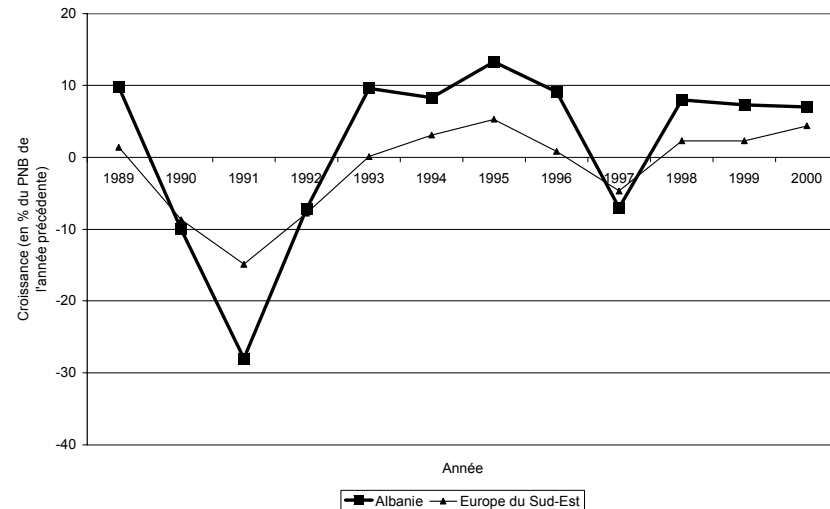
Un bref rappel historique est nécessaire, afin de comprendre la problématique des transferts de fonds en direction de l'Albanie. Sous le gouvernement communiste de Enver Hoxha, l'Albanie est progressivement devenue l'un des pays les plus fermés aux influences internationales. Hoxha a successivement rompu les relations diplomatiques avec les pays de l'Europe occidentale, puis, dès les années 1980, avec l'URSS et la Chine, ses derniers interlocuteurs sur la scène internationale. Cet isolement a contribué au maintien d'une société « traditionnelle ». La politique d'autosubsistance nationale promouvait la paysannerie et limitait l'exode rural.

La chute du régime communiste en 1992 a soudain ouvert les portes du pays à l'étranger, mais aussi aux Albanais eux-mêmes. Contrairement à d'autres pays du bloc communiste, le changement politique et économique a été accompagné d'importantes manifestations de violence. Les premières élections libres et multipartites en 1992 ont donné lieu à de violentes émeutes qui ont entraîné la destruction d'une partie de l'infrastructure étatique, dont de nombreuses entreprises. Les premiers flux d'asile en direction de l'Italie ont eu, dans un contexte marqué par la politique sécuritaire européenne, un écho international. Outre l'émigration pour des raisons politiques, ce sont également les conditions économiques propres à la phase de transition vers un marché libre qui ont incité une importante partie de la population albanaise à fuir le pays natal et à chercher du travail à l'étranger.

Les problèmes économiques avaient débuté dans les années 1980. L'isolement du pays a eu pour conséquence une baisse considérable du revenu national ainsi que celle des investissements étrangers directs, entraînant un vieillissement de l'appareil productif. Malgré une politique de plein emploi, l'économie ne pouvait plus occuper l'ensemble de la population active – le taux de chômage (non officiel) s'élevait déjà à 9,8% en 1989 (INSTAT 2001).

Dans la période ayant suivi la démocratisation, l'économie nationale a été relativement vite relancée grâce au soutien du FMI et de la Banque Mondiale. Après une diminution importante du PNB jusqu'en 1993, l'Albanie a affiché des taux de croissance exceptionnels, compris entre 6,1% et 13,3% jusqu'en 2000, à l'exception de 1997 (Graphique 2).

Graphique 2 : Croissance économique durant la phase de transition (1989-2000), Albanie et Europe du Sud-Est.



Source : Philipov et Dorbritz 2003.

La privatisation a porté préjudice à la production industrielle, sa part au PNB ayant chuté de 42% en 1990 à 12% en 2000 (De Soto et al. 2002). Le secteur public a également été considérablement réduit, générant dès lors du chômage. En revanche, la privatisation du secteur agricole, qui regroupe toujours plus de la moitié de la population active occupée, a conduit à une hausse de la productivité. Quant à l'essor du secteur de la construction et des services, il a débuté principalement après la chute du régime communiste. On note également le développement important du secteur informel, occupant 25% des actifs occupés dans les régions urbaines et 5% dans les régions rurales (World Bank 2003c).

Or, le développement n'a pas touché de la même manière toutes les régions du pays (Carte 1, p. 42). Hormis une étroite bande de plaine longeant la Mer Adriatique du Nord-Ouest au Sud-Est, le pays est très montagneux. Les régions périphériques rurales ou montagneuses, dotées des anciens secteurs industriels vétustes et des terres agricoles ne suffisant pas pour survivre, ont été les plus touchées par la crise du secteur industriel. Le chômage est cependant devenu un phénomène national – le taux de chômage s'élevant à 22,7% en 2001 (INSTAT 2001) – et un quart de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (World Bank 2003c).

La libéralisation du marché a également amené un capitalisme sauvage, dont la crise de 1997 en a été la conséquence : le système financier pyramidal¹³ s'est effondré et a provoqué une crise économique accompagnée d'affrontements entre la population et les forces de l'ordre, relançant ainsi une nouvelle vague d'émigration. Depuis cet effondrement, la stabilité économique et politique est toujours fragile, mais se renforce de plus en plus. L'engagement plus déterminé de l'Europe et des organisations internationales en témoigne.

3.2 Migration albanaise et transferts de fonds

3.2.1 Contexte historique de la migration albanaise

La migration fait partie de l'histoire de l'Albanie. Les spécificités de la « nouvelle » migration résident toutefois dans le contexte politique et économique dans lequel elle a eu lieu, ainsi que dans son aspect explosif et massif.

Sous le régime communiste, la migration internationale a été prohibée et la migration interne limitée par un contrôle gouvernemental strict. Le 10 mai 1990, l'Assemblée du Peuple a accordé aux citoyens albanais le droit de posséder un passeport pour voyager à l'étranger et a modifié en ce sens le code pénal (Vickers et Pettifer 1997). C'est peu après, le 2 juillet 1990, que le mouvement populaire prend d'assaut plusieurs ambassades étrangères à Tirana afin de demander l'asile. Alors que dans les trois semaines suivantes, des personnes provenant de l'ensemble du pays se dirigeaient tantôt vers le port de Durres tantôt en direction de la frontière grecque, dans le but de quitter le pays, une modification supplémentaire du code pénal visant à décriminaliser l'émigration est introduite : quitter l'Albanie n'était désormais plus considéré comme un acte de trahison à l'Etat, mais comme un franchissement illégal des frontières (Vickers et Pettifer 1997). Durant cette première période de crise, de juillet 1990 en août 1991, plus de 200 000 albanais (7% de la population) auraient fui en direction de l'Italie et de la

¹³ Un système bancaire pyramidal repose sur des dépôts à court terme et un rendement du capital élevé. Ces structures peuvent soit réinvestir l'argent, soit l'utiliser pour payer les intérêts : les intérêts des anciens dépôts ont été payés grâce aux nouveaux, menant ainsi à une demande accrue de nouveaux investisseurs. L'Albanie comptait plusieurs de ces structures, dont certaines ont opéré de manière productive en réinvestissant les montants déposés, alors que d'autres sont très vite tombées en banqueroute. Celles qui ont survécu au crash de 1997 ont dû réduire drastiquement les taux d'intérêt ou refuser de libérer les capitaux déposés.

Grèce (UN 1996). Jusqu'au milieu de l'année 1993, quelque 300 000 à 450 000 personnes auraient quitté le pays (UN 1996).

3.2.2 Dimensions géographiques et démographiques de la migration albanaise

Jusqu'en 1989, la population albanaise s'est caractérisée par une structure d'âge très jeune. On lui a alors attribué un grand potentiel d'accroissement qui n'a cependant pas été vérifié. Alors que le pays comptait 3,3 millions d'habitants en 1989, ce nombre a diminué à 3,07 millions en 2001. Cette évolution est d'autant plus impressionnante que l'on constate en Albanie une espérance de vie relativement élevée par rapport aux pays environnants (71,5 ans pour les hommes et 78,1 ans pour les femmes), ainsi qu'un nombre moyen d'enfant par femme, situé à 2,2, le plus élevé de toute l'Europe géographique (INSTAT 2001). L'importante émigration a cependant contrecarré l'évolution naturelle de la population albanaise.

Selon l'analyse du recensement de 2001, la migration a provoqué une baisse d'environ 20% de la population attendue en l'absence de flux migratoires (soit 650 000 personnes). Les migrants sont principalement partis en Italie, en Grèce et dans une moindre mesure vers d'autres pays européens ou du continent nord-américain (INSTAT 2004a ; King 2003a). D'autres estimations suggèrent même que jusqu'à 1 million d'Albanais ont quitté le pays (OCDE 2002, cf. World Bank 2003c). Le caractère chaotique de la migration, ainsi que le nombre important de migrants illégaux, estimé à 170 000 en Italie et 430 000 en Grèce en 2000 (World Bank 2003c), rend une estimation précise difficile. En tous les cas, cette émigration massive a fortement diminué le nombre de jeunes hommes en Albanie, modifié la structure par âge du pays et la répartition géographique des habitants. Les régions rurales ont perdu 13% de leur population entre 1989 et 2001, alors que celle des villes a augmenté de 14%.

La migration albanaise n'a toutefois pas touché toutes les régions de la même manière. La capitale Tirana, reliée à l'importante ville portuaire de Durrës au centre du pays, constitue le centre économique principal (Carte 1, p. 42). Il s'agit d'un des points de départ les plus importants pour les migrants internationaux, ainsi que la destination favorite des migrants internes venant de l'ensemble du pays. Trois quarts des mouvements internes se sont dirigés vers cette région centrale, provoquant un accroissement de 41% de la population de la capitale entre 1989 et 2001 (INSTAT 2004a).

Les régions montagneuses et traditionnellement pauvres, situées dans le nord du pays, ont en revanche été dépeuplées par l'exode rural. La région du sud, étant la seconde destination des flux internes, est cependant caractérisée par une émigration internationale. En effet, la frontière avec la Grèce est

facilement franchissable à pieds et le port de Vlorë, lieu de départ de nombreux clandestins, constitue le point de passage le plus direct vers l'Italie. La diminution de la population a représenté dans certaines de ces régions jusqu'à 45% du nombre d'habitants en 1989.

Outre les difficultés propres à la transition vers un marché libre, la migration a aggravé les problèmes économiques du pays. La sélectivité et la concentration des migrants internes dans quelques centres urbains ont renforcés la division fonctionnelle du pays, séparant les territoires caractérisés par un mode de vie « traditionnel » de ceux à forte concentration d'activités économiques, dont le marché du travail est saturé.

La perte d'une partie de la main-d'œuvre jeune et qualifiée est une préoccupation majeure en Albanie. Quelque 40% des professeurs et chercheurs dans le domaine scientifique auraient quitté le pays entre 1990 et 1999 (UNDP 2000).

3.2.3 Profil des migrants albanais

Les formes de migration des Albanais sont multiples. On distingue notamment une migration interne, une migration internationale temporaire et une migration internationale permanente.

La plupart des migrants internes sont des adultes de sexe masculin qui fondent une famille dans leur nouvelle région de résidence et qui travaillent rarement dans le secteur agricole (Carletto et al. 2004). Les flux internes deviennent cependant, avec la diminution de l'écart du niveau de développement entre les régions de départ et d'accueil, de plus en plus sélectifs et féminins (INSTAT 2004a).

La migration temporaire internationale en Grèce et en Italie concerne également les chefs masculins de ménage, avec toutefois une participation accrue des enfants du couple et, plus rarement, de la conjointe (Carletto et al. 2004 ; World Bank 2003c). Les ménages dont un membre migre de manière temporaire sont de grande taille, sont fréquemment des propriétaires d'une exploitation agricole et ont une probabilité accrue de pauvreté (World Bank 2003c ; Gedeshi 2002). La migration temporaire est particulièrement répandue dans les zones rurales du nord et du centre du pays.

Les migrants internationaux permanents sont souvent des enfants d'un ménage. Ils sont donc plus jeunes que ceux qui ne quittent que temporairement l'Albanie. L'analyse du recensement 2001 a également montré que la migration internationale est dominée par les hommes : on compte parmi le groupe de migrants le plus important, à savoir les personnes âgées de 20 à 34 ans, deux fois plus d'hommes que de femmes. Une seconde observation, qui se retrouve dans la migration de nombreux pays du Sud consiste en son caractère dual : les émigrants sont soit très bien formés, soit

ne disposent que d'une formation très limitée sinon inexistante (INSTAT 2004a). Les ménages comptant au moins un migrant international permanent se caractérisent par un nombre plus important de membres, moins de jeunes enfants, une moindre incidence de pauvreté et sont proportionnellement légèrement plus nombreux à gagner leur vie grâce à un travail salarié et non agricole (Carletto et al. 2004). Ces ménages vivent cependant plus souvent en situation de pauvreté relative et comptent davantage de membres sans emploi.

Une étude sur des Albanais établis légalement en Italie révèle en outre une proportion relativement faible de femmes, avec cependant une croissance de la migration féminine et du regroupement familial, laquelle est plus importante que pour d'autres nationalités (Bonifazi et al. 2003 ; OCDE 2003). De plus, les jeunes albanais prennent une place croissante parmi les enfants étrangers scolarisés en Italie et en Grèce (Bonifazi et al. 2003 ; OCDE 2001), indiquant une stabilisation des flux migratoires.

Quant aux réseaux sociaux, ils constituent d'une certaine manière le lien entre ces différents types de migration. Il n'est donc pas étonnant que la migration soit un phénomène cyclique et presque banal dans la vie d'un Albanais : une enquête auprès de 1500 albanais, représentative de la population, a montré que 43,5% des migrants interrogés ont déjà émigré entre deux et trois fois, et 10% ont même quitté le pays au moins quatre fois (Kule et al. 2002).

3.2.4 Transferts de fonds en Albanie

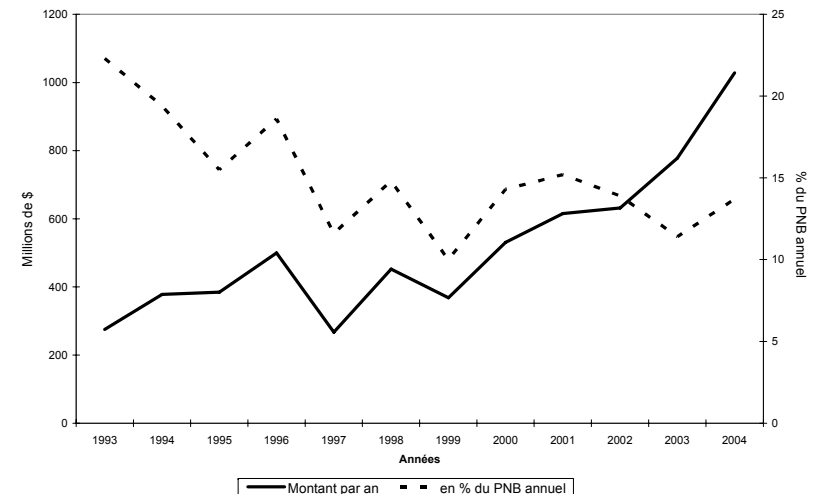
Selon certains auteurs, les *remittances* ont représenté un facteur déterminant de l'économie de transition albanaise. L'interdépendance entre économie et *remittances* d'une part, et importations liées aux transferts de fonds d'autre part, constitue pour certains un cercle vicieux : 'emigration thus stimulates more emigration' (Gedeshi 2002 : 50). Les spécialistes sont cependant unanimes sur le fait que 'the success of the Albanian economy in the mid-1990s rested largely upon the inflow of remittances from Albanians working abroad' (Korovilas 1999 : 399).

Korovilas suggère trois impacts des transferts de fonds des migrants albanais sur l'économie nationale : premièrement, ils ont équilibré la balance des paiements, rendant ainsi possible une situation de relative stabilité économique ; deuxièmement, ils ont procuré les ressources nécessaires à l'importation des matériaux de construction et des biens capitaux vitaux pour la relance de l'économie. Enfin, ils ont contribué au système de banques pyramidales qui ont couvert, à elles seules, environ la moitié du PNB albanais en 1996. Durant les années 1995 et 1996 les banques pyramidales ont attiré entre 1 et 1,3 milliards de dollars. Le montant du PNB par habitant ayant été de seulement 800 dollars en 1996, ces énormes épargnes ne pouvaient trouver leur source que dans les transferts de fonds (Korovilas 1999). En effet, 50% des migrants réguliers en 1996 ont déposé leur argent

dans ces fonds à taux d'intérêts élevés (Gedeshi 2002). Or, l'effondrement de ces institutions de crédit a plongé le pays dans une nouvelle crise économique et politique. Les migrants contribuent aussi au nouveau secteur du tourisme, puisqu'une proportion importante de ceux établis en Italie et en Grèce passe leurs vacances en Albanie (Bank of Albania, cf. De Zwager 2005).

Selon les données de la Banque Nationale Albanaise, les transferts de fonds ont augmenté continuellement depuis 1991 pour atteindre une estimation de 1028 millions en 2004, avec cependant un creux lors des crises bancaires de 1997 et 1999 (Graphique 3). L'importance relative de cet apport a cependant diminué au fil des années en raison du démarrage de l'économie nationale : ces fonds représentaient plus de 20% du PNB en 1993 et « seulement » 13,7% en 2004 (De Zwager et al. 2005). La part des *remittances* dans le PNB a été largement supérieure à celle observée durant les années 1990 dans les pays voisins tels que l'ancienne République Yougoslave (2,5 fois supérieure), la Turquie (5,1 fois) et la Grèce (7,7 fois) (UNDP 2000).

Graphique 3 : Evolution des transferts de fonds des migrants en direction de l'Albanie (en millions de dollars et en % du PNB annuel), Albanie 1991-2001.



Source : De Zwager et al. 2005.

Outre la fonction stabilisante au niveau macroéconomique, les *remittances* jouent un rôle essentiel sur la réduction de la pauvreté des familles albanaises (Uruçi et Gedeshi 2003 ; Gedeshi et al. 2003 ; World Bank 2003c). Ceci est d'autant plus important qu'on suppose une répartition équitable à l'échelle géographique, avec cependant une prépondérance de transferts

arrivant dans le Sud et le Centre (Lianos et al. 1997). Une étude de la Banque Mondiale a montré que 22% des ménages albanais bénéficiaient directement de ces transferts (World Bank 2003c¹⁴).

Les chiffres émanant de sources officielles ne prennent pas en compte l'ensemble des transferts de fonds. On a estimé en 1998 qu'un sixième des *remittances* envoyées par voie officielle entre dans le pays en tant que biens de consommation, équipements électroniques et voitures. En outre, en 2001, seuls 39,3% des transferts de fonds ont été envoyés à travers des canaux officiels, contre 7,5% en 1994 – (Uruçi et Gedeshi 2003).

Le caractère non officiel des transferts de fonds en Albanie s'explique par différentes raisons. La proximité géographique des pays de résidence des migrants joue certainement un rôle en leur permettant de rentrer au pays deux à trois fois par an, et ainsi de rapatrier directement de l'argent et d'éviter de ce fait les transferts coûteux et lents effectués par les banques (De Zwager et al. 2005). La qualité des services bancaires en Albanie est relativement faible, les pratiques de crédit et le management corporatifs, et les liens financiers entretenus avec certaines entreprises ou le gouvernement, sont douteux (Pipero 2003). Finalement, les services bancaires restent concentrés dans les centres urbains qui ne sont pas toujours facilement accessibles depuis les régions reculées. En outre, le taux de change reste plus élevé sur le marché informel et les connaissances du fonctionnement du système bancaire sont lacunaires chez les migrants (Uruçi et Gedeshi 2003). La confiance dans les banques s'en trouve donc lésée. Il faut également souligner que celles-ci n'ont jusqu'à peu pas montré de réels intérêts à stimuler l'épargne ou à développer des stratégies afin de capturer le flux de *remittances* (Pipero 2003). Une autre raison de l'importance des transferts informels réside dans le caractère illégal et temporaire de la migration, ce qui freine l'utilisation des canaux officiels (De Zwager et al. 2005).

Les institutions non bancaires, comme les instituts de micro-finance et de micro-crédits, s'impliquent davantage dans ce domaine (Pipero 2003). Vu les conditions de solvabilité insuffisantes, une grande partie de la population n'a pas accès aux services bancaires traditionnels. Ces instances de crédit sont donc devenues très importantes dans les régions périphériques et rurales de l'Albanie.

¹⁴ Cette étude offre une description complète des conditions de vie en Albanie à partir des données analysées dans la présente étude, à savoir le Living Standard Measurement Survey 2002.

On a pourtant relevé la présence accrue de banques étrangères et surtout des agences de paiement comme *Western Union* et *Money Gram*, ou encore l'amélioration des services postaux (répandus dans tout le pays). Ce sont là les principales causes de l'augmentation relative des transferts envoyés par des canaux officiels. Cette évolution traduit également la légalisation et l'intégration des migrants dans les pays d'accueil (Uruçi et Gedeshi 2003).

Pour l'instant, les migrants semblent être encore fortement attachés à leur pays d'origine comme le montrent les visites et vacances fréquentes au pays. Les dernières analyses, indiquent que 82% des émigrants soutiennent économiquement leur ménage familial (Gedeshi et al. 2003¹⁵). Les montants versés représentent une part importante du salaire des migrants à l'étranger : près de 50% du salaire versé est envoyé au pays et 7% est ramené sous forme de biens (Kule et al. 2002). Korovilas (1999) a également observé qu'en 1996, une grande partie des migrants en Grèce ont épargné des petits montants qu'ils ont rapatriés par courrier afin de soutenir leurs familles. D'autres accumulent des économies afin de les rapporter lors du retour en Albanie.

Si la majorité des transferts de fonds est destinée à répondre aux besoins immédiats de la famille restée au pays (De Soto et al. 2002 : World Bank 2003c), plusieurs études récentes, et en particulier celle de Kule et al. (2002) menée auprès de 200 entreprises ont montré que les *remittances* étaient également investis dans les démarrages d'entreprises et représenteraient en moyenne 17% de leur capital de base (voir aussi Korovilas 1999 ; Gedeshi 2002). La majorité des investissements se fait cependant dans la propriété immobilière (60% des nouveaux appartements ont été financés grâce aux transferts de fonds) ainsi que dans l'acquisition de terres agricoles (UNDP 2000).

¹⁵ L'échantillon de l'enquête comprenait 1180 migrants légaux ou illégaux à moyen ou long terme et 500 migrants légaux ou illégaux à court terme. Ces migrants issus de six districts ont été interviewés lors de leur retour estival au pays. L'échantillon des migrants à long terme est constitué majoritairement de jeunes hommes mariés ayant achevé l'école secondaire, la taille moyenne de la famille étant de 4.3 personnes.

4 Concepts, hypothèses et méthodologie

4.1 Facteurs influençant la réception de transferts de fonds

La littérature relative aux facteurs influençant les transferts de fonds, se compose majoritairement de deux types d'études. Les travaux macro-économiques visent à comprendre les effets sur le phénomène de l'évolution du nombre de migrants, de l'activité économique de ces derniers, des évolutions économiques et politiques dans le pays d'origine ainsi que des conditions financières dans lesquelles circulent les transferts d'argent (taux d'intérêt, taux de change ou encore taux de chômage dans le pays d'accueil). Les études microéconomiques examinent les impacts des fonds versés au niveau régional ou local. Les études portant sur l'identification de la population dépendant de ces transferts de fonds sont moins nombreuses. A notre connaissance, seuls Germej et al. (2001) se sont penchés sur la question en Albanie et ont uniquement pris en considération les régions rurales¹⁶. Des lacunes s'observent quant au rôle des différents types de migration, ainsi qu'à la relation entre le migrant et la personne de référence du ménage bénéficiaire.

Certains travaux se réfèrent cependant à trois facteurs expliquant les transferts de fonds : les caractéristiques des migrants, celles des membres vivant dans les ménages d'origine et, finalement, les caractéristiques régionales spécifiant la diversité fonctionnelle du territoire national en question.

4.1.1 Caractéristiques des migrants

Les caractéristiques sociodémographiques des migrants jouent un rôle primordial dans les transferts de fonds. L'âge est le premier facteur intervenant sur la probabilité d'être concerné par les *remittances*. Plus le migrant est âgé, plus il aura tendance à rapatrier de l'argent (Rodrigues 1996 ; Durand et al. 1996), surtout si le conjoint et les enfants sont restés au pays d'origine (Gedeshi et al., 2003). Cela s'explique par le fait que l'âge est un indicateur de la situation et des responsabilités familiales (Durand et al. 1996). La relation entre l'âge du migrant et la probabilité de faire parvenir

¹⁶ Les auteurs de cette étude s'intéressent également aux déterminants de la réception de *remittances* ainsi que de leurs montants. L'analyse repose cependant sur une enquête effectuée en Albanie en 2001 auprès de 198 ménages ruraux seulement.

des fonds prend la forme d'U inversé, les envois devenant moins fréquents à proximité de la retraite.

Cependant, d'autres éléments influencent encore le particularisme de l'âge. Alors que les migrants sont généralement jeunes lors de leur départ à l'étranger, ils acquièrent progressivement des compétences linguistiques et un savoir-faire nécessaires pour s'intégrer dans le marché du travail et augmenter ainsi leurs revenus (Rodrigues 1996 ; Gedeshi 2002), leur permettant ainsi d'en rapatrier une partie. L'effet de la durée de séjour peut toutefois aussi s'avérer négatif. L'intégration progressive des migrants dans la société d'accueil et le phénomène de la migration en chaîne peuvent inciter à un regroupement familial. Dans ce cas, les liens avec le pays d'origine se distancient et les envois d'argent diminuent (Russel 1986 ; Balderas 2003). On a également observé en Albanie que 77% des migrants légaux qui n'envoient pas d'argent au pays ont procédé à un regroupement familial (Gedeshi 2002). Dans le cas où ces derniers continuent à envoyer de l'argent, la proportion du revenu envoyée au pays devient moins importante. L'état civil et la localisation de la famille sont donc des facteurs décisifs (Russel 1986).

Outre la situation familiale et l'âge du migrant, les auteurs sont unanimes quant à l'influence positive du capital humain sur la probabilité d'envoyer des fonds (Lucas et Stark 1985 ; Russel 1986 ; Durand et al. 1996 ; Gedeshi et al. 2003 ; De La Bière et al. 2002 ; etc.). Le niveau de formation est positivement associé à la probabilité de transfert de fonds ainsi qu'aux montants concernés. Le niveau de formation détermine en effet le revenu et la somme qui peut être envoyée au pays d'origine. En outre, les personnes bénéficiant d'une formation élevée pourraient reconnaître l'investissement des parents dans leur formation et procéderaient, par le biais des transferts de fonds, à un remboursement de cet investissement (Lucas et Stark 1985 ; Hassan, non daté).

Les conditions de vie du migrant et les conditions de la migration influencent également la probabilité d'envoyer des fonds (Durand et al. 1996). Si le migrant a dû faire appel à un passeur durant le voyage, la probabilité qu'il envoie des fonds augmente. On a ainsi remarqué que les migrants illégaux aux Etats-Unis, provenant du Mexique, renvoient davantage de fonds que les migrants en situation régulière (Balderas 2003). La même hypothèse est évoquée pour l'Albanie (Gedeshi 2002) : la migration illégale saisonnière serait la plus propice aux transferts de fonds en raison du retour assuré des migrants et des faibles investissements nécessaires dans le pays d'accueil, contrairement aux migrants internationaux à long terme, qui consacrent une part plus importante de leurs revenus à l'intégration dans le pays d'accueil.

En général, les femmes ont une plus grande propension à envoyer de l'argent au pays d'origine que les hommes, leur rôle social les rendant davantage

sensibles au devoir de soutenir la famille (De la Bière et al. 2002). Les hommes, par contre, même s'ils peuvent ressentir des obligations envers les proches laissés au pays, poursuivent plus souvent des intérêts personnels. Si un ménage d'origine peut compter sur le soutien potentiel de plusieurs migrants à l'étranger, et tout particulièrement si ces migrants sont des frères et sœurs, les transferts de fonds provenant des hommes sont moins importants que ceux des femmes. Cependant, Sana et Massey (2005) font le constat inverse dans une analyse portant sur quatre pays de l'Amérique Centrale. En Albanie, le devoir de soutenir les parents incombe principalement aux fils (Gedeshi et al. 2003).

4.1.2 Caractéristiques des ménages bénéficiaires

Selon la « Nouvelle Economie des Migrations », le projet migratoire est supposé s'inscrire dans une stratégie familiale plus large (voir chap. 2.2.3, p. 19). La structure familiale ainsi que les caractéristiques socio-économiques du ménage bénéficiaire conditionnent donc fortement le flux des transferts de fonds (Wahba 1991).

4.1.2.1 Caractéristiques démographiques du ménage

Supposant un certain altruisme de la part du migrant, la relation entre celui-ci et le ménage est de première importance. La plupart des études s'accordent sur le fait que les transferts de fonds sont dirigés principalement vers des membres de la famille proche (ascendance ou descendance directe). De même, le nombre de membres de la famille à charge détermine également l'envoi de *remittances*. Dans cette perspective, la structure de famille est un facteur de grande importance. Itzigsohn¹⁷ (1995) distingue notamment quatre phases formant un cycle, qui sont :

1. une famille récemment constituée, sans enfant ;
2. une famille avec enfant(s) en bas âge ;
3. une famille dont les enfants les plus âgés sont en âge de travailler ;
4. une famille dont tous les enfants sont en âge d'exercer une activité professionnelle.

L'auteur constate que les familles dans la quatrième phase – particulièrement celles dirigées par des femmes ou des personnes âgées – reçoivent davantage de capitaux que celles en phase initiale. Ces résultats coïncident avec les observations de Sana et Massey (2005) : les familles nucléaires bénéficient le moins de transferts de fonds. De même, l'auteur rapporte que le nombre de

¹⁷ Cette étude a procédé à une analyse comparative des données d'une enquête effectuée en 1991 sur les ménages bénéficiaires résidant dans les 4 villes principales de la Jamaïque, de la République Dominicaine, de Haïti et du Guatemala.

générations dans le ménage a une influence négative sur la réception de *remittances*.

En Albanie, les études qualitatives auprès des migrants montrent que les transferts de fonds sont d'abord destinés aux parents et ensuite à la famille plus étendue. Une proportion importante des migrants ont déjà fait venir leur propre famille à l'étranger (De Zwager et al. 2005¹⁸ ; Gedeshi et al. 2003). Or, les montants des *remittances* sont plus élevés si les bénéficiaires sont la femme et les enfants du migrant plutôt que ses parents (Gedeshi et al. 2003 ; Gedeshi 2002 ; Hassan, non daté). Dans leur étude sur les transferts de fonds envoyés dans les régions rurales de l'Albanie, Germenji et al. (2001) observent que les ménages dirigés par un membre âgé plus de 50 ans bénéficient plus souvent d'un transfert.

Dans cette perspective, l'âge du chef de ménage joue un rôle déterminant, maintes fois attesté (Russel 1986 ; Rodriguez 1996 ; Itzigsohn 1995). Cela est particulièrement vrai pour des ménages dirigés par des personnes dites « dépendantes » ; ceux dirigés par un fils ou une fille, par la conjointe ou par une personne âgée bénéficient davantage des *remittances*. D'ailleurs, les personnes âgées sont sous-représentées parmi la population pauvre d'Albanie (INSTAT 2004c), peut-être parce qu'elles sont fréquemment bénéficiaires de *remittances*. Pour Rodriguez (1996) cependant, l'âge des membres du ménage est négativement lié à la réception de *remittances*.

4.1.2.2 Caractéristiques économiques du ménage

L'envoi de *remittances* répond le plus souvent au handicap économique et social de la famille. La situation économique et les sources de revenus du ménage sont donc de premières importances. Des variables telles que le nombre d'actifs au sein du ménage, leur niveau de formation et statut socio-économique jouent un rôle essentiel. Russel (1986) rapporte une relation négative entre le nombre d'actifs dans le ménage et la réception de *remittances*. Le départ à l'étranger de membres du ménage et la réception de *remittances* qui en découle permettraient au ménage d'éviter les difficultés encourues sur un marché du travail local surchargé et de vivre décemment (Itzigsohn 1995). Lucas et Stark (1985) abondent dans ce sens (le revenu par tête dans le ménage est corrélé avec le montant de *remittances* et la probabilité d'en recevoir). Alors que les transferts de fonds représentent une part importante du revenu familial des bénéficiaires, les membres le

¹⁸ Cette analyse repose sur une enquête auprès de 712 migrants en Italie, Grèce et Grande-Bretagne choisi aléatoirement ainsi que 1006 ménages albanais situé dans le Nord et le Sud-Est du pays.

constituant se retireraient souvent du marché du travail. On a également remarqué que les ménages dont le chef ne travaille pas ou contribue à une faible part au revenu ménager reçoivent plus souvent des *remittances* (Itzigsohn 1995). Or, plus le ménage compte de personnes hautement qualifiées, plus sa situation financière sera aisée, augmentant ainsi les chances d'un regroupement familial et diminuant la pression économique de la famille sur le migrant. Par conséquent, la probabilité pour un tel ménage de recevoir des fonds diminuerait. En Albanie, les *remittances* sont davantage envoyées vers des ménages situés en dessus du seuil de pauvreté, et la part de ces transferts de fonds dans le revenu ménager total est plus importante (World Bank 2003c). Une question essentielle reste cependant ouverte, à savoir dans quelle mesure ce sont les *remittances* qui ont permis à ces ménages de dépasser le seuil de pauvreté, ou si ces derniers n'appartenaient pas déjà à la classe aisée avant l'émigration de l'un de leurs membres. Germenji et al. (2001) ont montré que, dans les régions rurales de l'Albanie, les ménages bénéficiant d'un faible revenu (avant la perception de fonds) ont plus de chance de bénéficier de *remittances*.

L'importance du statut socio-économique et du niveau de formation dans la probabilité de recevoir des fonds diffère cependant selon les pays. Seule la situation de pauvreté relative déterminerait la réception de fonds (Jones 1998b).

Quant à l'aide sociale, aux allocations de chômage et aux pensions, on a remarqué un lien négatif avec la chance de bénéficier d'un transfert de fonds (Hassan, non daté). Cette question vaut la peine d'être soulevée en Albanie où la pauvreté est un phénomène important, alors que l'assistance sociale est déficiente, retardée ou dévaluée par l'inflation. L'*Albanian Human Development Report 2000* avance, par exemple, que 37% des chômeurs sont exclus de l'assistance chômage (UNDP 2000).

4.1.2.3 Type d'activité du ménage

En Albanie, 99% des entreprises sont des petites et moyennes entreprises, dont 79% comptent en moyenne un employé (World Bank 2003c). Cette stratégie de « créer son propre emploi » permet d'éviter les difficultés conséquentes à la recherche d'un emploi. Comme déjà évoqué précédemment, les *remittances* sont souvent investies dans le démarrage de ces entreprises indépendantes, et leur présence pourrait donc être un marqueur de la disponibilité de tels fonds.

4.1.2.4 Lieu de résidence du ménage

La localisation du ménage peut également interférer dans cette problématique. Si certains observent que les ménages urbains bénéficient davantage de *remittances* que les ménages ruraux (Rodriguez 1995), d'autres

études suggèrent le contraire (Jones 1998b ; Itzigsohn 1995 citant Massey 1987).

4.1.2.5 Propriété terrienne du ménage

On a également démontré que la propriété terrienne augmente la probabilité de recevoir des fonds. La mise en valeur des terres, ainsi que la possibilité d'hériter de ces terres, sont les principales motivations aux transferts de fonds (Durand et al. 1996 ; De la Bière et al. 2002). Les migrants issus d'un domaine agricole sans avenir ou plutôt restreint ont moins d'incitation à investir dans l'exploitation et envoient, par conséquent, moins de fonds (Lucas et Stark 1985 ; Rozelle 1999). Cette dimension est également importante en Albanie. La privatisation des terres agricoles après la chute du régime communiste (Lemel 1998) a non seulement créé des litiges quant aux droits de propriété, mais a eu pour conséquence une importante atomisation des terres dispersées – l'étendue moyenne d'une exploitation familiale se situe entre 0.5 et 1 hectare, rendant difficile la survie des ménages agricoles (UNDP 2000). La mise en œuvre de la privatisation de l'agriculture a cependant été suivie d'une période durant laquelle les transferts de fonds ont servi, entre autres, à investir dans l'achat de matériels agricole, ce qui a engendré des impacts positifs sur la production (Lhomel 1994). Selon Germenji et al. (2001), les agriculteurs albanais propriétaires d'une petite exploitation ont plus de chance de bénéficier de fonds que les grands propriétaires terriens.

4.1.2.6 Stratégie migratoire du ménage

Le choix de la stratégie migratoire par les différents membres du ménage intervient également sur le phénomène ; le nombre de migrants par ménage augmente évidemment la probabilité de bénéficier de transferts de fonds (Hassan, non daté). La plupart des études ne prennent cependant pas ce facteur suffisamment en compte. Dans le cas où celui-ci est considéré, les divers types de migrations servent à expliquer les transferts de fonds respectifs : à une réception de transferts de fonds, équivaut un type de migration (comme par exemple chez De la Bière et al. 2002). En général, l'interrelation des différentes formes de migration, comme par exemple les mouvements internes et internationaux, a rarement été abordée dans la recherche sur les migrations. Cela s'explique autant par l'appartenance des chercheurs à des courants scientifiques différents (analysant soit la migration interne, soit la migration internationale) que par des problèmes inhérents aux données (Skeldon 2003, 1997 : 9).

Plusieurs modèles de l'interrelation entre les migrations internes et internationales ont été proposés (Skeldon 2003, 1990 ; Ma Mung 1996). Les deux mouvements peuvent être considérés comme un comportement migratoire hiérarchique progressant par étape (« stepwise migration »). Un

mouvement interne susciterait un prolongement de la migration vers des destinations internationales. Les migrants internes, issus soit de l'exode rural soit d'une migration par étape le long de la hiérarchie urbaine, se dirigent vers les centres économiques du pays afin de pouvoir profiter des avantages fonctionnels ainsi que des occasions migratoires de ces derniers. La migration interne peut également être une conséquence de la migration internationale. La perte de main-d'œuvre, consécutive à l'émigration internationale, peut susciter l'arrivée de travailleurs provenant de régions plus reculées. Finalement, les migrations de retour au pays ne se dirigent pas souvent vers les foyers d'origine, mais en direction des régions centrales, et renforcent ainsi l'urbanisation.

L'interrelation des différents types de migration a déjà été prise en compte en Albanie (King et al. 2003b). A partir du recensement 2001, quelques indices supplémentaires peuvent être mis en évidence. D'une part, les principaux foyers de migration internationale correspondent aux destinations favorites des migrants internes, notamment la région côtière et la capitale Tirana. D'autre part, la diminution de l'activité professionnelle des femmes, dans les centres secondaires et le long de la Côte Adriatique (INSTAT 2004a), depuis 1989, pourrait s'expliquer, outre par le retour à une distribution plus traditionnelle des rôles (INSTAT 2001), par un soutien financier depuis l'étranger. Des observations corollaires concernent les ménages monoparentaux dirigés par une femme. On a constaté d'une part que ce cas de figure est plus fréquent parmi les femmes migrantes internes que parmi les femmes non-migrantes, et d'autre part que ces femmes sont plus souvent mariées (et non pas veuves ou divorcées) que les non-migrantes internes (INSTAT 2004d).

4.1.3 Caractéristiques des communautés et positionnement des ménages par rapport à celles-ci

L'inégalité des revenus des familles et la situation de pauvreté relative (par rapport au lieu de vie) de certains ménages peuvent être des facteurs importants pour la réception de transferts de fonds. A partir d'une enquête effectuée en 1988 au Mexique visant à analyser l'impact des *remittances* sur l'inégalité des revenus, Jones (1998b) montre que la variable spatiale est primordiale dans l'analyse des transferts de fonds. L'impact des transferts de fonds peut ainsi varier selon l'échelle spatiale prise en compte dans l'analyse. Une région pauvre peut – grâce aux bénéficiaires de la migration – s'aligner au niveau de vie de l'ensemble du pays et former au sein d'elle-même une nouvelle hiérarchie sociale entre, d'une part, les ménages avec migrants bénéficiant de transferts de fonds, et d'autre part, ceux qui n'en bénéficient pas.

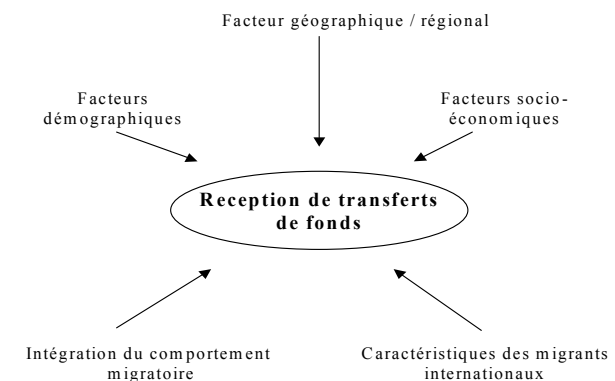
L'ancienneté de la migration et la capacité des ménages à s'adapter à ce comportement novateur conditionnent la probabilité de bénéficier de *remittances*. L'un des déterminants principaux de la réception de transferts de fonds, selon Jones, réside donc dans la sélectivité de la migration qui a non seulement une dimension interfamiliale mais aussi interrégionale.

Le secteur d'activité économique régional principal peut aussi avoir une influence sur la nécessité de capitaux extérieurs. Durand et al. (1996) ont montré, par exemple, que le dynamisme entrepreneurial dans le pays d'origine (proportion d'indépendants et taux d'activité des femmes) a une influence positive sur l'envoi de *remittances*. Il semble que cette réalité soit également présente en Albanie (voir chap. 3.2.4, p. 26). En outre, Sana et Massey (2005) ont observé dans quatre pays de l'Amérique centrale des corrélations positives entre la réception de *remittances* pour une région donnée et le niveau de développement des services publics (banques, alimentation en électricité, en eau potable et éclairage des rues). Si l'envoi de transfert de fonds n'est pas corrélé à la présence ou à la diversité des entreprises indépendantes, les auteurs supposent que les opportunités entrepreneuriales qui en résultent pourraient créer une incitation à l'envoi de fonds.

4.1.4 Synthèse

Dans cette étude, deux questions sont abordées : celle des déterminants de la réception de transferts de fonds et celle des déterminants du montant de ces fonds. Ces questions seront traitées en considérant les cinq familles de facteurs identifiées ci-dessus, susceptibles d'influencer la probabilité de bénéficier de *remittances* (Schéma 1 et Annexe 1).

Schéma 1 : Facteurs propres aux ménages, situés dans le pays récepteur, bénéficiant de transferts de fonds.



Quelques hypothèses peuvent déjà être suggérées. Le facteur régional décrit la position des ménages dans la hiérarchie territoriale tant économique que migratoire. On suppose que le dynamisme et la centralité économique d'une région de résidence ne renforcent non seulement son attractivité en tant que destination des migrations internes mais influence aussi positivement la probabilité de bénéficier de transferts de fonds. Quant aux facteurs démographiques et socioéconomiques, ils situent les ménages sur une échelle sociale nationale ou intra-régionale, leur position pouvant varier selon l'échelle géographique. Une hypothèse est que les ménages socialement précarisés, à savoir dirigés par une personne autre qu'un homme en âge d'exercer une activité économique, ont une probabilité accrue de bénéficier de transferts de fonds. En outre, les ménages se situant au milieu de l'échelle socioéconomique albanaise auront probablement une probabilité accrue de bénéficier de transferts de fonds. On suppose, d'une part, que la population vivant en situation de pauvreté relative n'a pas la capacité de se doter d'une source de revenu externe, et d'autre part, que les ménages aisés ne ressentent soit pas la nécessité d'un soutien financier, soit ont émigré en famille. Compte tenu de l'importance de capitaux nécessaires pour une entreprise familiale non agricole ou pour la valorisation des terres agricoles en propriété, on présume finalement une influence positive de ces caractéristiques sur la réception de *remittances*. Cette hypothèse se justifie par l'intérêt du donneur de fonds, qui voit ainsi se créer une source de revenus dont il pourrait bénéficier ou hériter ultérieurement.

Quant à l'intégration des comportements migratoires du ménage, elle thématise, entre autre, l'interrelation des différents types de migration, indiquant une stratégie migratoire complexe et une insertion des ménages dans un espace transnational. On suppose que les ménages ayant migré au sein du pays, particulièrement vers la côte ont davantage de chances de bénéficier de transferts de fonds que ceux n'ayant pas effectué de migration interne. En outre, les ménages qui comptent des migrants internationaux de longue durée sont présumés avoir une probabilité moindre de recevoir des *remittances* que ceux qui comptent des migrants internationaux de courte durée.

Les caractéristiques des anciens membres établis à l'étranger (les donneurs potentiels) représentent la deuxième entité sociale de cet espace transnational dotée d'un poids considérable dans la prise de décision d'envoyer de l'argent. L'hypothèse est ici que les ménages dont les migrants sont des jeunes hommes moyennement ou hautement qualifiés ont une probabilité accrue de bénéficier de transferts de fonds.

Aucun de ces cinq facteurs n'est indépendant des autres. La composition démographique d'un ménage, par exemple, est non seulement indirectement liée aux normes sociétales spécifiques de la région de résidence, mais aussi

une conséquence directe de l'intégration des comportements migratoires ou encore des caractéristiques des anciens membres établis à l'étranger : si ces derniers sont de jeunes adultes, les membres restés au pays ne seront probablement que des personnes âgées. Il s'agit donc dans cette étude non seulement de définir les caractéristiques distinguant un ménage bénéficiaire d'un ménage non bénéficiaire de *remittances*, mais aussi d'identifier les facteurs explicatifs.

4.2 Méthodes, définitions et données

4.2.1 Méthodologie

Ces hypothèses sont vérifiées à partir des données du Living Standard Measurement Survey (LSMS), effectué en 2002 en Albanie.

L'élaboration et la réalisation du LSMS ont été assurées par l'Office de Statistique Albanais (INSTAT) avec le soutien technique de la Banque Mondiale¹⁹. Cette enquête périodique (effectuée tous les 3 ans) auprès des ménages est l'une des principales informations sur les conditions de vie et la pauvreté. Conçu pour l'orientation politique de la mise en œuvre et l'évaluation de programmes économiques ou sociaux, le LSMS se prête bien à cette analyse car il recense les différentes sources de revenus par ménage, dont les transferts de fonds.

Les ménages constitueront la base de l'analyse. Ceci permet non seulement de rendre compte de la fonction familiale et intergénérationnelle inhérente aux stratégies migratoires et au soutien économique, mais aussi de synthétiser les différentes informations nécessaires sur une unité qui restera la même au long de l'analyse. En outre, le ménage est l'unité d'observation la plus appropriée pour l'analyse des dimensions économiques (Lucas et Stark, 1985).

L'analyse portera sur l'ensemble des ménages recensés par le LSMS. Grâce à un échantillon de contrôle, qui regroupe uniquement les ménages comptant des migrants internationaux identifiés par l'enquête, les résultats obtenus à partir de l'échantillon global pourront être attestés ou démentis par le contrôle du statut migratoire (voir chap. 4.2.3.2, p. 43).

Le travail empirique se divise en trois parties : Une analyse comparative et descriptive des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires de transferts de fonds où les trois dimensions propres aux ménages (démographiques,

¹⁹ La Banque Mondiale a promu le LSMS dans environ 60 pays, permettant ainsi des analyses comparatives. Des informations supplémentaires ainsi que l'enquête utilisée ici peuvent être téléchargées depuis le site www.worldbank.org/lsm.

économiques et migratoires) sont analysées et présentées (chapitre 5); l'identification des facteurs qui déterminent la réception de transferts de fonds, à l'aide de régressions logistiques (chapitre 6); l'identification des facteurs influençant l'importance des montants transférés (chapitre 7).

La régression logistique permet de modéliser l'impact de différentes variables explicatives considérées séparément sur la probabilité de l'avènement de l'événement sous étude, qui est traduit par une variable qualitative et dichotomique, par exemple "statut de bénéficiaire" (0=non; 1=oui).

Le modèle calcule le rapport des cotes (ou *odds ratio*) de bénéficier de transferts de fonds en fonction de différentes modalités d'une variable. La cote est définie par le rapport entre la probabilité de recevoir des transferts de fonds et celle de ne pas en bénéficier, pour les individus caractérisés par une même valeur de la variable explicative introduite. Dans les tableaux, les *odds ratios* sont présentés sous la forme exponentielle, ceci afin de traduire un risque relatif. Une valeur supérieure à l'unité signifie un risque accru, par rapport à la modalité de référence, de bénéficier d'un transfert. Une valeur inférieure à l'unité traduit un risque diminué, toujours par rapport à la situation de référence.

4.2.2 Définitions

Dans ce travail, il sera question des transferts de fonds provenant d'une personne privée établie à l'étranger, indépendamment du type de migration. Les transferts en argent liquide et en biens sont tous deux recensés par l'enquête, pour autant qu'ils aient été effectués au cours des 12 derniers mois. La valeur des biens transférés a été estimée par l'interviewé et sera additionnée aux apports financiers pour former le montant total des *remittances* par ménage. Le choix de ne prendre en compte que les transferts provenant de l'étranger s'impose par le faible effectif des ménages bénéficiaires de transferts de fonds internes.

La notion de statut social (variables indépendantes) comprend les dimensions mentionnées dans le Schéma 1 à la page 37, à l'exception des caractéristiques des migrants internationaux, qui ne sont pas toutes connues. Les variables sont énumérées dans l'Annexe 1 et définies plus loin.

L'unité d'analyse, le ménage, regroupe toutes les personnes partageant une même habitation et présentes au moment de l'enquête ou absentes durant une période de moins de 6 mois précédant la récolte des données.

4.2.3 Description des données

Le LSMS concerne 3 599 ménages albanais (regroupant 16 521 individus) représentatifs de l'ensemble de la population albanaise, interrogés entre avril

et juillet 2002. Il touche divers aspects de la vie du ménage : y sont recensées des données portant sur ses caractéristiques sociodémographiques, migratoires, sur l'habitat, sur l'assistance sociale ou privée, sur l'agriculture ainsi que sur la situation économique et la pauvreté.

4.2.3.1 Echantillonnage

Le territoire albanais est réparti administrativement en 12 préfectures comptant chacune de 2 à 4 districts (total de 36 districts). A l'intérieur de chaque district, les communes (villages ruraux et petites villes) et les villes (les unités d'énumération) ont été regroupées à partir du Recensement Albanais de la Population de 2001 en 450 unités d'énumération, qui représentent la base de l'échantillonnage. Dans chacune de ces unités, 12 unités d'habitation (considérées égales à l'unité ménagère) ont été sélectionnées aléatoirement parmi les unités d'habitations effectivement habitées et listées dans le recensement 2001. Parmi ces groupes de 12 habitations, quatre ont été sélectionnés par un tirage aléatoire pour constituer un groupe d'unités de réserve.

Les données du LSMS permettent ainsi des analyses territoriales séparées pour les régions urbaines et rurales ainsi que pour les quatre grandes régions agrobiologiques : la région urbaine du district de Tirana (ville de Tirana) ; la région côtière comprenant les districts le long de la côte de Lezhe au Nord jusqu'à Sarande au Sud ; la région montagneuse située au Nord-Est du pays qui regroupe les districts Tropoje, Has jusqu'à Librazhid et Gramsh ; la région centrale du pays qui englobe les autres districts (voir Carte 1, p. 42).

L'urbanité d'une zone de résidence a été définie soit sur la base d'une partition administrative existante, soit de manière arbitraire par les enquêteurs sur le terrain en tenant compte des limites traditionnelles de voisinage.

Carte 1 : Division administrative du territoire albanais, Albanie 2002.



Source : INSTAT 2001.

4.2.3.2 Limites inhérentes aux données

Les données présentent quelques limites. Premièrement, les informations relatives à la migration permanente d'un ancien membre du ménage sont incomplètes et ne permettent pas l'extraction d'un échantillon regroupant l'ensemble des ménages qui comptent des migrants.

En effet, le LSMS permet uniquement de vérifier l'émigration permanente d'un ancien membre du ménage lorsque sa mère est encore en vie et vit dans le ménage en question. Un ménage dirigé par une femme, dont le mari est établi à l'étranger, ne figurera dès lors pas dans la catégorie des ménages comptant des migrants internationaux permanents²⁰.

Tableau 1 : Le statut bénéficiaire et migratoire des ménages albanais, selon le lieu de résidence, 2002.

			Sans migrants internationaux	Avec migrants internationaux		All
				permanents	temporaires	permanents et temporaires
urbain	Non-bénéficiaires	en %	71.7	22.9	4.4	0.9
		N	1140	346	77	17
	Bénéficiaires	en %	32.3	58.5	3	6.2
		N	122	215	16	26
	Total	en %	63	30.8	4.1	2.1
		N	1262	561	93	43
rural	Non-bénéficiaires	en %	65.2	19.2	13.1	2.5
		N	848	241	179	29
	Bénéficiaires	en %	20.6	65.7	5.9	7.8
		N	75	212	27	29
	Total	en %	54.4	30.5	11.4	3.8
		N	923	453	206	58
All	Non-bénéficiaires	en %	68.2	20.9	9.1	1.8
		N	1988	587	256	46
	Bénéficiaires	en %	25.7	62.6	4.7	7.1
		N	197	427	43	55
	Total	en %	58.3	30.6	8.1	3
		N	2185	1014	299	101

Source : LSMS 2002.

Par conséquent, pour un quart des bénéficiaires de *remittances* recensés par le LSMS, il n'est pas possible d'identifier une migration internationale quelconque, alors même que ces ménages bénéficient par définition du soutien de la part d'au moins un migrant établi à l'étranger (Tableau 1). La proportion de ménages bénéficiaires sans migrant identifié s'élève même à un tiers dans les zones urbaines. L'analyse des relations de parenté entre les donneurs et les personnes de référence des ménages bénéficiaires montre que

²⁰ Bien que la présence ou l'absence du mari ait été recensée par le LSMS, l'exploitation de cette variable n'est pas possible en raison de nombreuses réponses manquantes (50%).

nombre de donateurs ne peuvent pas être identifiés par le LSMS (Tableau 2) : les conjoints, (beaux-) frères et (belles-) sœurs ainsi que d'autres personnes représentent près de 45% des donateurs.

Tableau 2 : Relation (de parenté) entre les donateurs privés et les personnes de référence des ménages bénéficiaires, Albanie 2002.

	effectif	en %
époux/partenaire	69	5,1
enfants	746	55,1
frère/sœur	229	16,9
beaufrère/bellesœur	126	9,3
autres	183	13,5
Total	1353	100,0

Sources : LSMS 2002.

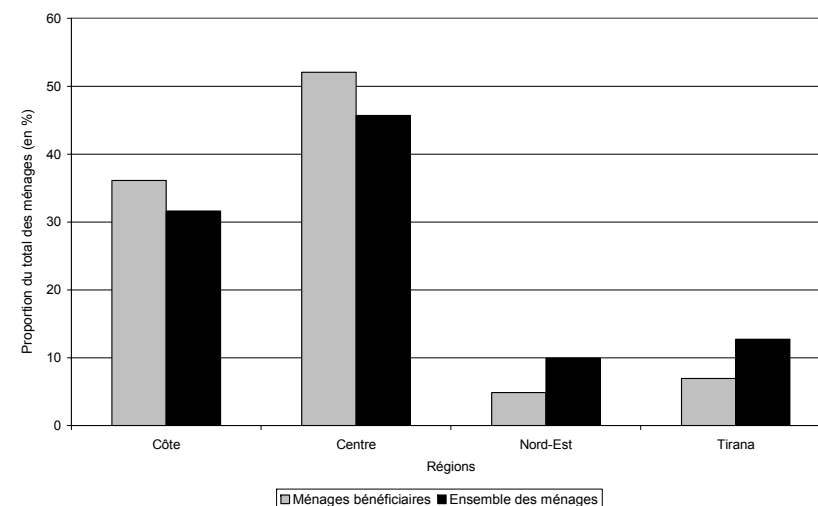
Limiter l'analyse à l'échantillon des ménages dont au moins un migrant international a été identifié serait une importante simplification du phénomène et biaiserait les résultats. En effet, cette solution reviendrait à se limiter aux migrants internationaux ayant quitté le foyer parental. Pour cette raison, l'analyse des ménages bénéficiaires portera sur l'ensemble des ménages albanais et pas uniquement sur ceux qui comptent des migrants internationaux identifiés. Ce dernier échantillon servira cependant de groupe de contrôle, qui permettra l'identification des facteurs influençant le phénomène de transfert de fonds, lui-même, tout en éliminant l'interaction avec le statut migratoire des ménages.

5 Caractéristiques des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires

5.1 Distribution géographique des transferts de fonds en Albanie

Plus de la moitié des ménages albanais (54,4%) vit en zone rurale, près d'un tiers dans les zones urbaines hors de Tirana et quelque 12,7% dans la capitale. Les envois de fonds des migrants concernent davantage des ménages situés hors de la capitale. Alors que les zones urbaines et rurales hors de Tirana comptent respectivement 36,5% et 56,5% des ménages bénéficiaires, Tirana n'en abrite que 7%. Ce sont particulièrement les régions côtières et centrales qui bénéficient le plus des transferts de fonds (Graphique 4).

Graphique 4 : Répartition des ménages bénéficiaires sur le territoire albanais selon les régions, Albanie 2002.



Source : LSMS 2002.

Les ménages bénéficiaires représentent un quart de l'ensemble des ménages, sauf à Tirana (12,7%) et dans le Nord-Est du pays (11,4%). Le montant des

remittances, tant en terme nominal qu'en pourcentage du revenu ménager annuel²¹ démontre leur apport élevé. La médiane des montants reçus par ménage s'élève à 700 dollars pour l'ensemble du pays. Les 50% des ménages qui oscillent autour de cette valeur centrale ont bénéficié entre 280 et 1400 dollars (1^{er} et 3^e quartile) durant les 12 derniers mois qui ont précédé l'enquête (Tableau 3).

L'étendue interquartile de la distribution des proportions des transferts de fonds dans le revenu total ménager se situe entre 18,1% et 101% (médiane de 44,4% - cf. note 21, p. 46). La distribution est fortement dissymétrique avec une tendance vers des valeurs élevées.

Tableau 3 : Distribution en quartiles des transferts de fonds (en dollars et en % du revenu ménager annuel), selon le lieu de résidence, Albanie 2002.

En valeurs absolues (\$)						
	N	Minimum	1 ^{er} quart.	Médiane	3 ^{ème} quart.	Maximum
Tirana	76	46	420	700	1 050	5 600
Autres urbains	303	2	210	420	840	9 100
Rurales	343	2	350	700	1 400	10 500
Total	722	2	280	700	1 400	10 500

En % du revenu ménager annuel				
	N	1 ^{er} quart.	Médiane	3 ^{ème} quart.
Tirana	76	17,3	27,9	73,5
Autres urbains	303	13,9	27,8	69,4
Rurales	343	23,8	63,5	125,0
Total	722	18,1	44,4	101,0

Source : LSMS 2002. Le revenu ménager annuel a été extrapolé à partir du revenu ménager mensuel courant.

Dans les régions urbaines autres que Tirana, la distribution des montants reçus par ménage bénéficiaire est plus concentrée et les montants moins importants que dans les régions rurales : l'intervalle semi-quartile est de 315 dollars dans les régions urbaines contre 525 dollars dans les zones rurales. On en déduit une inégalité plus importante parmi les bénéficiaires situés en zone rurale. En outre, la médiane est particulièrement basse parmi les bénéficiaires

²¹ Etant donné que le revenu ménager annuel a été extrapolé à partir du revenu ménager courant autodéclaré, ces valeurs ont un caractère approximatif et peuvent être biaisées tant par la variabilité mensuel des revenus, que par des imprécisions de la part du répondant. Les transferts de fonds, pour leur part, ont été déclarés sans faire forcément référence à une période précise durant les douze mois précédant l'enquête. Il résulte que le montant des transferts de fonds peut être supérieur à l'extrapolation annuel du revenu ménager courant autodéclaré – lequel comprend dans certains cas des remittances reçus dans le mois courant, dans d'autres cas pas – d'où des ratios supérieurs au maximum hypothétique de 100%.

situés dans les villes autres que Tirana, soit 420 dollars contre 700 dollars à Tirana et dans les zones rurales.

Les régions rurales comptent non seulement la proportion la plus élevée de ménages bénéficiaires, mais cet apport financier semble participer à une part importante du revenu ménager annuel. Les *remittances* représentent, pour les ménages situés dans l'étendue interquartile de la distribution, entre 23,8% et 125% du revenu total ménager (cf. note 21, p. 46) et la part médiane se situe à 63,5%. Dans les zones urbaines du pays, l'apport financier est proportionnellement moins important (médiane 28%) et les disparités entre ménages sont plus faibles, comme le montre l'intervalle semi-quartile qui est de 28 points (contre 50,6 points en zone rurale).

5.2 Composition démographique des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires de transferts de fonds

5.2.1 Introduction et définitions

La structure démographique des ménages albanais peut être explicitée par différents indicateurs, qui sont le nombre de personnes résidant dans le ménage, le type de ménage, défini par les liens de descendance / parenté entre les membres du ménage, l'âge moyen des membres du ménage, l'âge du chef du ménage, le sexe et l'état civil de cette personne et l'histoire familiale du couple (appréhendé par le nombre d'enfants et leurs âges). Sont distingués les types suivants : les ménages individuels, les ménages en couple, les ménages monoparentaux, les ménages nucléaires, les ménages élargis ainsi que les ménages élargis incomplets²². Ces différents types peuvent également compter des membres supplémentaires qui ne sont pas apparentés à la personne de référence.

Le nombre d'enfants a quant à lui été standardisé indirectement par âge et par lieu de résidence des femmes, prenant l'ensemble des femmes âgées d'au moins 15 ans comme population de référence²³.

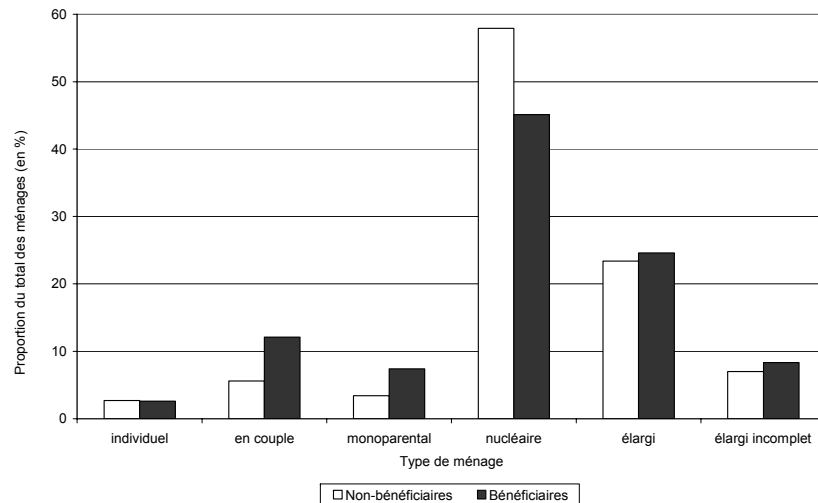
²² Les ménages élargis sont répartis en deux catégories : les ménages élargis complets dont le conjoint de la personne de référence ainsi qu'au moins un de ses enfants est présent ; les ménages élargis incomplets dont soit des partenaires du couple de référence, ou l'ensemble du noyau familial de la personne de référence est absent.

²³ L'information sur le nombre d'enfants du couple ou de la personne de référence dans le ménage n'est connue que pour les ménages dont la mère des enfants en question est

5.2.2 Composition démographique des ménages dans l'ensemble du pays

La migration a eu un impact important sur les formes de cohabitation de la population albanaise en diminuant le nombre de cohabitants du même ménage. Les bénéficiaires vivent, en raison de l'importante émigration des anciens membres du ménage (voir chap. 5.4.2.3, p. 62), plus souvent en communauté restreinte : les ménages regroupant moins de quatre personnes sont proportionnellement plus représentés chez les bénéficiaires que les non bénéficiaires, soit respectivement 21,3% et 13,4%.

Graphique 5 : Types de ménage, selon le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.



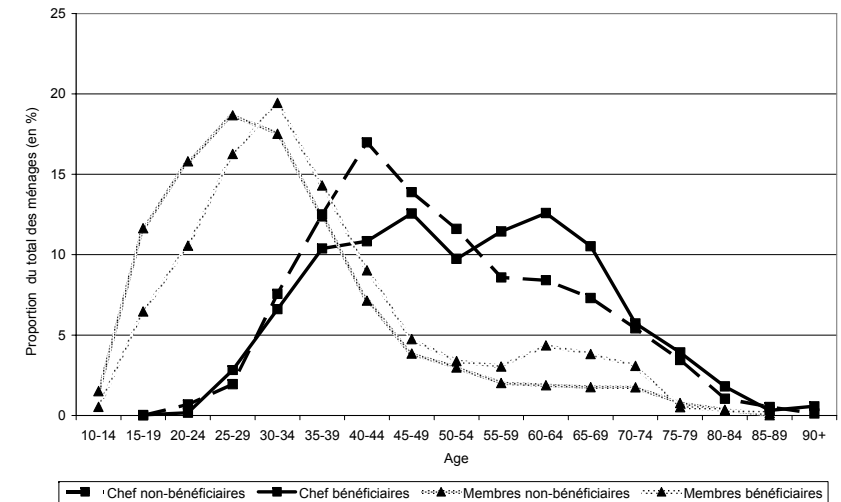
Source : LSMS 2002

Les bénéficiaires regroupent au moins deux fois plus de ménages en couple ou de ménages monoparentaux, représentant 19,5% des bénéficiaires, alors que les familles nucléaires sont proportionnellement moins représentées, avec 45,1% chez les bénéficiaires contre 57,9% chez les non bénéficiaires (Graphique 5).

encore en vie et présente dans le ménage. Or, 144 ménages (représentant 3,6% du total) sont dirigés par un homme sans conjointe.

Les membres des ménages bénéficiaires sont en moyenne plus âgés que ceux des ménages non bénéficiaires (Graphique 6). On compte proportionnellement plus de ménages dont la moyenne d'âge se situe au-dessus de 49 ans parmi les bénéficiaires, soit 18,7% contre 11,5% parmi les non bénéficiaires.

Graphique 6 : Age moyen de l'ensemble des membres par ménage et âge du chef des ménages, selon le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.



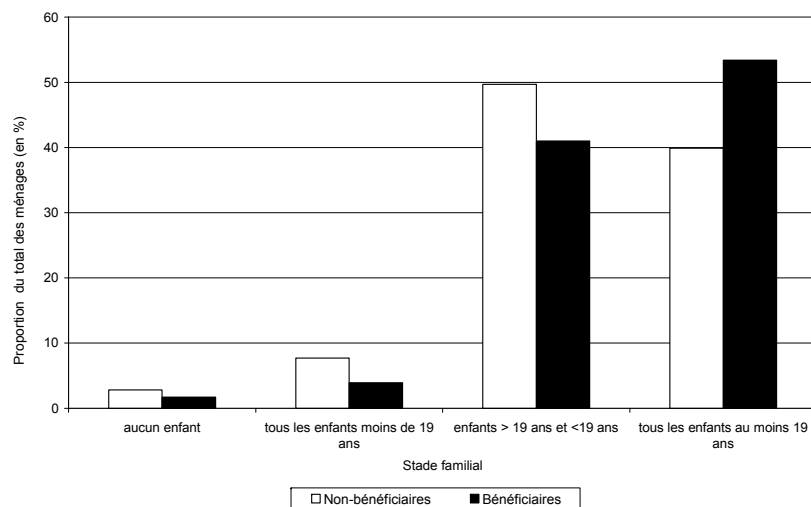
Source : LSMS 2002

L'âge et le sexe de la personne de référence du ménage donnent également certaines indications sur la position sociale des ménages bénéficiaires. Deux observations rejoignent les résultats d'autres études (De Zwager et al. 2005 ; Germeñi et al. 2001 ; Itzigsohn 1995). On compte proportionnellement plus de personnes âgées de 50 ans ou plus à la tête d'un ménage bénéficiaire (56,6%) que d'un ménage non bénéficiaire (45,6%) (Graphique 6). De plus, les chefs de ménage féminins sont deux fois plus représentés parmi les bénéficiaires (18%) que parmi les non bénéficiaires (7,3%). De même, les personnes divorcées, séparées ou veuves sont plus représentées.

Ces différences s'expliquent notamment par la position dans le cycle familial du couple de référence, traduisant le potentiel migratoire du ménage. Lorsque les enfants sont adultes, ils peuvent émigrer et soutenir leurs parents. Gedeshi (2002) a en effet observé que les revenus ménagers augmentent avec l'âge de la personne de référence et atteignent le maximum à 55 ans ou plus, lorsque deux générations sont actifs. Contrairement aux non bénéficiaires, les familles bénéficiaires se trouvent plus souvent dans un stade familial

avancé (53,4% des bénéficiaires ont des enfants adultes contre 39,9% - Graphique 7). Outre ce soutien intergénérationnel, les transferts sont parfois destinés indirectement aux enfants des migrants (Germejni et al. 2001) : en effet, il arrive souvent que les grands-parents doivent assurer la formation et les soins des petits-enfants lorsque les parents sont à l'étranger.

Graphique 7 : Stade dans le cycle familial des ménages, selon le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.



Source : LSMS 2002. Les données manquantes ont été écartées.

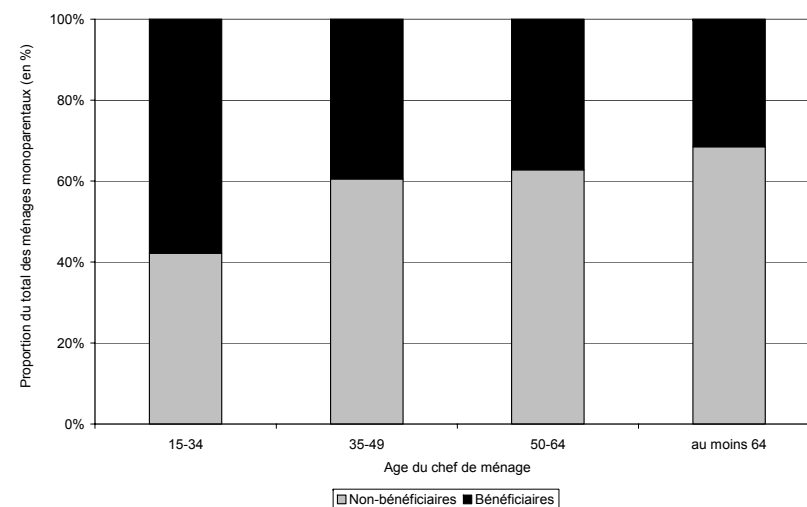
Le potentiel migratoire des ménages bénéficiaires est aussi supérieur à celui des ménages non bénéficiaires. En effet, les femmes bénéficiaires cheffes ou conjointes du chef de ménage, ont en général donné naissance à plus d'enfants que les non bénéficiaires, mais cette descendance nombreuse a souvent émigré. La proportion de femmes, standardisée par âge et par lieu de résidence, ayant eu au moins quatre enfants se situe respectivement à 48% contre 43,7%.

Afin d'éviter une confusion liée à l'importante proportion de ménages élargis dans le LSMS et dans le but d'explicitier les caractéristiques propres aux principaux types de ménages bénéficiaires, seuls les types de ménages restreints (individuels, en couple ou monoparentaux) seront analysés ci-dessous. L'âge des chefs de ménage répartis selon le type de ménage démontre clairement que ces formes restreintes de cohabitation ne regroupent pas les mêmes populations selon s'il s'agit d'un ménage bénéficiaire ou non bénéficiaire.

Parmi les personnes vivant seules, deux tiers des bénéficiaires ont atteint l'âge de 64 ans, alors qu'on en compte que 56,1% parmi les non bénéficiaires. Au sein des ménages en couple sans autres parents, on compte essentiellement des personnes de référence âgées d'au moins 50 ans chez les bénéficiaires, tandis que près d'un cinquième des non bénéficiaires ont moins de 50 ans.

Quant aux ménages monoparentaux, les bénéficiaires sont particulièrement représentés parmi les jeunes parents, alors que les non bénéficiaires regroupent le plus souvent des personnes plus âgées (Graphique 8).

Graphique 8 : Chefs des ménages monoparentaux, selon l'âge et le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.



Source : LSMS 2002

De plus, ces entités bénéficiaires comptent davantage de personnes de référence de sexe féminin (98,5% contre 83,5% parmi les non bénéficiaires). Quelque 10% de ces bénéficiaires sont mariées alors que l'on n'en compte aucune parmi les femmes non bénéficiaires. Il s'agit probablement de femmes dont le mari a émigré à l'étranger. Les familles dont seulement une partie des enfants a dépassé l'âge de 19 ans sont sur-représentées chez les bénéficiaires (38,8%) comparativement aux non bénéficiaires (26,5%). Ces ménages bénéficient donc d'un potentiel migratoire supplémentaire, en raison des enfants qui ont atteint l'âge adulte.

5.2.3 Particularités régionales

Les régions rurales se caractérisent, contrairement aux zones urbaines où la population est généralement plus âgée, par un différentiel d'âge moyen des membres du ménage plus marqué entre bénéficiaires et non bénéficiaires : dans seulement 55,6% des ménages bénéficiaires, l'âge moyen se situe en dessous de 35 ans, alors que ce groupe représente 70,7% du total des non bénéficiaires. Les ménages dont l'âge moyen est supérieur à 50 ans sont même près de deux fois plus représentés parmi les bénéficiaires de fonds (17,6%) que les non bénéficiaires (9,1%).

On remarquera en outre des différences de fécondité étonnantes parmi les ménages bénéficiaires selon la région. Le nombre d'enfants par femme, après prise en compte de l'âge, est généralement plus élevé dans les régions rurales ; cependant, les bénéficiaires comptent une moindre proportion de femmes ayant eu au moins quatre enfants : 35,4% contre 37% chez les non-bénéficiaires. Dans les régions urbaines, on observe l'inverse : les femmes bénéficiaires ayant eu au moins quatre enfants sont sur-représentées par rapport aux non bénéficiaires (21,4% contre 14,5%). Cette observation s'explique probablement par le fait qu'il s'agit de femmes issues de l'exode rural ayant un comportement démographique plus traditionnel que celles d'origine urbaine.

5.2.4 Synthèse

Ainsi, les principales régions bénéficiaires se situent le long de la côte et dans le centre de l'Albanie, avec une légère prépondérance dans les zones rurales ; la capitale et le Nord-Est du pays bénéficient proportionnellement moins des transferts de fonds. Le montant médian transféré durant la période de référence se situe à 700 dollars par ménage et représente 44,4% du revenu ménage.

Quant à la composition démographique des ménages, les chiffres montrent que les ménages bénéficiaires sont généralement constitués de personnes plus âgées, traduisant un stade plus avancé dans le cycle familial. Ces ménages ont donc eu un potentiel migratoire important. Par conséquent, les personnes composant les ménages bénéficiaires ne sont plus entourés par un environnement multigénérationnel et vivent en cohabitation plus restreinte.

Bien que la solitude des personnes âgées s'accroît en raison de la migration des jeunes (De Soto et al. 2002), les jeunes migrants ont maintenu le devoir du soutien financier. Le réseau de soutien familial s'est internationalisé, ce qui a pour conséquence l'obsolescence du ménage élargi comme structure d'entraide. En outre, ces transferts de capitaux expliquent la sous-représentation des personnes âgées parmi la population pauvre.

Les ménages individuels, les ménages en couple et particulièrement les ménages monoparentaux sont non seulement très représentés parmi les bénéficiaires, mais se singularisent aussi par leurs compositions démographiques. Les ménages individuels ou composés d'un couple bénéficiaire comptent davantage de personnes âgées. Les ménages bénéficiaires monoparentaux sont plus souvent dirigés par des jeunes femmes qui se trouvent dans une phase intermédiaire du cycle familial, et dépendent sans doute financièrement d'un mari émigré.

5.3 Caractéristiques socio-économiques des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires de transferts de fonds

5.3.1 Introduction et définitions

Ce chapitre décrit les ménages bénéficiaires et non bénéficiaires selon leur position dans l'échelle socio-économique exprimée par le capital humain, la participation au marché du travail et les sources de revenus.

Le capital humain est exprimé par le niveau de formation du chef de ménage et par la formation moyenne (nombre d'années de scolarité) de l'ensemble des membres du ménage âgés de 20 ans et plus. Le niveau de formation dépendant étroitement de l'âge et du lieu de résidence, ces indicateurs seront standardisés indirectement par ces deux variables, prenant l'ensemble des ménages albanais comme population de référence. Le système scolaire albanais se divise en 4 étapes : deux blocs de 4 ans (scolarité obligatoire), suivis d'un niveau secondaire général (4 ans) ou d'un apprentissage (2 à 5 ans). Le niveau secondaire peut être complété par un niveau universitaire (6 ans) et post-universitaire.

Afin de refléter la capacité des individus à mettre à profit leur niveau de formation sur le marché du travail, on s'intéressera aux taux d'activité ainsi qu'aux taux de chômage. De même, au sein de chaque ménage, il s'agira de définir les types d'emploi (indépendant, salarié, ou lié à une exploitation agricole familiale). Le nombre hebdomadaire moyen d'heures de travail des actifs occupés par ménage thématise le sous-emploi. Les ménages comptant au moins un actif occupé seront répartis en fonction de la distribution en quartiles dans les régions urbaines et rurales.

La population active comprend, conformément au standard du Bureau International du Travail, les personnes âgées de 14 ans et plus économiquement actives durant les 7 jours précédant l'enquête. La population active se compose de chômeurs et de personnes employées en tant que : travailleurs dépendants, travailleurs non payés sur les propres terres familiales, entrepreneurs libres, travailleurs occasionnels, ainsi que personnes

en congé. Les chômeurs n'ont pas travaillé durant la période de référence, tout en ayant cherché activement un emploi ou ayant déclaré vouloir travailler. Cette définition large du chômage s'impose en raison du manque d'indicateurs précis sur la recherche d'un emploi et du caractère informel et occasionnel du marché du travail albanais.

Afin de rendre compte des importantes différences de l'activité professionnelle et du chômage selon l'âge (voir Graphiques 10 et 11, p. 56), ces indices seront standardisés indirectement par le lieu de résidence, le sexe et l'âge en prenant l'ensemble des actifs âgés d'au moins 15 ans comme population de référence.

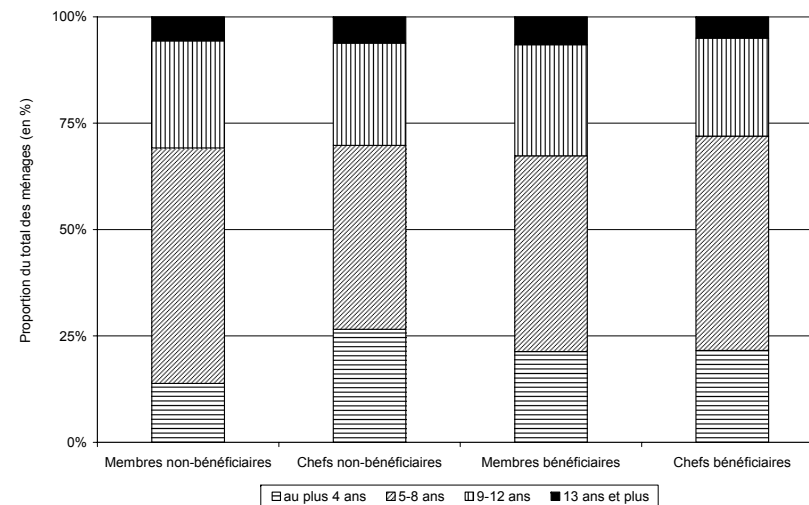
Les ressources financières seront appréhendées par la position des ménages dans la distribution en quartiles des revenus ménagers courants (auto déclarés) par tête, en fonction de la préfecture de résidence et de la zone (urbain, rural). Le fait de tenir compte de la position géographique permet de détecter d'éventuelles situations de pauvreté relative²⁴. Les sources de revenus supplémentaires seront également analysées.

5.3.2 Caractéristiques socio-économiques des ménages dans l'ensemble du pays

Le communisme ayant eu un effet positif sur la scolarisation (UNDP 2000), rares sont les personnes non-scolarisés. Les illettrés aux jeunes âges (6 à 15 ans / 15 à 30 ans) sont cependant proportionnellement plus nombreux parmi les bénéficiaires (9,3% et 7,6%) que parmi les non bénéficiaires (6,8% contre 6,9%).

Les ménages bénéficiaires disposent, à moyenne d'âge égale par ménage, d'un capital humain moins important que les ménages non bénéficiaires. Les ménages dont le niveau de formation moyen standardisé atteint un minimum de 9 ans de scolarisation représentent uniquement 28,4% chez les bénéficiaires contre 32,7% chez les non bénéficiaires (Graphique 9). Les mêmes disparités se vérifient parmi les chefs de ménage d'une manière plus importante encore.

Graphique 9 : Niveau de formation du chef et niveau de formation moyen de l'ensemble des membres (âgés 20 ans et plus) par ménage, standardisé par âge / moyenne d'âge et lieu de résidence, selon le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.



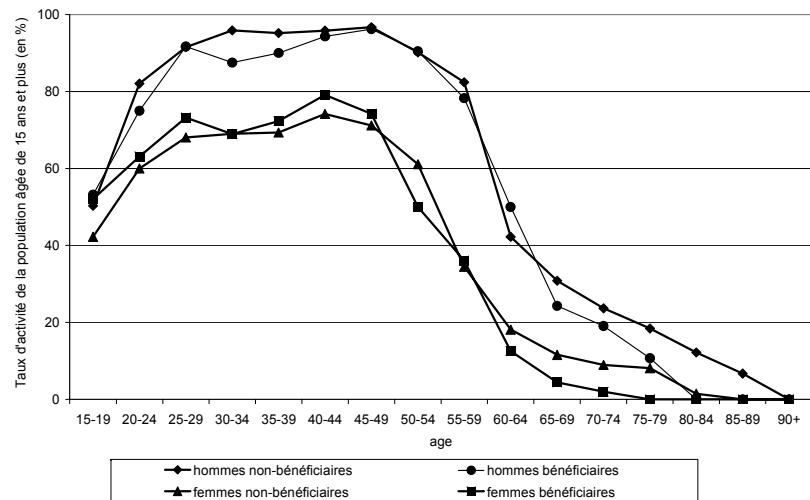
Source : LSMS 2002

Le taux d'activité standardisé des 15 ans et plus est légèrement plus faible parmi la population bénéficiaire que non bénéficiaire, soit respectivement 64,6% contre 66,3%. Il existe cependant une importante différence entre l'activité économique des femmes et celle des hommes. Alors que 73 hommes sur 100 sont actifs parmi les bénéficiaires contre 78 parmi les non bénéficiaires, les femmes actives sont légèrement sur-représentées parmi les bénéficiaires par rapport aux non bénéficiaires (56,8% contre 55,7%). Ce résultat rejoint les observations semblables de Durand et al. (1996).

La sur-représentation des actives se vérifie uniquement parmi les jeunes femmes bénéficiaires (Graphique 10). Il semblerait qu'il leur incombe une double responsabilité à la fois familiale et économique, déjà attestée parmi les femmes migrantes internes à la tête d'un ménage (INSTAT 2004d). Ces femmes remplacent probablement les hommes partis à l'étranger.

²⁴ Il ne s'agit ici du montant du revenu ménager avant la perception de transfert de fonds, mais du revenu mensuel courant auto-déclaré (voir note 21).

Graphique 10 : Taux d'activité de la population (âgée de 15 ans et plus), selon l'âge, le sexe et le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.



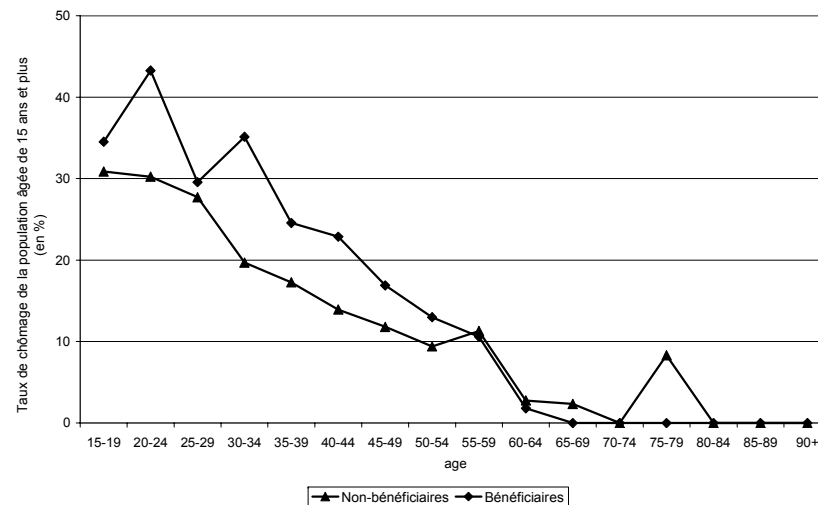
Source : LSMS 2002 ; Les valeurs manquantes ont été écartées.

Les bénéficiaires ayant atteint l'âge de la retraite se retirent plus fortement du marché du travail que les non bénéficiaires, pour lesquelles une activité économique semble nécessaire afin de compléter le revenu provenant des pensions versées (Graphique 10).

La population bénéficiaire a en outre plus de peine à trouver un emploi : alors que 21,3% des bénéficiaires actifs – à âge, sexe et lieu de résidence égaux – sont au chômage, on en compte uniquement 15,3% parmi les non bénéficiaires.

Les différences sont marquées parmi les jeunes adultes, mais s'atténuent avec l'âge (Graphique 11). Un niveau de formation inférieur ainsi qu'une nécessité économique moins pressante parmi les bénéficiaires sont des explications de ce résultat, difficile à commenter faute d'information sur les causes du chômage.

Graphique 11 : Taux de chômage de la population active (âgée de 15 ans et plus), selon l'âge et le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.



Source : LSMS 2002

A la difficulté de trouver un emploi pour les personnes bénéficiaires s'ajoute la précarité inhérente au sous-emploi. Dans près d'un tiers des ménages bénéficiaires (32,4%) comptant au moins une personne active occupée, le nombre moyen d'heures de travail par semaine est inférieur à 30 heures (1^{er} quartile), alors que cette proportion ne s'élève qu'à 22,8% parmi les ménages non bénéficiaires.

Pour l'ensemble du pays, une légère pauvreté relative s'observe pour les ménages bénéficiaires (revenu ménage par personne médian du pays : 29,2 dollars par mois et par membre du ménage). Etant donné les importantes différences du niveau de vie et du pouvoir d'achat entre les régions rurales et urbaines, l'analyse distincte par lieu de résidence apportera quelques informations supplémentaires.

Il faut cependant remarquer que les ménages bénéficiaires dépendent plus souvent de l'aide sociale que les ménages non bénéficiaires, ce qui peut aussi s'expliquer par des effets d'âge. On compte en effet 53,5% et 11,6% des ménages bénéficiaires profitant respectivement d'un seul ou d'au moins deux transferts sociaux contre seulement 44,3% et 10,4% parmi les non bénéficiaires. A l'inverse, les ménages bénéficiaires profitent moins souvent d'un revenu provenant d'une entreprise non agricole indépendante (9,2% contre 16,4%).

5.3.3 Particularités régionales

Plusieurs indicateurs montrent que le statut socio-économique des bénéficiaires comparativement aux non bénéficiaires est davantage défavorable en zone urbaine.

En particulier, les ménages bénéficiaires urbains souffrent d'un handicap important en terme de niveau de formation, par rapport aux ménages non bénéficiaires. On compte en effet, 58,1% de ménages bénéficiaires dont le niveau scolaire moyen standardisé ne dépassent pas l'école obligatoire, contre 47,8% pour les non bénéficiaires. Ce handicap s'observe également pour les chefs des ménages. Dans les régions rurales, 83,6% des ménages sont faiblement formés.

Le taux d'activité des femmes est plus élevé dans les régions rurales que dans les zones urbaines, en raison des possibilités d'emploi sur les terres familiales. Or, l'activité professionnelle semble davantage vitale pour les femmes bénéficiaires, par rapport aux non bénéficiaires, en zone urbaine, alors même que le chômage touche plus les femmes (45,2%) que les hommes (37,7%). Dans les régions rurales, l'inverse est observé. Le cumul des responsabilités familiales et économiques des femmes est donc avant tout un phénomène urbain.

En outre, les ménages bénéficiaires des régions urbaines, qui comptent au moins un actif occupé, sont particulièrement touchés par le sous-emploi : 35,6% de ces ménages travaillent moins de 40 heures par semaine contre 19% pour les non bénéficiaires.

En dernier lieu, le revenu ménager mensuel (autodéclaré) par tête est largement inférieur dans les ménages ruraux (médiane de 21 dollars) par rapport aux ménages urbains (médiane de 42 dollars). Or, les bénéficiaires se trouvent plus souvent dans une situation de pauvreté relative en zone urbaine. Quelque 30,4% des ménages bénéficiaires urbains vivent avec un montant se situant dans le 1^{er} quartile des distributions préfectorales des revenus ménagers mensuels par tête ; les ménages non bénéficiaires y sont seulement représentés à valeur de 22,5%. Dans les régions rurales, l'inverse s'observe, avec des taux de 20% et 25%.

Ainsi, les ménages bénéficiaires des régions urbaines paraissent, en raison de leur situation financière défavorable, davantage contraints à s'intégrer dans le marché du travail. Alors que le coût de la vie et les difficultés de trouver un travail sont plus élevés dans les régions urbaines, les bénéficiaires vivant en ville reçoivent paradoxalement – tant en valeur absolue que proportionnellement à leur revenu familial annuel – moins de transferts de fonds que ceux vivant dans les régions rurales (voir chap. 5.1, p. 45).

Afin de préciser l'activité économique principale dans le milieu rural, il convient de s'intéresser aux propriétaires de terres. Cet aspect semble d'autant plus important que les ménages bénéficiaires dépendent davantage de l'exploitation de la terre que les ménages non bénéficiaires, qui travaillent plus souvent dans une entreprise indépendante ou en tant que salariés. En dépit de ce fait, les ménages bénéficiaires sont plus nombreux à ne pas posséder d'exploitation agricole (28,3% contre 20,1%). Par contre, si l'accès à la propriété est garanti, les bénéficiaires peuvent cultiver à plus grande échelle que les non bénéficiaires, en raison de la surface en moyenne plus étendue des terres à disposition. Il semble donc que ces bénéficiaires soient représentés aux deux extrémités de l'échelle sociale dans les zones rurales, ce qui explique les importantes disparités au niveau des montants de remittances reçus (voir chap. 5.1, p. 45).

5.3.4 Synthèse

Les chiffres du LSMS montrent une situation ambivalente des ménages bénéficiaires. Les ménages bénéficiaires sont moins bien intégrés dans le marché du travail, particulièrement dans les régions rurales. Or, ce constat ne vaut étonnement pas pour les femmes. Elles sont autant, sinon davantage actives lorsqu'elles bénéficient de fonds. L'activité économique accrue des jeunes femmes dans les villes suggère qu'elles doivent supporter les responsabilités tant familiales qu'économiques du ménage.

Quant au chômage, les chiffres indiquent que les individus bénéficiaires peinent à trouver un emploi. Le faible niveau de formation de ces bénéficiaires, en particulier dans les villes, en est une des raisons. Le taux de chômage est par ailleurs plus important parmi les hommes que parmi les femmes.

En outre, les ménages bénéficiaires comptant des actifs occupés sont souvent précarisés. D'une part, ils sont exposés au sous-emploi, d'autre part, la diversification de leurs sources de revenu paraît moins étendue, comme le montre la proportion plus faible de ménages possédant une entreprise indépendante dans les zones urbaines, ainsi que la dépendance plus importante des terres agricoles dans les zones rurales.

En dépit d'un statut socio-économique moyen défavorable des ménages bénéficiaires, la situation varie selon le lieu de résidence. Dans les milieux ruraux, on distingue deux groupes. Certains ménages appartiennent à une classe sociale défavorisée dépourvue de propriété terrienne. D'autres disposent d'un terrain, cultivent à grande échelle et sont donc dans une situation économique plus favorable. Dans les régions urbaines, par contre, les bénéficiaires représentent la population la plus pauvre.

5.4 Caractéristiques migratoires des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires de transferts de fonds

5.4.1 Introduction et définitions

Seront analysés ici les mouvements internes, internationaux temporaires et internationaux permanents des anciens ou actuels membres des ménages.

Sont définis comme migrants internes tous les membres présents du ménage en 2002 et ayant vécu dans un autre district en 1990. De nombreux ménages étant constitués à la fois de personnes migrantes et non migrantes, le statut migratoire d'un ménage sera exprimé en identifiant cinq types de ménages, définis selon la relation de parenté de la personne de référence du ménage avec les personnes concernées par la migration :

1. La migration interne de l'ensemble du noyau familial de la personne de référence ;
2. La migration interne du couple de référence ;
3. La migration interne de la personne de référence avec ou sans ses enfants ;
4. La migration interne du conjoint ;
5. La migration interne d'autres membres du ménage.

Quant à la migration internationale temporaire, elle concerne tous les membres du ménage qui ont vécu au moins trois mois à l'étranger durant l'année 2001.

On s'intéressera également au nombre de migrants internationaux permanents et à leurs caractéristiques socioéconomiques : à savoir leur âge, leur sexe, leur niveau de formation, leur durée d'absence du ménage, ainsi que le pays de résidence. Sont considérés comme migrants internationaux tous les enfants (d'une mère membre du ménage) ayant quitté le ménage pour s'établir définitivement à l'étranger²⁵.

5.4.2 Statut migratoire des ménages dans l'ensemble du pays

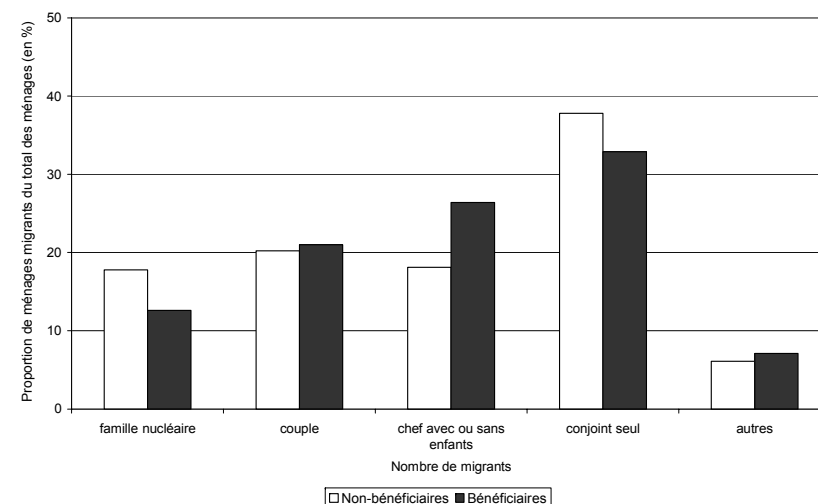
5.4.2.1 Migration interne

Plus de 60% des ménages albanais comptent au moins un migrant interne. Parmi les formes de migrations internes, les ménages dont le chef (et éventuellement ses enfants) ou d'autres membres du ménage ont migré sont

²⁵ On ne se limite donc pas uniquement aux migrants internationaux qui ont émigré après 1990, car les indications quant à l'année à laquelle le donneur de fonds a quitté l'Albanie ne sont pas connues dans le LSMS.

sur-représentés chez les bénéficiaires par rapport aux non bénéficiaires : 26,4% et 7,1% contre 18,1% et 6,1% parmi les seconds (Graphique 12).

Graphique 12 : Types de migration interne des ménages comptant au moins un migrant, selon le type de migrant et le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.



Source : LSMS 2002

L'intérêt portera ici sur la migration de la personne de référence et éventuellement de ses enfants. Il convient, dans cette perspective, d'évoquer l'importante sur-représentation des familles monoparentales chez les bénéficiaires (29%) comparé aux non bénéficiaires migrants (16,6%). Les personnes de référence féminines sont en outre proportionnellement plus nombreuses parmi les bénéficiaires (respectivement 69,5% et 39,4%). Parmi ces femmes, la proportion de jeunes adultes mariées âgées de moins de 35 ans est supérieure à celle des non bénéficiaires. On peut suggérer que dans ces cas, le mari a quitté le pays. On dénombre aussi une part plus élevée de personnes âgées d'au moins 65 ans, souvent des femmes veuves, parmi les bénéficiaires.

La sur-représentation de la migration interne du chef de ménage (avec ou sans enfant) chez les bénéficiaires, comparé aux non bénéficiaires, est plus marquée le long de la côte (45,4% contre 32,6%) que dans le centre du pays (39% contre 37,1%). Les régions à forte migration interne, qui représentent aussi les « portes » vers l'étranger (INSTAT 2004a ; IOM 1995), sont donc les principaux territoires de résidence de ces ménages bénéficiaires.

5.4.2.2 Migration internationale temporaire

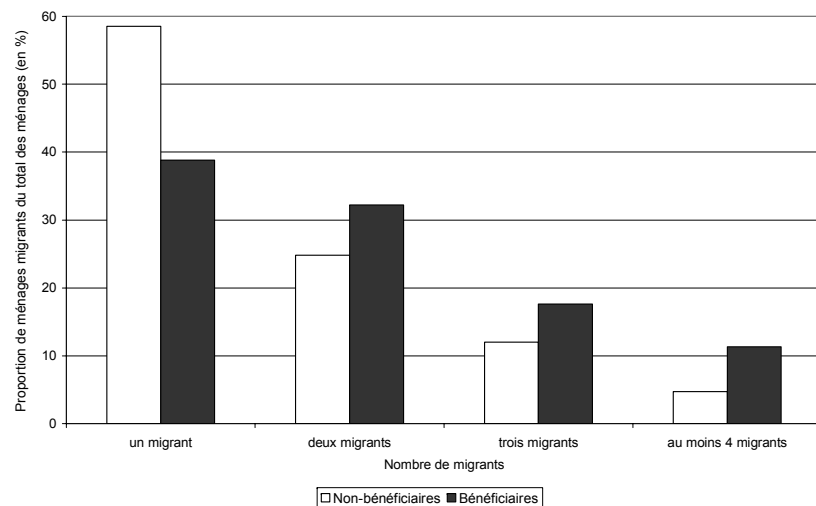
La migration internationale temporaire concerne seulement 12% de la totalité des ménages. Parmi ceux-ci on observe cependant une importante sur-représentation de ménages qui comptent au moins deux personnes ayant séjourné à l'étranger chez les bénéficiaires (20,3%) comparés aux non bénéficiaires (8,9%).

5.4.2.3 Migration internationale permanente

Etant donné la définition restrictive des migrants internationaux permanents imposée par l'enquête, on se focalise uniquement sur les migrants issus de la descendance directe avec l'une des femmes vivant dans le ménage.

Les ménages bénéficiaires sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à compter au moins un descendant direct à l'étranger que les ménages non bénéficiaires (70% contre 23%). La probabilité d'être bénéficiaire augmente avec le nombre de migrants (Graphique 13). En outre, le nombre de migrants corrèle directement avec le nombre de donneurs.

Graphique 13 : Nombre de migrants internationaux permanents par ménage comptant au moins un migrant, selon le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.



Source : LSMS 2002

Contrairement aux ménages de migrants internes, les ménages comptant au moins un migrant international sont davantage sur-représentés parmi les bénéficiaires de la région centrale du pays (72% contre 20,7%), ainsi que parmi les habitants de Tirana (72% contre 22,7%). Dans le Nord-Est du pays,

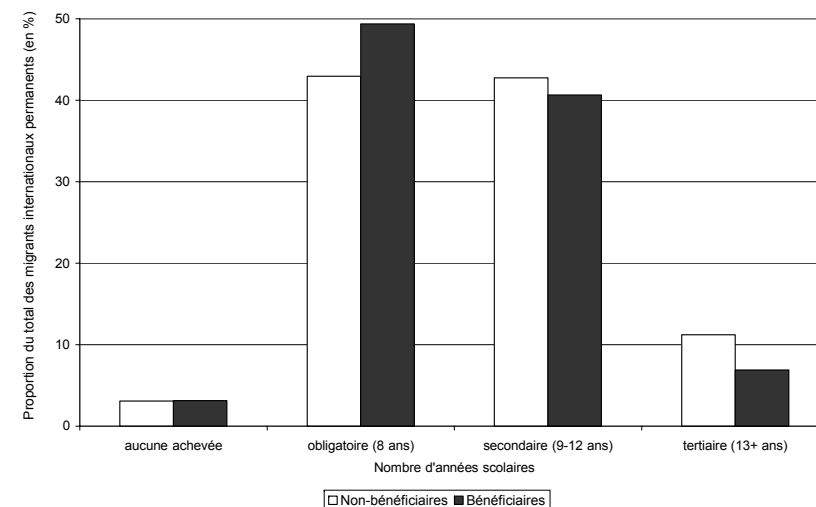
par contre, les ménages migrants internationaux ne représentent que 49% des ménages bénéficiaires contre 15,8% des ménages non bénéficiaires.

Or, les ménages comptant le plus de migrants internationaux, soit quatre personnes au moins, sont proportionnellement les plus nombreux le long de la côte et six fois plus représentés parmi les bénéficiaires que les non bénéficiaires.

5.4.2.4 Caractéristiques des migrants internationaux permanents

Etant donné que les caractéristiques des migrants internationaux interviennent directement dans le phénomène des transferts de fonds, leur description est utile à la compréhension des *remittances*. Ces donneurs potentiels sont relativement jeunes, 68,4% d'entre eux ayant moins de 35 ans. Ceux issus des ménages bénéficiaires sont davantage représentés dans la classe d'âge modale (30 à 39 ans), que ceux des ménages non bénéficiaires (38,4% contre 31,4%). Ces migrants se trouvent donc eux-mêmes en âge de fonder une famille ou ont déjà procédé à un regroupement familial. Cela explique la proportion importante de ménages bénéficiaires composés de personnes âgées (voir chap. 5.2.2, p. 48). Les migrants internationaux sont plus souvent des hommes, plus encore dans les ménages bénéficiaires (67,4% contre 62%).

Graphique 14 : Niveau de formation standardisé par âge et par sexe des migrants internationaux permanents, selon le statut de bénéficiaire de leur ménage d'origine, Albanie 2002.



Source : LSMS 2002

En comparant le niveau de formation des migrants internationaux issus des ménages bénéficiaires avec ceux des ménages non bénéficiaires, on constate que les premiers disposent d'un capital humain plus faible que les seconds (Graphique 14) : la proportion de migrants (standardisée par groupe d'âge et par sexe) ayant achevé au mieux la scolarité obligatoire s'élève à 52,5% parmi les premiers contre seulement 46,1% parmi les seconds. Les transferts de fonds semblent donc plus souvent être pratiqués au sein des migrants faiblement qualifiés.

La durée d'absence est un bon indicateur de la réception des transferts de fonds. Les migrants ayant quitté leur ménage entre 1999 et 2002 (on peut admettre qu'ils ont rapidement quitté le pays) sont moins fréquents auprès des ménages bénéficiaires qu'auprès des non bénéficiaires (soit 20,7% contre 28,6%). Cela rejoint des observations déjà évoquées (Rodriguez 1996 ; Gedeshi 2002) selon lesquelles les migrants nécessiteraient d'un certain temps d'adaptation dans le pays d'accueil avant d'être en capacité financière de pouvoir transférer de l'argent. Les migrants partis entre 1997 et 1999 ainsi que ceux qui ont quitté le pays avant 1990 sont proportionnellement plus nombreux à être issus des ménages bénéficiaires que non bénéficiaires.

Le pays de résidence des migrants peut influencer le transfert des fonds dans le pays d'origine. Cependant, les données disponibles ne permettent pas de mettre en évidence des phénomènes associés au pays d'accueil.

5.4.3 Particularités régionales

Les ménages comptant des migrants internes sont évidemment proportionnellement plus nombreux dans les zones urbaines que rurales. Les migrations de la personne de référence (et éventuellement ses enfants) représentent un tiers des cas parmi les ménages bénéficiaires migrants en région urbaine, contre un cinquième en zone rurale.

Les ménages bénéficiaires des régions rurales, au contraire, sont proportionnellement plus nombreux à compter au moins un enfant résidant à l'étranger, soit près des trois quarts contre 64,7% parmi les ménages bénéficiaires des régions urbaines. Le même constat vaut également pour la migration internationale temporaire. En outre, le nombre d'enfants établis à l'étranger est le plus élevé parmi les ménages bénéficiaires en zone rurale : 32,4% des ménages bénéficiaires ruraux comptent plus de trois enfants à l'étranger, contre 24% de ceux qui vivent dans les villes.

Les caractéristiques des migrants appartenant à des ménages bénéficiaires divergent selon la région. D'une part, ceux provenant des zones urbaines sont plus âgés que ceux des régions rurales (62% des premiers contre 46% des seconds ont atteint les 30 ans). D'autre part, la durée d'absence est plus

importante parmi les migrants internationaux urbains. Cette migration semble être davantage stabilisée que celle des ménages ruraux.

Ces résultats expliquent en partie les moindres *remittances* des ménages bénéficiaires des zones urbaines par rapport aux zones rurales (voir chap. 5.1, p. 45). Cette inégalité s'explique sans doute par le nombre moins élevé de donneurs potentiels ainsi que par leur stabilisation dans le pays d'accueil, ayant pour conséquence une baisse des montants transférés.

5.4.4 Synthèse

La description des stratégies migratoires montre la relation directe entre le nombre d'enfants résidant à l'étranger et la probabilité de bénéficier de fonds. En outre, les transferts sont souvent envoyés à des femmes à la tête d'un ménage, les migrants internationaux permanents étant majoritairement des hommes, relativement âgés, et absents depuis une période prolongée.

Un temps d'adaptation est nécessaire aux migrants avant qu'ils ne puissent envoyer de l'argent. L'âge élevé indique une stabilisation de leur migration, entraînant probablement un regroupement familial, surtout dans les régions urbaines. De plus, les ménages dont les migrants sont faiblement qualifiés reçoivent d'avantage de transferts.

La migration interne caractérise près de deux tiers des ménages albanais. Cependant, parmi les ménages migrants bénéficiant de transferts de fonds, les jeunes femmes mariées sont sur-représentées, et cela particulièrement le long de la côte. Cette migration interne du chef de ménage est d'un intérêt particulier, car son existence traduit souvent une stratégie migratoire plus large, impliquant une migration internationale d'un ancien membre du ménage (non identifié par l'enquête). Quant aux personnes de référence plus âgées, isolées de l'environnement familial multigénérationnel, elles migrent dans d'autres régions du pays, en s'installant généralement dans des ménages préexistants.

6 Facteurs déterminant la réception de transferts de fonds

6.1 Introduction et définitions

Les variables suivantes, susceptibles d'influencer le fait de percevoir des fonds, ont pu être identifiées à partir de la revue de la littérature :

1. *Le type de ménage* en cinq modalités : les ménages individuels, les couples, les ménages monoparentaux dirigés par une femme, les ménages nucléaires ou monoparentaux dirigés par un homme, les ménages étendus.
2. *Le niveau de formation du chef de ménage*, exprimé en nombre d'années scolaires suivies (jusqu'à 4 ans, entre 5 et 8 ans) et selon la formation atteinte (formation secondaire ou universitaire). Le niveau de formation de la personne de référence déterminant dans une large mesure la formation des enfants (World Bank 2003c), cette variable représente une approximation du niveau de formation moyen du ménage.
3. *Le lieu de résidence* : urbain, rural avec propriété agricole, rural sans propriété agricole.
4. *La situation de pauvreté relative*, exprimée par la position du ménage dans la distribution des revenus mensuels courants par tête, autodéclarés, dans la zone urbaine ou rurale de sa préfecture de résidence. Une pauvreté relative est attestée si le ménage vit avec un revenu mensuel par tête inférieur au premier quartile.
5. *Le statut d'activité économique de la personne de référence du ménage*. La première modalité de cette variable regroupe l'ensemble des ménages dont la personne de référence est âgée de 60 ans et plus. Les chefs de ménage âgés de moins de 60 ans sont classés selon leur statut d'activité (inactif, actif occupé ou au chômage). Sont distingués parmi les personnes actives occupées ceux qui travaillent de manière indépendante (dans une entreprise non agricole indépendante) et ceux qui travaillent soit dans les exploitations agricoles, soit en tant qu'employés.
6. *Le statut d'activité économique des autres personnes dans le ménage*, selon les positions suivantes : aucun membre n'est en âge d'exercer une activité économique, membres tous inactifs, au moins un membre actif dans une entreprise non agricole indépendante, une majorité de

membres actifs sont occupés, une majorité de membres actifs sont au chômage.

7. *L'histoire migratoire du ménage* selon les modalités suivantes : fondation ou recomposition d'un ménage après une migration interne du chef de ménage (et éventuellement ses enfants), migrations internationales temporaires effectuées par au moins une des personnes absentes durant l'année 2001 mais résidant dans le ménage au moment de l'enquête, émigrations permanentes identifiées dans le ménage (enfants dont la mère est présente). Grâce à la combinaison de ces trois variables, les stratégies migratoires complexes et leur rôle sur la perception de fonds peuvent être mises à jour.
8. *La localisation géographique*, établie selon les divisions administratives (préfectures). Cf. annexe 2 pour une description des préfectures.

Rappelons ici que le LSMS ne recense pas tous les migrants internationaux permanents des ménages, mais uniquement les enfants dont les mères sont présentes. La variable migratoire permet donc uniquement une approximation des effets des stratégies migratoires complexes sur le phénomène étudié.

Les modèles effectués ici vérifient quels facteurs interviennent sur la probabilité de recevoir des transferts de fonds. Un modèle général (Tableau 4) et une analyse distincte selon le lieu de résidence seront effectués (Tableau 5 et 6). Ceci permet de prendre en compte les spécificités de chaque région et d'inclure une variable rendant compte de l'importance du domaine agricole dans les économies rurales.

Dans les modèles selon le lieu de résidence, certaines variables ont donc été ajoutées ou modifiées. Les variables relatives aux zones rurales distinguent les activités liées à l'exploitation agricole familiale de celles externes. Vu l'importante sous-représentation du chômage dans les régions rurales, les ménages comptant des personnes actives sont distingués en fonction de la présence ou non d'un chômeur. La variable sur la propriété terrienne intègre en outre la taille de la propriété exprimée par rapport à la médiane par préfecture de résidence.

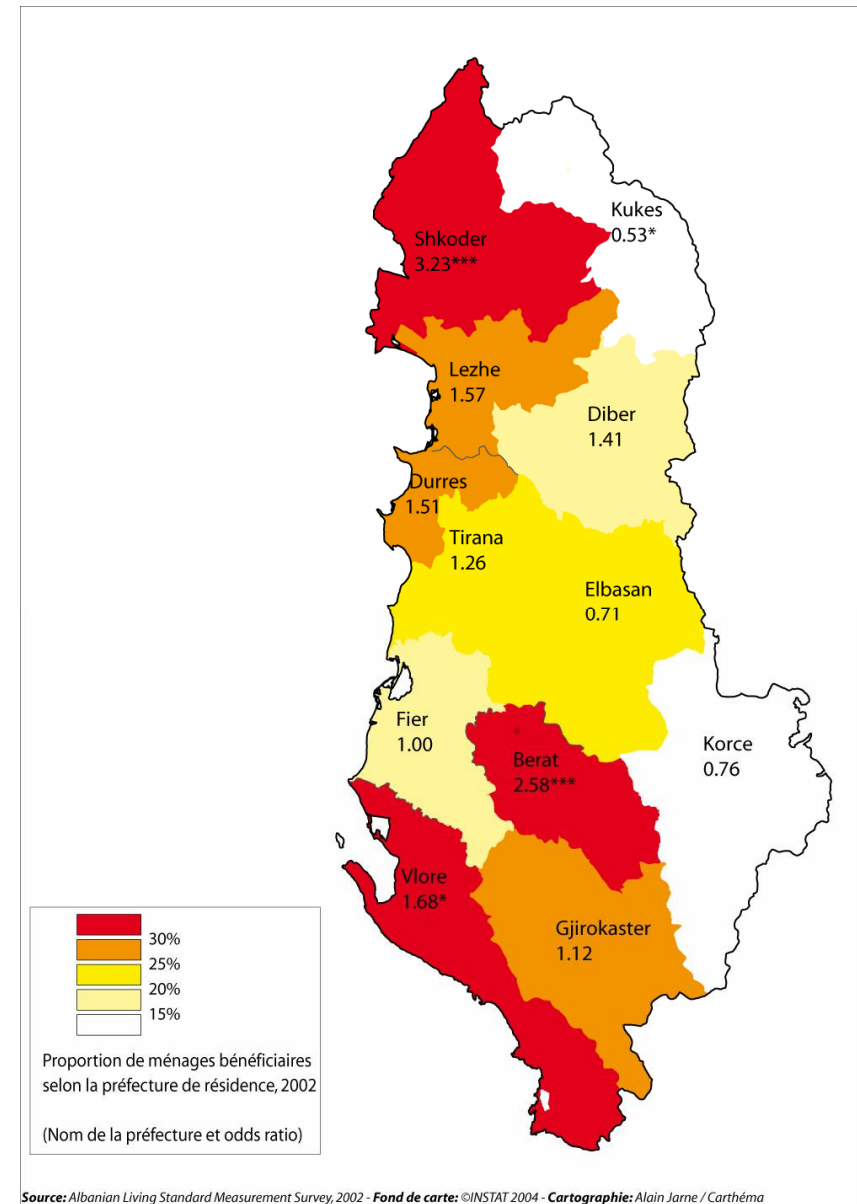
Les régressions logistiques sont appliquées à la fois à l'ensemble de l'échantillon et à l'échantillon de contrôle comprenant uniquement les ménages dont au moins un membre a émigré à l'étranger tout en ayant été

identifié par l'enquête²⁶. Cela permet de vérifier la pertinence d'un facteur en évitant son interaction avec le statut migratoire d'un ménage.

6.2 Facteurs déterminant la réception de transferts de fonds dans l'ensemble du pays

La distribution géographique des ménages bénéficiaires de transferts de fonds est fortement concentrée. Les ménages résidant dans les préfectures côtières de Vlore, Shkoder et Berat ont la plus forte probabilité de bénéficier de transferts de fonds en comparaison des ménages situés dans la préfecture de Fier (Tableau 4, p. 72²⁷ ; Carte 2). Les autres préfectures côtières, Lezhe et Durres, ainsi que la préfecture-capitale Tirana sont également associés à des probabilités élevées (mais non significatives) de bénéficier de fonds. L'échantillon de contrôle confirme ces observations.

Carte 2: Proportion de ménages ayant bénéficié de transfert de fonds, selon la préfecture de résidence, Albanie 2002.



²⁶ Pour des questions relatives aux problèmes inhérents aux données ainsi qu'à l'échantillon de contrôle, voir chap. 4.2.3.2, p. 43.

²⁷ Sauf mention contraire, seuls les résultats significatifs au seuil de $p < 0.05$ sont discutés.

Une dualité territoriale apparaît très clairement (Carte 2 ci-dessus). Les préfectures propices aux transferts de fonds sont situées le long de la côte, excepté Berat qui est localisée dans le Sud de l'Albanie. La probabilité de bénéficier de transferts de fonds est plus faible pour les ménages résidant dans les régions périphériques à l'Est ou à l'intérieur du pays, bien que l'absence de significativité pour ces résultats demande une certaine prudence dans l'interprétation. Cette répartition géographique des *remittances* renvoie cependant tant à la géographie économique que migratoire de l'Albanie.

Les préfectures les plus urbanisées (37% ou plus – cf. annexe 2), Lezhe excepté, présentent une probabilité élevée de bénéficier de *remittances*. Ces régions à forte concentration, présentent une forte croissance économique (avec d'importantes créations d'entreprises). Parmi les régions présentant une faible proportion de *remittances*, seules Korçe et Fier montrent une création soutenue d'entreprises. Lezhe se distingue par un nombre important de création d'entreprises agricoles commerciales, mais ce dynamisme concerne avant tout les secteurs de l'industrie, du transport, du commerce et des services dans les autres entités administratives (Annexe 2). Les régions de la côte représentent, en effet, les principaux nerfs économiques du pays : 97% des entreprises à participation étrangère y sont installées (Ditter Gedeshi 2000).

Les régions présentant un risque élevé de percevoir des transferts de fonds ont également été les plus touchées par le phénomène migratoire, qu'il soit interne ou international. Selon le recensement de 2001, Vlora, Lezhe, Durres et Tirana sont les destinations principales de la migration inter-préfecturale, avec au moins 14% des ménages comptent un migrant interne (Annexe 2). Ces régions ont été le plus positivement touchées par ces mouvements de population internes (les taux d'efficience de la migration interne sont positifs²⁸). Ces statistiques sous-estiment cependant tant l'émigration internationale que la migration interne en raison des limites du recensement et de l'analyse descriptive qu'il implique²⁹. Le coefficient de variation des provenances des flux inter-préfecturaux montre, cependant, que le système migratoire est spatialement le plus concentré pour les préfectures de Lezhe et

²⁸ Le taux d'efficience de la migration interne, insensible aux effectifs de la population, est obtenu en divisant le solde migratoire par la somme des flux d'immigration et d'émigration.

²⁹ L'évolution de la population par préfecture (prise ici comme indicateur indirect de la migration internationale) mélange les évolutions dues aux émigrations, aux mouvements naturels de la population ainsi qu'aux migrations internes. Ces dernières sont sous-estimées par le fait que les migrants internes ayant poursuivi leur mouvement à l'étranger ne peuvent pas être identifiés par le recensement.

Berat et dans une moindre mesure Shkodër, Gjirokastër et Korçe (CV d'au moins 1.2). Il s'agit en effet d'une migration de proximité en provenance des préfectures avoisinantes. On peut donc supposer que l'interrelation de migration interne et internationale soit davantage présente dans ces préfectures – drainant les populations de l'intérieur du pays et servant comme point de départ à l'émigration – que dans le reste du pays.

Il convient également de mentionner qu'en dépit de son importante attractivité pour les flux migratoires internes, Tirana ne représente pas une région principale bénéficiaire de fonds. Ceci peut être lié aux caractéristiques spécifiques ainsi qu'à la provenance des migrants internes établis à Tirana : la majorité d'entre eux sont issus, en effet, de la région du Nord-Est du pays et disposent d'un niveau de formation plus faible que les autres migrants. Ils prolongent, en outre, plus rarement leur migration à l'étranger (INSTAT 2004a).

Les *remittances* sont donc destinés à des ménages résidant dans des préfectures économiquement dynamiques, concernée par une immigration interne variable. Il reste cependant à clarifier quel segment de l'échelle sociale intra-régionale bénéficie de transferts de fonds.

Tableau 4 : Facteurs influençant la réception de transferts de fonds dans l'ensemble du pays, Albanie 2002.

	Ensemble des ménages			Echantillon de contrôle		
	Odds ratio	Intervalle de confiance	Sign. stat.	Odds ratio	Intervalle de confiance	Sign. stat.
Type de ménage						
Individuel	0.86	0.38	1.95	1.16	0.41	3.27
En couple	1.09	0.66	1.79	1.75	0.96	3.19 ^b
Monoparental, dirigé par une femme	1.76	1.14	2.73 *	2.44	1.33	4.49 *
Nucléaire, monoparental dirig. par un homme	1.00			1.00		
Etendu	0.84	0.67	1.05	0.97	0.73	1.29
Niveau de formation du chef de ménage						
Au plus 4 ans primaire	0.92	0.72	1.17	0.90	0.65	1.25
Entre 5 et 8 ans primaire	1.00			1.00		
Secondaire et tertiaire	0.61	0.48	0.77 ***	0.54	0.39	0.75 **
Activité économique du chef de ménage						
Au moins 60 ans	1.11	0.87	1.41	1.18	0.87	1.59
Moins de 60 ans / inactif	1.12	0.76	1.66	0.91	0.55	1.51
Moins de 60 ans / actif occupé	1.00			1.00		
Moins de 60 ans / actif occupé indépendant	0.77	0.51	1.17	0.59	0.31	1.12
Moins de 60 ans / au chômage	1.52	1.06	2.17 *	0.86	0.50	1.49
Activité économique des autres membres du ménage						
Aucun entre 15 et 59 ans	1.30	0.70	2.43	1.11	0.54	2.29
En âge de travailler / tous inactifs	1.80	1.40	2.31 ***	1.66	1.19	2.33 *
En âge de travailler / actifs avec indépendants	0.66	0.41	1.08	0.65	0.35	1.22
En âge de travailler / sans indépendant, plus d'actifs occupés que de chômeurs	1.00			1.00		
En âge de travailler / sans indépendant, au moins autant de chômeurs que d'actifs occupés	1.41	1.06	1.87 *	1.86	1.27	2.73 *
Lieu de résidence et propriété terrienne						
Urbain	1.00			1.00		
Rural, sans propriété terrienne	1.48	1.07	2.07 *	1.34	0.85	2.11
Rural, avec propriété terrienne	1.18	0.91	1.51	1.44	1.04	1.99 *
Revenu ménage mensuel par tête						
1 ^{er} quartile de la distribution régionale des ménages	1.07	0.84	1.35	0.95	0.69	1.29
2 ^e et 3 ^e quartile de la distribution régionale des ménages	1.00			1.00		
3 ^e quartile de la distribution régionale des ménages	1.25	0.98	1.59 ^b	1.04	0.76	1.42
Stratégie migratoire du ménage						
Aucune	1.00					
Migration interne du ménage	1.88	1.27	2.77 *			
Migration internationale temporaire	1.71	1.13	2.58 *	1.00		
Migration internationale permanente	7.62	6.02	9.64 ***	3.67	2.38	5.68 ***
Interne du ménage, internationale temporaire	4.14	1.47	11.67 *	2.56	0.85	7.65 ^b
Interne du ménage, internationale permanente	9.10	5.97	13.87 ***	4.31	2.40	7.73 ***
Migration internationale permanente et temporaire	13.55	8.37	21.94 ***	6.94	3.85	12.53 ***
Tous les trois types de migration	11.14	2.90	42.85 **	4.65	1.11	19.41 *
Préfecture de résidence						
Berat	2.58	1.63	4.09 ***	4.15	2.30	7.51 ***
Diber	1.41	0.95	2.10	3.22	1.88	5.53 ***
Durres	1.51	0.95	2.38 ^b	3.00	1.65	5.46 **
Elbasan	0.71	0.47	1.07	0.86	0.50	1.48
Fier	1.00			1.00		
Gjrokaster	1.12	0.60	2.11	1.48	0.70	3.16
Korce	0.76	0.45	1.29	1.35	0.71	2.58
Kukes	0.53	0.31	0.90 *	0.68	0.30	1.51
Lezhe	1.57	0.95	2.59 ^b	1.80	0.93	3.48 ^b
Shkoder	3.23	2.07	5.05 ***	7.37	3.88	14.00 ***
Tirana	1.26	0.88	1.80	2.80	1.73	4.52 ***
Vlore	1.68	1.07	2.63 *	3.02	1.70	5.36 **
*p>0,05, **p>0,001, ***p>0,0001	N bénéficiaires	722				525
^b p>0,1	N non-bénéficiaires	2877				889

Source : LSMS 2002. Note de lecture : les « odds ratios » sont une estimation du risque relatif de

bénéficier de *remittances*, pour une modalité donnée, par rapport à une modalité de référence (définie par l'unité). Une valeur inférieure / supérieure à l'unité signifie, après contrôle des autres variables, une plus faible / importante probabilité de disposer de *remittances*. Les intervalles de confiance au seuil de 95% et les valeurs du p informent sur la significativité du modèle.

Le modèle montre clairement que l'histoire migratoire joue un rôle capital dans la probabilité de bénéficier de transferts de fonds (Tableau 4). Logiquement, les ménages dont au moins un enfant est établi à l'étranger voient accroître la probabilité de bénéficier de *remittances*. Contrairement à l'hypothèse évoquée sur les types de migration, les ménages qui ont procédé à une migration internationale temporaire ont un risque significativement moins élevé de bénéficier de transferts de fonds, ce qui est probablement dû à la durée de séjour relativement courte, qui incite les migrants à rapatrier le montant épargné lors de leur retour. De plus, la migration internationale est un phénomène relativement récent et la motivation au retour est encore particulièrement forte au sein des migrants établis à l'étranger (Gedeshi 2003), augmentant ainsi leur propension à envoyer des fonds dans le pays d'origine.

Les ménages ayant procédé à des stratégies migratoires multiples et complexes ont cependant la probabilité la plus élevée de bénéficier de *remittances*. Comparé aux ménages sans migrant identifié ou à ceux qui ne comptent que des migrants internationaux temporaires, les ménages fondés ou refondés après une migration interne du chef de ménage (et éventuellement ses enfants) ont un risque significativement plus élevé de recevoir des fonds (O.R. = 1,9**). De même, la migration interne du ménage renforce la probabilité de bénéficier de transferts de fonds lorsqu'une autre migration internationale est recensée par l'enquête. Pour les ménages qui ont non seulement un enfant établi à l'étranger, mais aussi une histoire migratoire interne, le odds ratio est de 9,1*** ; ceux qui ont procédé à la fois à une migration temporaire à l'étranger et à une migration interne ont un O.R. moins élevé, mais supérieur aux ménages comptant uniquement des migrants temporaires internationaux. Ces résultats sont attestés dans l'échantillon de contrôle et soulignent l'importance de l'interrelation des différents types de migration. King et al. (2003b) ainsi que Carletto et al. (2004) suggèrent que les ménages ayant un migrant international ont une mobilité accrue, probablement en raison des ressources provenant de l'étranger. Cette migration interne intervenant suite au départ d'un membre du ménage à l'étranger peut aussi être l'expression de la réussite sociale due aux ressources financière de l'étranger (Ma Mung 1996).

Les ménages ayant combiné une migration internationale temporaire et permanente présentent la probabilité la plus importante de percevoir des *remittances* (O.R = 3,6**). Le réseau social constitue une des premières sources d'information quant aux possibilités migratoires des ménages albanais potentiels et influence le choix même du pays d'accueil (Carletto et

al. 2004 ; Dahinden 2001). Ces ménages ont ainsi une probabilité accrue de gagner de l'argent à l'étranger. En outre, la circulation migratoire des migrants temporaires renforce probablement la pression sociale et, par conséquent, la probabilité que les migrants permanents rapatrient régulièrement de l'argent.

Le type de ménage représente un autre facteur primordial dans notre modèle. Le risque significativement plus élevé pour les ménages monoparentaux dirigés par une femme de recevoir des *remittances* ressort clairement et est attesté par les résultats obtenus dans l'échantillon de contrôle. Les ménages élargis ou individuels, par contre, ont une moindre probabilité de recevoir des fonds (résultats non significatifs).

Le capital humain des membres du ménage constitue un troisième facteur déterminant. Les ménages à faible niveau de formation ont une probabilité accrue de bénéficier de transferts de fonds, comme le montre le risque significativement inférieur à l'unité associé aux ménages dont le chef dispose d'un niveau de formation secondaire ou tertiaire (O.R. = 0,6***). Germenji et al. (2001) observent l'inverse au sein des ménages ruraux. Il n'en reste pas moins vrai que cette observation va de pair avec une faible intégration dans le marché du travail : les ménages dont les membres sont inactifs, ou au chômage, bénéficient plus souvent de fonds que ceux composés majoritairement de personnes actives occupées. Les résultats de l'échantillon de contrôle soutiennent ces thèses et rejoignent le raisonnement de Stark (1991), selon lequel les *remittances* remplaceraient une perte de revenu temporaire. Le LSMS ne donne cependant aucune indication sur la raison ou la durée de cette situation de précarité.

Les ménages dont les chefs n'ont pas atteint 60 ans et sont au chômage ont des risques significativement plus élevés – mais non attestés dans l'échantillon de contrôle – de recevoir des fonds. Selon la Banque Mondiale, ces ménages ont un risque deux fois plus élevé d'être pauvre (World Bank 2003c). Le fait de bénéficier de *remittances* pallie probablement à cette pauvreté.

Les ménages bénéficiaires ne semblent cependant pas avoir diversifié leurs sources de revenu, sinon par les stratégies migratoires. Contrairement à ce que l'on pourrait penser suite à la lecture de Kule et al. (2002), on ne détecte pas un important dynamisme entrepreneurial parmi les bénéficiaires. Les ménages ayant ouvert leurs propres commerces ou fondé une entreprise ménagère non agricole ont une plus faible probabilité de bénéficier des

transferts de fonds³⁰. D'autres sources avancent que le fait de créer sa propre entreprise équivaut à créer son propre emploi : c'est en effet le cas pour 90% des personnes travaillant dans le secteur informel (World Bank 2003c). La nécessité d'un emploi est cependant moins pressante pour les bénéficiaires que pour les non bénéficiaires, expliquant ainsi les résultats du modèle. Si le manque d'occasions économiques est une raison fréquente à l'émigration (Gedeshi et al. 2003), il freine probablement la création d'entreprises³¹. La majorité des migrants déclare pourtant vouloir investir en Albanie (Gedeshi et al. 2003). Nicholson (2004) suggère que les retours des migrants ayant accumulé un certain capital à l'étranger génèrent plus fréquemment des petites entreprises indépendantes que les transferts de fonds, qui sont souvent effectués par obligation ou par charité. Les interviews qualitatives de Labrianidis et Hatziprokopiou (2005) confirment l'importance de l'entreprenariat pour les migrants retournés et leur famille élargie. Il semble que les ménages bénéficiaires investissent davantage l'argent dans les dépenses quotidiennes et la sphère privée, à savoir dans l'équipement de leur maison, des biens ménagers, etc. (De Zwager et al. 2005 ; King et al. 2003b ; De Rapper et al. 2000).

Quant à la pauvreté relative, on ne constate pas de risque différencié selon la position des ménages sur l'échelle des revenus par préfecture.

Les ménages bénéficiaires dépendent dès lors le plus souvent des *remittances* pour subsister et appartiennent à la classe sociale la plus défavorisée. Bien que certains d'entre eux aient migré dans des régions économiquement dynamiques, ces ménages s'insèrent dans les couches défavorisées de ces régions, caractérisées par un marché du travail saturé en raison notamment de l'exode rural. Les stratégies migratoires et les *remittances* qui s'en suivent leur permettent dès lors d'éviter une pauvreté conséquente à la non diversification de leurs sources de revenus et à leur handicap sur le marché du travail.

³⁰ Outre la différence de 4 ans séparant les deux enquêtes, cette contradiction peut aussi s'expliquer par la nature des données : parmi les réponses recueillies dans l'enquête de Kule, seuls 6,3% des personnes interrogées ont déclaré investir les fonds étrangers dans une entreprise. Pourtant, l'exploitation du questionnaire auprès des entreprises, indique que 17% du capital de base de toutes les entreprises est constitué de transferts de fonds (Kule et al. 2002).

³¹ Cette affirmation est attestée par le LSMS : la plupart des familles indique avoir reçu les transferts de fonds sans raison spécifique.

6.3 Facteurs déterminant la réception de transferts de fonds dans les régions rurales

Comme le montre le Tableau 5, les territoires ruraux situés au Nord-Est du pays sont largement exclus du flux de *remittances*. Ces régions sont difficilement exploitables pour l'agriculture : les parcelles sont atomisées, considérablement éloignées des marchés et manquent d'eau. La région la plus défavorisée et la plus traditionnelle du pays n'est donc pas touchée par les bénéfices financiers de la migration alors qu'un nombre considérable de migrants internes et, dans une moindre mesure étrangers, proviennent de cette région (INSTAT 2004a).

Quant aux caractéristiques migratoires spécifiques aux ménages, elles représentent – tout comme pour l'ensemble du pays – un facteur décisif. On peut relever que la migration interne du ménage augmente considérablement la probabilité de bénéficier de transferts de fonds dans les zones rurales (O.R. = 4,7***). La migration internationale temporaire a cependant une influence limitée dans ces zones, surtout lorsqu'elle est accompagnée par une migration interne du ménage.

Les caractéristiques socioéconomiques des ménages ruraux déterminent considérablement la probabilité de bénéficier des fonds. Les résultats sont similaires à ceux de l'analyse nationale, mais on peut en outre relever que les ménages dirigés par des personnes actives dans l'agriculture sont associés au risque le plus élevé de bénéficier de transferts de fonds. Il s'agit probablement de femmes et de personnes plus âgées restées sur le lieu d'origine afin d'assurer la continuité de l'exploitation des terres familiales et celle de l'économie villageoise (UNDP 2000). A l'inverse, en cas d'emploi dans une autre branche, le risque est deux fois moins élevé de bénéficier de fonds. Ce résultat est attesté par l'échantillon de contrôle. Les ménages bénéficiaires dépendent donc considérablement de leur exploitation agricole, et vivent probablement en autosubsistance.

Les ménages dirigés par un chômeur sont associés à un faible risque de recevoir des fonds. Bien que non significatif ce résultat est attesté par l'échantillon de contrôle. Le chômage est rare dans les régions rurales en raison de l'exploitation des terres. Il semble donc indiquer un état de pauvreté important et concerne moins souvent les bénéficiaires.

Tableau 5 : Facteurs influençant la réception de transferts de fonds, zones rurales, Albanie 2002.

	Ensemble des ménages			Echantillon de contrôle		
	Odds ratio	Intervalle de confiance	Sign. stat.	Odds ratio	Intervalle de confiance	Sign. stat.
Type de ménage						
Individuel	1.44	0.52	4.01	1.35	0.34	5.43
En couple	1.71	0.77	3.77	2.64	1.06	6.61 *
Monoparental, dirigé par une femme	1.54	0.68	3.51	1.57	0.55	4.49
Nucléaire, monoparental dirig. par un homme	1.00			1.00		
Étendu	0.84	0.60	1.18	0.91	0.62	1.34
Niveau de formation du chef de ménage						
Au plus 4 ans primaire	0.78	0.56	1.10	0.89	0.58	1.34
Entre 5 et 8 ans primaire	1.00			1.00		
Secondaire et tertiaire	0.52	0.32	0.83 *	0.53	0.30	0.93 *
Activité économique du chef de ménage						
Au moins 60 ans	0.87	0.57	1.33	0.90	0.55	1.46
Au moins 60 ans, actif occupé sur les champs	0.93	0.59	1.46	0.89	0.53	1.50
Moins de 60 ans, inactif	0.88	0.45	1.73	0.75	0.34	1.67
Moins de 60 ans, actif occupé sur les champs	1.00			1.00		
Moins de 60 ans, occupé autre	0.47	0.29	0.76 *	0.51	0.28	0.94 *
Moins de 60 ans, au chômage	0.76	0.36	1.57	0.37	0.14	1.03 ^b
Activité économique des autres membres du ménage						
Aucun entre 15 et 59 ans, inactif	0.84	0.29	2.44	0.57	0.17	1.91
Aucun entre 15 et 59 ans, actifs occupés sur les champs	0.63	0.17	2.33	0.43	0.10	1.82
En âge de travailler, tous inactifs	2.47	1.66	3.67 ***	1.72	1.04	2.84 *
En âge de travailler, tous actifs occupés sur les champs	1.00			1.00		
En âge de travailler, au moins un actif occupé en dehors de l'agriculture	0.81	0.49	1.35	0.95	0.52	1.74
En âge de travailler, au moins un chômeur	1.75	1.07	2.87 *	2.64	1.45	4.83 *
Propriété et étendue terrienne						
Aucune	1.00			1.00		
Moins que l'étendue médiane (m2) de la préf (rur)	0.51	0.34	0.76 *	0.63	0.38	1.04 ^b
Au moins l'étendue médiane (m2) de la préf (rur)	0.80	0.53	1.19	0.91	0.56	1.49
Revenu mensuel ménager par tête						
1 ^{er} quartile de la distribution régionale des ménages	0.88	0.61	1.27	0.96	0.61	1.50
2 ^e et 3 ^e quartile de la distribution régionale des ménages	1.00			1.00		
3 ^e quartile de la distribution régionale des ménages	1.12	0.79	1.59	1.16	0.76	1.78
Stratégie migratoire du ménage						
Aucune	1.00			1.00		
Migration interne du ménage	4.72	2.41	9.24 ***			
Migration internationale temporaire	2.21	1.32	3.72 *	1.00		
Migration internationale permanente	11.08	7.74	15.86 ***	4.85	2.91	8.08 ***
Interne du ménage, internationale temporaire	1.92	0.20	18.42	0.89	0.08	10.13
Interne du ménage, internationale permanente	13.73	6.18	30.48 ***	6.99	2.79	17.52 ***
Migration internationale permanente et temporaire	14.36	7.62	27.06 ***	6.61	3.23	13.52 ***
Tous les trois types de migration	11.65	0.98	139.01 ^b	5.34	0.42	67.21
Région de résidence						
Côte	0.74	0.53	1.03 ^b	0.58	0.38	0.87 *
Centre	1.00			1.00		
Nord-est	0.49	0.34	0.71 **	0.45	0.29	0.71 **
^a p>0,05, ^{**} p>0,001, ^{***} p>0,0001				N bénéficiaires		268
^b p>0,1				N non-bénéficiaires		449

Source : LSMS 2002.

Le troisième facteur primordial dans les régions rurales consiste en la possession d'un terrain agricole. Les ménages non propriétaires d'une exploitation ont une probabilité accrue de recevoir des fonds. Ces résultats reflètent la « décollectivisation ». Dans certaines régions, le partage des terres a donné lieu à des conflits entre les nouveaux arrivants issus de la migration interne et les anciens résidents. Les premiers, exclus du processus de distribution des terres (Lemel 1998), se sont sans doute tournés vers les fonds provenant de l'étranger afin de trouver une source de revenu. Dans d'autres

7 Facteurs déterminant le montant des transferts de fonds

7.1 Introduction, définitions et hypothèses

Après avoir analysé les ménages bénéficiaires, il est possible de mieux cerner le phénomène en s'intéressant aux facteurs susceptibles d'influencer le montant des transferts de fonds. Bien que les facteurs intervenants sont nombreux, nous devons nous limiter à mesurer le rôle des variables disponibles dans le LSMS. On étudiera ici la probabilité qu'un donneur envoie plus de 840 dollars par an à un ménage, montant qui représente le 3^e quartile de la distribution des montants envoyés par les 1070 donneurs privés situés à l'étranger durant les douze mois qui ont précédé l'enquête. Le modèle de régression logistique prend deux types de facteurs en compte :

A) Les facteurs spécifiques aux migrants :

1. *La relation (de parenté) avec le chef du ménage bénéficiaire.* Sont distingués les époux de femmes âgées de moins de 60 ans ; les enfants de femmes âgées d'au moins / de moins de 60 ans ; les enfants d'hommes âgés d'au moins / de moins de 60 ans ; les autres donneurs envoyant de l'argent à des femmes / hommes à la tête des ménages bénéficiaires. L'hypothèse sous-jacente étant qu'un homme dont l'épouse est restée au pays enverra un montant plus important.
2. *Le pays de résidence.* Cette donnée traduit indirectement le type de migration. Les migrants en Grèce sont majoritairement des migrants saisonniers peu formés (Lianos et al. 1997), comme peuvent l'être les migrants en Italie. Les migrants résidant dans les autres pays, à savoir surtout en Europe occidentale mais aussi dans le reste du monde, sont mieux formés et disposent d'un capital économique plus important pour pouvoir entreprendre un projet migratoire d'une telle envergure. En dernier lieu, seront distingués les migrants établis aux USA et au Canada. Ces pays de destination sont particulièrement convoités – surtout le Canada pour sa politique d'immigration libérale. La migration outre-Atlantique est cependant très sélective (UNDP 2000) : y accèdent le plus souvent des personnes hautement qualifiées qui disposent également d'un certain poids financier.
3. *La durée de résidence.* Bien que la migration albanaise soit récente, il convient tout de même d'analyser ce facteur en supposant que le montant augmente après quelques années de résidence, puis diminue progressivement.

B) Les facteurs propres aux ménages bénéficiaires :

1. *Le nombre de personnes résidant dans le ménage.* Sont considérés les ménages comptant au plus deux personnes (ménages restreints) ; les ménages regroupant 3 à 5 personnes ; les familles nombreuses comptant au moins six personnes. Un nombre élevé de personnes à charge devrait augmenter la pression familiale sur le donneur et ainsi le montant des transferts de fonds.
2. *La pauvreté relative.* Elle est exprimée par la position du ménage dans la distribution des revenus ménagers mensuels par tête, dans la zone urbaine ou rurale de leur préfecture de résidence. Une pauvreté relative est attestée si le ménage vit avec un revenu mensuel par tête inférieur au premier quartile.
3. *La région ainsi que l'urbanité du lieu de résidence*

7.2 Facteurs influençant le montant des transferts de fonds

On constate en premier lieu que les régions associées à des envois d'argent plus conséquents sont paradoxalement les territoires qui ont le moins de risque de recevoir des fonds (voir chap. 6.2, p. 68). Les (rares) *remittances* envoyées dans le Nord-Est du pays, particulièrement dans ses zones rurales, ont une probabilité près de trois fois plus importante de se monter à au moins 840 dollars (Tableau 7). Les donneurs envoient moins fréquemment des montants importants vers des ménages résidant dans les zones urbaines de la côte ou du centre du pays.

Les caractéristiques des migrants représentent les facteurs les plus importants dans la détermination du montant des *remittances*. Bien que le modèle ne prenne que trois facteurs en compte, les résultats sont concluants.

La relation par mariage ou la descendance directe est de première importance. Un époux résidant à l'étranger a une probabilité accrue d'envoyer des fonds conséquents (O.R. = 11,5***). Ce résultat renforce les observations faites par Gedeshi (2002) selon lesquelles un ménage bénéficiaire profite de plus d'argent s'il s'agit du propre ménage familial du migrant. Le LSMS montre également que les époux émigrés sont proportionnellement plus représentés parmi les donneurs de la région du Nord-Est, soit près d'un tiers contre 14% de l'ensemble des donneurs.

Tableau 7 : Facteurs influençant le montant des transferts de fonds des donneurs albanais résidant à l'étranger, Albanie 2002.

	Odds ratio	Intervalle de confiance	Sign. stat.
Relation du donneur avec chef du ménage			
époux envoie à sa femme < 60 ans	11.45	5.85	22.39 ***
enfant envoie à femme < 60 ans	1.56	0.76	3.18
enfant envoie à homme < 60 ans	3.05	1.92	4.82 ***
enfant envoie à femme > 60 ans	1.15	0.55	2.41
enfant envoie à homme > 60 ans	1.31	0.84	2.04
autre envoie à femme	0.81	0.28	2.34
autre envoie à homme	1.00		
Pays de résidence			
Grèce	1.00		
Italie	1.85	1.27	2.68 *
autre	2.73	1.67	4.47 ***
USA, Canada	4.05	2.18	7.52 ***
Durée de résidence			
au plus quatre ans	1.00		
entre 5 ou 6 ans	0.87	0.58	1.31
plus que 7 ans	1.04	0.70	1.54
Nombre de personnes dans le ménage			
au plus deux personnes	0.21	0.11	0.38 ***
3 à 5 personnes	1.00		
au moins 6 personnes	1.26	0.87	1.82
Revenu ménager mensuel par tête			
1 ^{er} quartile de la distribution régionale des ménages	0.67	0.46	0.97 *
2 ^e et 3 ^e quartile de la distribution régionale des ménages	1.00		
3 ^e quartile de la distribution régionale des ménages	1.12	0.74	1.69
Région de résidence du ménage			
côte urbaine	0.56	0.30	1.05 ^b
côte rurale	1.21	0.67	2.17
centre urbain	0.40	0.21	0.76 *
centre rural	1.29	0.72	2.29
nord-est urbain	1.66	0.78	3.52
nord-est rural	2.74	1.42	5.31 *
Tirana	1.00		
		Montant >=840 \$	292
		Montant < 840 \$	778

*p>0,05, **p>0,001, ***p>0,0001
^b p>0,1

Source : LSMS 2002.

Les enfants de personnes âgées de moins de 60 ans envoient plus fréquemment des montants importants, surtout lorsque le ménage bénéficiaire est dirigé par un homme. Il est possible que l'autorité du père soit une pression importante pour ces migrants. Or, les enfants plus âgés (dont les parents ont 60 ans ou plus), ont considérablement moins de risque d'envoyer des montants supérieurs à 840 dollars, sans doute parce qu'ils subviennent aux besoins de leur propre ménage familial.

Le pays de résidence du donneur a également un impact significatif sur l'importance du montant envoyé. Plus la distance des pays d'accueil par rapport à l'Albanie est grande, plus la probabilité d'envoyer des fonds conséquents augmente. Ainsi, les migrants établis en Grèce envoient moins souvent 840 dollars ou plus que les migrants établis en Italie ou dans d'autres pays. Le caractère informel de l'emploi, le taux d'emploi et le faible revenu perçu des Albanais en Grèce expliquent ce résultat (De Zwager et al. 2005 ;

Gedeshi et al. 2003 ; Lianos et al. 1997). De plus, la migration y étant le plus souvent temporaire, les migrants amènent souvent les fonds lors de leurs retours réguliers (Koravillas 1999). Les migrants établis dans les autres pays, et particulièrement aux USA et au Canada sont associés à une probabilité entre 3 et 4,5 fois plus importante d'envoyer des fonds conséquents. Dans ces cas, il s'agit probablement de migrants hautement qualifiés et dotés de capacités financières supérieures aux migrants des pays frontaliers de l'Albanie. La migration outre-Atlantique prive l'Albanie tant de ses compétences humaines que de capitaux considérables (UNDP 2000). Bien que le LSMS ne permette pas d'analyser l'impact du niveau de formation ou du statut social du donneur, ces résultats suggèrent l'impact important de la sélectivité de la migration sur le montant des transferts de fonds.

Corollairement à cette élite migratoire, les ménages bénéficiaires d'importants montants de fonds semblent également appartenir à la classe sociale moyenne ou supérieure de l'Albanie, puisque les ménages en situation de pauvreté relative ont une faible probabilité de recevoir des montants élevés. Quant à la durée de résidence, elle n'a pas d'impact notable.

Le risque très faible associé aux ménages restreints montre en outre que les montants importants sont davantage envoyés vers des familles ayant un nombre élevé de personnes à leur charge.

En conclusion, on constate que le montant augmente selon l'étroitesse de la relation du donneur avec la personne de référence du ménage bénéficiaire. Les régions associées à une probabilité moins importante de bénéficier des transferts de fonds ont cependant un risque accru de bénéficier de montants conséquents. De même, les types de migrants dont on a identifié une faible probabilité faible d'envoyer des fonds – notamment ceux hautement qualifiés (voir chap. 5.4.2.4, p. 63), transfèrent des sommes importantes. La sélectivité de la migration albanaise influence donc directement le phénomène de transferts de fonds. Les donneurs qui soutiennent des familles plutôt jeunes et nombreuses envoient davantage des sommes conséquentes, mais moins fréquemment.

8 Conclusions et discussion

8.1 Conclusions

Le but de cette étude était d'identifier les ménages qui bénéficient de transferts de fonds des migrants albanais résidant à l'étranger et de dégager les facteurs expliquant ce phénomène. Cela relève d'une certaine importance dans la mesure où l'impact économique et social des *remittances* est déterminé par le profil de ces ménages. Selon leur position dans l'échelle sociale, les *remittances* dont ils bénéficient peuvent soit alléger la pauvreté (en subvenant aux besoins de la vie quotidienne), soit contribuer au développement économique du pays (par des investissements ou par la consommation).

Depuis la chute du régime communiste, la migration albanaise a subitement pris une ampleur considérable, en raison non seulement du climat de violence et des ruptures du tissu social caractérisant la période de transition, mais aussi en raison des difficultés économiques inhérentes à l'évolution de l'économie vers un marché libre. La migration internationale ayant pris place durant cette époque a été accompagnée par d'importants flux internes qui ont modifié la répartition géographique de la population. Conséquemment à l'essor de cette mobilité internationale, l'Albanie est devenue un des pays dans le monde qui bénéficie, proportionnellement au PNB, le plus de transferts de fonds. La somme annuelle a progressivement augmenté durant les années 1990 jusqu'à représenter 20% du PNB annuel.

L'analyse des données du Living Standard Measurement Survey (LSMS) récoltées en Albanie en 2002, montre que près d'un quart des ménages albanais a bénéficié de transferts de fonds durant les 12 mois précédant l'enquête. Le montant médian s'élève à 700 dollars par ménage bénéficiaire et la part médiane de cet apport financier représente 44% du revenu ménager annuel. Contrairement à d'autres pays, les montants des transferts de fonds sont plus élevés dans les régions rurales du pays que dans les régions urbaines. Cela s'explique par le nombre plus élevé de migrants par ménage ainsi que par leurs caractéristiques. En effet, la migration issue des ménages bénéficiaires ruraux est moins stabilisée que celle des ménages bénéficiaires urbains, augmentant ainsi la propension des migrants à envoyer de l'argent.

On peut relever quatre facteurs primordiaux déterminant la réception de *remittances* : les stratégies migratoires et leurs interrelations, la dimension spatiale, la dimension démographique et la dimension socioéconomique.

Les stratégies migratoires des ménages

Le facteur principal déterminant les transferts de fonds réside dans les stratégies migratoires des ménages. Bien que le LSMS recense l'histoire migratoire d'un ménage de manière imparfaite et que certains types de migration aient dû être identifiés indirectement, tant les résultats de l'analyse descriptive que ceux des régressions logistiques sont concluants. Les ménages qui cumulent les migrations internationales permanentes et temporaires ont établi le cadre le plus propice à une mobilité transnationale, ce qui leur assure un soutien financier accru de l'étranger. La circulation migratoire des membres de la famille résidant dans le pays d'origine et la pression familiale qui en découle sur les personnes établies durablement à l'étranger peuvent influencer ces derniers à rapatrier des fonds. L'importance et les modalités de ce « contrôle social » transnational mériteraient certainement des analyses plus approfondies.

Les résultats ont également attesté l'hypothèse selon laquelle l'interrelation entre une migration interne du ménage et une migration internationale d'un membre de la famille augmente la probabilité de bénéficier de transferts de fonds. Cette dimension ayant rarement été abordée dans les études sur les migrations en général, et sur les transferts de fonds en particulier, les analyses indiquent que le flux financier versé par les émigrants fait partie intégrante d'une stratégie ménagère complexe, dont on peut présumer deux formes. D'une part, l'apport financier extérieur pourvoit les ménages de fonds nécessaires leur permettant de migrer vers les régions centrales du pays en quête de nouvelles opportunités tant économiques que sociales. D'autre part, la migration interne peut avoir pour but de se rapprocher des axes de communication afin de profiter des informations et des réseaux existant et d'entreprendre une migration à l'étranger.

Contrairement aux résultats d'autres études qualitatives auprès de migrants albanais, cette étude démontre que les ménages comptant des migrants temporaires ont une probabilité moins élevée de bénéficier de transferts de fonds que les ménages comptant des migrants internationaux permanents. L'explication réside sans doute dans la proximité des principaux pays d'accueil et dans le caractère récent de la migration albanaise, les migrants permanents projetant un retour au pays.

Le LSMS montre, en outre, que le nombre et les caractéristiques des migrants déterminent fortement le risque pour le ménage de bénéficier de transferts de fonds. En raison des limites inhérentes aux données, seules les caractéristiques des enfants établis à l'étranger ont pu être analysées. Les ménages dont les migrants sont absents pendant une durée prolongée et consécutivement âgés bénéficient davantage de fonds. Or, contrairement aux observations faites pour la plupart des autres pays et en dépit de la dualité de

la migration albanaise, les migrants des ménages bénéficiaires disposent rarement une formation plus élevée que le niveau élémentaire.

Géographie des transferts de fonds

La géographie de l'interrelation des différents types de migration étant étroitement liée à la géographie (économique) de l'Albanie, elle influence également la géographie des transferts de fonds. Tant l'approche descriptive que l'approche analytique ont montré que la géographie de *remittances* est caractérisée par une importante inégalité. Les ménages bénéficiaires se concentrent dans les régions économiquement dynamiques le long de la côte et dans le Sud, représentant à la fois les pôles d'attraction de la migration interne – Tirana exceptée – et les points de départ pour la migration internationale. Les régions périphériques et dépeuplées, par contre, recensent peu de bénéficiaires. Une redistribution géographique des revenus est donc peu probable. On suppose un renforcement des disparités régionales préexistantes, lié directement au phénomène migratoire ainsi qu'aux transferts de fonds qui en découlent.

Bien que les ménages bénéficiaires résident à proximité des centres, ils sont exclus du dynamisme économique et prennent une place ambiguë au sein de l'échelle sociale intra-régionale. En effet, les bénéficiaires représentent une population défavorisée tant socialement qu'économiquement.

Dépendance sociale

Conformément aux observations faites dans d'autres études, on a pu montrer que les formes familiales de type restreint et dirigées par des personnes « dépendantes » sont particulièrement fréquentes chez les bénéficiaires. Les ménages dirigés par des femmes ont un risque accru de bénéficier de transferts de fonds. Elles sont souvent mariées et en pleine vie familiale, leur conjoint se trouvant sans doute à l'étranger. Les personnes âgées, en fin de cycle familiale, dépourvues de leur environnement familial, comptent également parmi les principaux bénéficiaires de transferts de fonds. L'apport financier étranger explique, en outre, leur sous-représentation parmi la population pauvre de l'Albanie.

Précarité socio-économique

Les ménages bénéficiant de transferts de fonds rencontrent d'importantes difficultés lors de leur insertion dans le marché du travail. Leur niveau de formation inférieur, particulièrement dans les villes, explique l'inactivité économique, le chômage et le sous-emploi plus prononcé au sein de ces ménages par rapport aux ménages non bénéficiaires. En dépit du taux de chômage élevé qui les caractérise, les femmes sont cependant davantage actives lorsqu'elles bénéficient de fonds, particulièrement dans les régions

urbaines, un cumul des responsabilités tant familiales qu'économiques leur incombant.

Dans les régions rurales, les problèmes sont moins critiques, en raison sans doute de l'apport considérable – tant en terme nominal que proportionnellement au revenu – que représentent les *remittances* dans ces zones. En outre, l'exploitation agricole d'autosubsistance reste une valeur de refuge pour les femmes ou les personnes âgées restées au pays, qui assurent ainsi la continuité de l'exploitation.

La situation économique défavorable des ménages bénéficiaires s'explique également par la non diversification des sources de revenus. Dans les régions urbaines, peu de ménages possèdent une entreprise indépendante non-agricole leur assurant un emploi ; dans les régions rurales, nombre de ménages bénéficiaires ne possèdent pas de propriété terrienne, facteur capital pour éviter la pauvreté.

Ces observations convergent donc avec celles faites dans d'autres pays : les transferts de fonds permettent à des ménages composés de personnes dépendantes d'éviter les problèmes d'intégration dans le marché du travail local saturé, tout en évitant une situation de pauvreté.

Facteurs influençant le montant des transferts de fonds

En dernier lieu, cette étude a identifié les facteurs déterminant l'importance des montants transférés, eu égard aux caractéristiques des donneurs de *remittances* et des ménages bénéficiaires. Corollairement aux résultats d'autres études, la relation entre le donneur et la personne de référence du ménage bénéficiaire est primordiale quant au montant des fonds transférés. Les donneurs qui envoient de l'argent à leur conjoint ainsi qu'à leurs enfants envoient des sommes plus importantes.

En outre, la sélectivité de la migration albanaise, qui se traduit par le choix du pays, constitue un autre facteur déterminant. Bien que les migrants établis dans les pays géographiquement plus éloignés soient (hautement) qualifiés et aient peu tendance à transférer des fonds, ils envoient des montants d'autant plus conséquents.

Il convient également d'évoquer que les régions comptant proportionnellement le moins de bénéficiaires sont paradoxalement celles qui bénéficient des montants les plus importants. L'importante pauvreté de ces régions et le nombre élevé de personnes à charge par ménage pourraient être des explications.

Cependant, certaines limitations doivent être évoquées quant à l'analyse quantitative d'un phénomène tel que les transferts de fonds des migrants en l'Albanie. Durant les années 1990, la migration albanaise était avant tout caractérisée par des migrants sans autorisation de séjour. La régularisation

progressive de leur statut est une évolution récente et traduit désormais une certaine stabilisation du phénomène migratoire. L'utilisation accrue des canaux officiels pour l'envoi des transferts de fonds a consécutivement augmenté, mais on estime toujours que 60% des fonds sont transférés par voie non officielle. A la confidentialité des questions portant sur le revenu s'ajoute donc l'illégalité du phénomène des *remittances*, ayant ainsi des implications sur la qualité des informations relatives à la réception de cet argent.

L'exemple albanais montre aussi que l'analyse des transferts de fonds au niveau national (comme au niveau international) ne peut pas se priver de la dimension géographique. La diversité du territoire constitue une des clés essentielles pour la compréhension des phénomènes liés à la migration, comme le sont les transferts de fonds.

L'approche quantitative ne peut répondre à certaines questions. Les motivations qui amènent à ces *outcomes* structurels sont difficilement identifiables. La difficulté d'interpréter la difficile intégration sur le marché du travail des bénéficiaires illustre cette limite. Les transferts de fonds remplacent-ils une perte temporaire de revenus (comme supposé par la Nouvelle Economie des Migrations) ou les membres bénéficiaires se retirent-ils du marché du travail consécutivement au soutien économique de l'étranger ? Ces questions centrales devraient être abordées par des études de type qualitatif.

8.2 Discussion sur les impacts des transferts de fonds dans le pays

Alors que l'Albanie est l'un des pays recevant le plus de *remittances* dans le monde, cet apport financier renforce, pour le moment, les disparités *entre* les régions et maintient celles à *l'intérieur même* de ces entités territoriales.

Les bénéficiaires étant majoritairement des personnes socialement « dépendantes » et leur intégration dans le marché du travail relativement limitée, l'impact économique direct est peu probable. De plus, les observations relatives à l'illettrisme parmi les jeunes enfants des ménages bénéficiaires indiquent que les bénéfices de la migration ne sont pas investis dans les générations futures mais servent avant tout aux dépenses quotidiennes. Dans les régions à forte concentration de ménages bénéficiaires, la consommation et la construction liée à l'urbanisation croissante a sans doute eu un impact indirect positif et ainsi contribué à soutenir une croissance régionale.

Les effets positifs peuvent cependant s'avérer important pour le futur. Les dimensions des propriétés agricoles étant importantes parmi certains ménages

bénéficiaires, un potentiel de mécanisation du processus de production est latent. En effet, plus de 50% de la population albanaise vit de l'agriculture, pourtant les exportations sont rares. En raison de leur passé, les agriculteurs albanais semblent cependant être réticents à la formation de coopératives favorables au développement communautaire (De Soto et al. 2002). Outre les problèmes institutionnels, il manque également des structures adéquates telles que des systèmes d'irrigation et de distribution des produits.

Les résultats confirment avant tout l'allègement de la pauvreté. Ce constat vaut particulièrement pour les régions rurales les plus touchées par ce phénomène. Les transferts de fonds remplacent les fonds publics. De nombreuses familles pauvres survivent grâce aux *remittances*, et la mise en œuvre de politiques sociales efficaces peut dès lors être retardée. Or, tant que la migration reste une stratégie de survie, un développement économique ne peut guère en découler.

La relation entre migration et développement peut cependant varier au fil de l'évolution du phénomène migratoire : « [...] it is likely that the volume of remittances and the use to which they are put, will vary in accordance with the stage of development of population mobility from a particular community » (Skeldon 1990 : 172). Selon King et al. (2003b) l'Albanie se situerait actuellement dans le « migration band », caractérisé par une importante émigration dont l'ampleur est en stagnation. Une fois dépassé ce « migration hump », l'impact économique des transferts de fonds est supposé devenir positif.

Selon les résultats établis dans cette étude, les efforts politiques visant l'augmentation de la productivité des fonds actuels pourraient se concrétiser dans des programmes cadres de réaménagement social dans les zones urbaines défavorisées ainsi que dans le développement d'une agriculture tournée vers le commerce.

L'émancipation de la femme est probablement l'une des conséquences sociales les plus importantes, particulièrement dans les régions urbaines. Le cumul des responsabilités des femmes pourrait en effet contrebalancer l'évolution actuelle qui anéantit le statut égalitaire dont elles ont profité sous le régime communiste. Le coût émotionnel que représente l'absence du mari ou des enfants a cependant contribué à l'affaiblissement du corps social et communautaire, comme le montre l'importante proportion de ménages qui migrent vers une autre localité, suite au départ à l'étranger de certains membres de la famille.

Dans ce travail la perspective choisie a été celle des ménages bénéficiaires et non celle des migrants internationaux. Outre le potentiel économique que peuvent représenter ceux retournés au pays, ils peuvent également avoir une importance pour le développement économique en Albanie depuis l'étranger.

En effet, on a déjà maintes fois évoqué l'impact des diasporas sur des économies nationales. Ces diasporas sont non seulement sources d'investissements étrangers directs pour le pays d'origine, mais le pourvoient également d'un capital social accumulé à l'étranger. De plus, la proximité géographique peut faciliter le commerce entre pays d'accueil et pays d'origine. Cette dimension s'avèrera d'autant plus importante à l'avenir, car on suppose que la stabilisation de la migration albanaise aura pour conséquence à moyen terme, une stagnation, voire un affaiblissement du flux des transferts de fonds (Gedeshi 2002). La motivation pour le retour étant encore forte au sein des migrants albanais, le défi réside donc dans la capacité de tirer profit du capital humain enrichi par des formations ou des expériences professionnelles à l'étranger.

9 Bibliographie

- Adams, H. Richard et John Page (2003). *International Migration, Remittances and Poverty in Developing Countries*. Working Paper 3179 World Bank Policy Research Washington. http://wdsbeta.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2004/01/21/000160016_20040121175547/Rendered/PDF/wps3179.pdf
- Alfieri, Alessandra, Ivo Havinga and Vetle Hvidsten (2005): *Definition of Remittances and relevant BPM5 Flows*, United Nations Statistics Division, Meeting of the Technical Subgroup on Movement of Natural Persons – Mode 4, 31 January -1 February 2005, Paris. <http://unstats.un.org/unsd/tradeserv/TSG%2002-05-Paris/tsg0502-15.pdf>
- Arizpe, Lourdes (1981). “The Rural Exodus in Mexico and Mexican Migration to United States”. *International Migration Review*, 15 (4): 626-649.
- Balderas, J. Ulyses (2003). *The Determinants of Remittances : the Case of Mexican Migrants in the United States*. Working Paper of the Department of Economic, University of Colorado.
- Blue, Sarah A. (2004). “State Policy, Economic Crisis, Gender, and Family Ties : Determinants of Family Remittances to Cuba”. *Economic Geography*, 80 (1): 63-82.
- Bonifazi, Corrado et Dante Sabatio (2003). “Albanian migration to Italy : what official data and survey results can reveal”. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 29 (6): 967-995.
- Carletto, Calogero, Benjamin Davis, Marco Stampini [et al.] (2004). *Internal Mobility and International Migration in Albania*. ESA Working Paper No. 04-13 Agricultural and Development Economics Division. The Food and Agriculture Organization of the United Nations. http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/docrep/007/ae068e/ae068e00.htm
- Dahinden Janine (2001). „Kognitive Entscheidungsmuster von potentiellen albanischen Migranten : eine qualitative Beschreibung und Analyse“, in Efionayi-Mäder (ed.), *Asyldestination Europa – Materialband zu der Studie Determinanten der Verteilung von Asylgesuchen in Europa*. Neuchâtel : Forum suisse pour l'étude des migrations, p. 235-288.
- De la Bière, Bénédicte, Elisabeth Sadoulet, Alain de Janvry [et al.] (2002). “The roles of destination, gender, and household composition in explaining remittances : an analysis for the Dominican Sierra”, *Journal of Development Economics*, 68 : p. 309-328.

- De Rapper, Gilles, Olivier Deslondes et Michel Roux (2000). "Dimanche à Miras, lundi à Dipotamia – La frontière albano-grecque dans la région de Bilisht et de Kastoria", *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 29 : 199-223.
- De Soto, Hermine, Peter Gordon, Ilir Gedeshi [et al.] (2002). *Poverty in Albania – A Qualitative Assessment*. Technical Paper No 520 Europe and Central Asia Environmentally and Socially Sustainable Development Series.- Washington, The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank.
- De Zwager Nicolaas, Ilir Gedeshi, Etleva Germejni [et al.] (2005). *Competing for Remittances*. Tirana : IOM.
- Durand, Jorge, William Kandel, Emilio A. Parado [et al.] (1996). "International Migration and Development in Mexican Communities", *Demography*, 33 (2): 249-264.
- European Commission (2005): *Communication from the Commission to the Council, the European Parliament, the European Economic and Social Committee and the Committee of the regions, Migration and Development: some concrete orientation*. Brussels: European Commission.
- Germejni, Etleva, Ismail Beka et Alexander Sarris (2001). *Estimating Remittance Functions for Rural-Based Albanians Emigrants*. Working Paper, ACE research project P97-8158-R: Microeconomic Analysis of Farm Restructuring in Central and Eastern Europe.
- Gammeltoft, Peter (2002). *Remittances and other Financial Flows to Developing Countries*. CDR Working Paper 02.11. Copenhagen, Centre for Development Research. http://www.diiis.dk/graphics/CDR_Publications/cdr_publications/working_papers/wp-02-11.pdf
- Ditter, Jean-Guillaume et Ilir Gedeshi (2000). "Dix ans de transition économique albanaise – de l'autarcie à l'extraversion", *Cahier d'étude sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 29 : 121-138.
- Gedeshi, Ilir (2002). "Role of Remittances from Albanian Emigrants and their Influence in the Country's Economy", *Eastern European Economics*, 40 (5): 49-72.
- Gedeshi, Ilir, Hekuran Mara et Preni Shilda (2003). *The encouragement of social-economic development in relation to the growth of the role of the remittances*. Tirana, Research Report commissioned by UNDP and Soros Foundation.
- Glytsos, Nicholas P. (2002). "The Role of Migrant Remittances in Development : Evidence from Mediterranean Countries", *International Migration*, 40 (1) : 5-26.
- Glytsos, Nicholas P. (2003). "Determinants and effects of migrant remittances, a survey", in SJAJIC Slobodan (ed.), *International migration : trends, policies and economic impact*. London: Routledge, p. 250-268.
- Hassan, Zien-Elabdin, Hans Zeller et Hans Meliczek (non daté): *Determinants of Remittances and the Impact of Public Transfers : Evidence from Rural Botswana*, Department of Agricultural Science, Imperial College London (zhassan@gwdg.de).
- INSTAT (2001). *Enterprises's Indicators (by Prefectures)*. Tirana: INSTAT.
- INSTAT (2002). *The population of Albania in 2001*. Tirana : INSTAT.
- INSTAT (2004a). *Migration in Albania*. Tirana: INSTAT. <http://www.instat.gov.al/repoba/english/Researches/anglisht/migration/migration25fevrie05.pdf>
- INSTAT (2004b). *People & work in Albania*. Tirana : INSTAT. <http://www.instat.gov.al/repoba/english/Researches/anglisht/people%20and%20work/people%20and%20work25fevrier05.pdf>
- INSTAT (2004c). *Living conditions and inequality in Albania*. Tirana : INSTAT. <http://www.instat.gov.al/repoba/english/Researches/anglisht/living%20conditions/Living%20Condition%2025%20shkurt2005.pdf>
- INSTAT (2004d). *Gender perspectives in Albania*. Tirana: INSTAT. <http://www.instat.gov.al/repoba/english/Researches/anglisht/gender/gender25fevrie05.pdf>
- IOM (1995). *Profiles and motives of potential migrants from Albania : Migration information program*. Budapest : IOM International Organisation for Migration.
- Itzigsohn, Jose (1995). "Migrant Remittances, Labor Markets, and Household Strategies : A Comparative Analysis of Low-Income Household Strategies in the Caribbean Basin", *Social Forces*, 74 (2): 633-655.
- Jones, Richard C. (1998a). "Introduction : The Renewed role of Remittances in the New World Order", *Economic Geography*, 74 (1): 1-7.
- Jones, Richard C. (1998b). "Remittances and Inequality : a question of Migration Stage and Geographic Scale", *Economic Geography*, 74 (1): 8-25.

- Keely, Charles B. et Bao Nga Tran (1989). "Remittances From Labor Migration : Evaluations, Performance and Implications", *International Migration Review*, 23 (3): 500-525.
- King, Russell (2003a). "Across the Sea and Over the Mountains : Documenting Albanian Migration", *Scottish Geographical Journal*, 119 (3): 283-309.
- King, Russell and Vullnetari Julie (2003b). *Migration and Development in Albania*. Working Paper C5 Development Research Centre on Migration, Globalisation & Poverty, University of Sussex, Brighton. http://www.migrationdrc.org/publications/working_papers/WP-C5.pdf
- Korovilas, James P. (1998). "The Albanian Economy in Transition : the Role of Remittances and Pyramid Investment Schemes", *Post-Communist Economies*, 11 (3) : 399-415.
- Kule, Dhori, Ahmet Mancellari, Harry Papapanagos [et al.] (2002). "The Causes and Consequences of Albanian Emigration during Transition : Evidence from Micro Data", *International Migration Review*, 26 (1): 229-239.
- Labrianidis, Lois et Panos Hatziprokopiou (2005) : "The Albanian migration cycle, Migrants tend to return to their country of origin after all", in King et al. (ed.), *The new Albanian migration*. Sussex: Academic Press, p. 93-117.
- Lawson, Colin et Douglas Satlmarshe (2000). "Security and Economic Transition : Evidence from North Albania", *Europe-Asia Studies*, 52 (1): 133-148.
- Leinbach, Thomas R. et John F. Watkins (1998). "Remittances and Circulation Behavior in the Livelihood Process : Transmigrant Families in South Sumatra, Indonesia", *Economic Geography*, 74 (1): 45-63.
- Lemel, Harold (1998). "Rural Land Privatisation and Distribution in Albania : Evidence from the Field", *Europe-Asia Studies*, 50 (1): 121-140.
- Lianos, Theodore P., Alexander H. Sarris et Louka T. Katseli (1997). "Illegal Immigration and Local Labour Markets : The Case of Northern Greece", *International Migration*, 34 : 449-484.
- Lhomel, Edith (1994). "L'économie albanaise en 1993-1994 : un redressement encourageant", *le courrier des pays de l'Est*, 392 : 31-38.
- Lucas, Robert E. B. et Oded Stark (1985). "Motivations to Remit : Evidence from Botswana", *Journal of Political Economy* 93 (5): 901-918.
- Ma Mung, Emmanuel (1996). *Mobilité et investissements des émigrés – Macor, Tunisie, Turquie, Senegal*. Paris & Montréal : L'Harmattan.
- Martin, Philip, Susan Martin et Ferruccio Pastore (2002). "Best Practice Options : Albania", *International Migration*, 40 (3): 103-118.
- Martinez, José de Luna (2005): *Worker's Remittances to Developing Countries: A Survey with Central Banks on Selected Public Policy Issues*, Wold Bank Policy Research Working Paper 3638. http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/06/08/000012009_20050608121914/Rendered/PDF/wps36380rev.pdf
- Nicholson, Beryl (2004). « Migrants as Agents of Development: Albanian Return Migrants and Micro-enterprise », in D. Pop (ed.) : *New Patterns of Labour Migratio in Central and Eastern Europe*. Cluj Napoca: AMM Editura, p. 94-110.
- Niederberger, Joseph Martin et Nicole Wichman (2004). *Prävention irregulärer Migration*. Forschungsbericht 34/2004 des Schweizerischen Forums für Migrations- und Bevölkerungsstudien. Neuchâtel: SFM.
- Nyberg-Sorensen, Ninna, Nick Van Hear, Poul Engberg-Pedersen [et al.] (2000). *The Migration-Development Nexus : Evidence and Policy Options*. Copenhagen : Danish Institut for International Studies : Center for Development Research. (also published at IOM : http://www.iom.int/DOCUMENTS/PUBLICATION/EN/mrs_8_2002.pdf)
- OECD (1999). *Trends in International migration*. Paris : OCDE Publication. p.147-150.
- OECD (2000). *Trends in International migration*. Paris : OCDE Publication. p.191-196.
- OECD (2001). *Trends in International migration*. Paris : OCDE Publication. p.176-180 / 192-197.
- OECD (2003). *Trends in International migration*. Paris : OCDE Publication. p.185-188 / 199-204.
- Pipero, Flavia (2003). *Remittances enhancement for the local development in Albania : constraints and opportunities*. Working Paper 4/2003. Roma, Centro Studi di Politica Internazionale. <http://www.cespi.it/WPMIG/Piperno-remittances.PDF>
- Pipero, Flavia (2000). *From Albania to Italy, Formation and basic feature of a binational migration system*. Background paper for the CEME-CeSPI research mission in Italy and Albania (5-9 June 2002). Roma : Centro Studi di Politica Internazionale. <http://www.cespi.it/PASTORE/Italy-Albania.PDF>

- Philipov, Dimitar, Jürgen Dorbritz (2003). *Demographic consequences of economic transition in countries of central and eastern Europe*. Population studies, No. 29. Strasbourg : Council of Europe.
- Ratha, Dilip (2005) : "Worker's Remittances : An Important and Stable Source of External Development Finance", in Maimbo et Ratha (éd.), *Remittances, Development Impact and Future Prospects*. Washington : World Bank, p. 19-52.
- Rodriguez, Edgard R. (1996). "International Migrants' Remittances in the Philippines", *The Canadian Journal of Economics*, 29 (2) : 427-432.
- Rozelle, Scott, Edward J. Taylor et Alan Debrauw (1999). "Migration, Remittances, and Agricultural Productivity in China", *The American Economic Review*, 89 (2) : 287-291.
- Russel, Sharon Stanton (1986). "Remittances from International Migration : A Review in Perspective", *World Development*, 14 (6) : 677-696.
- Russel, Sharon Stanton (1996). "Migrant, Remittances and Developpement", in Robinson Vaughan : *Migration and Public Policy*. Cheltenham : Edward Elgar Collection, p. 267-287.
- Sana, Mariano et Douglas S. Massey (2005). « Household Composition, Family Migration and Community Context : Migrant Remittances in Four Countries », *Social Science Quarterly*, 86 (2) : 509-528.
- Skeldon, Ronald (1990). *Population Mobility in Developing Countries: A Reinterpretation*. London & New York : Belhaven Press.
- Skeldon, Ronald (1997). *Migration and Development, A Global Perspective*, Pearson Education Print on Demand Edition.
- Skeldon, Ronald (2003). *Interlinkages between internal and international migration and development in the Asian region*. Paper from the Ad Hoc Expert Group Meeting on Migration and Developpement 27-29 august 2003, Bangkok.
- Stalker, Peter (1995). *Les travailleurs immigrés : Etude des migrations internationales de main-d'œuvre*. Genève : BIT, p. 129-151.
- Stark, Oded (1991). "La migration dans les pays en développement : les risques, les transferts et la famille", *Finances & Développement*, 28 (4) : 39-41.
- Taylor, J. Edward (1999). « The New Economics of Labour Migration and the Role of Remittances in the Migration process ». *International Migration*, 37 (1) : p.63-89.
- Uriçi, Esmeralda et Ilir Gedeshi (2003). *Remittances management in Albania*. Working Paper 3/2003. Roma : Centro Studi di Politica Internazionale. <http://www.cespi.it/WPMIG/Uruci-Gedeshi.PDF>
- UN (1996). *International migration in Central and Eastern Europe and the Commonwealth of independant states*. Economic Studies No. 8 United Nations Economic Commission for Europe. New York and Geneva : United Nation, p. 21-28.
- UNDP 2000. *Albanian Human Development Report*. Tirana. UNDP.
- Vickers, Miranda et James Pettifer (1997). *Albania : From Anarchy to Balkan Identity*. London : Hust & Company.
- Wahba, Sadek (1991). « Les facteurs déterminants du rapatriement des salaires ». *Finances & Développement*, 28 (4) : 41-44.
- World Bank (2003a). *International conference on Migrant Remittances : Development Impact, Opportunities for the Financial Sector and Future Projects, Report and Conclusions*. London : Departement for International Development and World Bank.
- World Bank (2003b). *Global Development Finance 2003, Striving for Stability in Development Finance*. Washington : The International Bank of Reconstruction and Development / The World Bank.
- World Bank (2003c). *Albanian Poverty Assessment*. Report No. 26213-AL Human Development Sector Unit Europe and Central Asia Region / World Bank.
- World Bank (2006) : *Global Economic Prospects 2006, Economic Implications of Remittances and Migration*. Washington : World Bank.
- www.swissinfo.org: Les immigrés maintiennent leurs pays à flot, 2 mars 2004. <http://www.swissinfo.org/eng/Swissinfo.html?siteSect=105&sid=4757525>
- Armin Koch, Logistische Regression zur Modellierung von Binärdaten. www.urz.uni-heidelberg.de/statistik/sas-ah/02.02.02/LogistischeRegression.html

10 Liste des graphiques et tableaux

Graphique 1 : Flux financiers en direction des pays en voie de développement, 1991-1999 (en % de l'ensemble des flux par an).	13
Graphique 2 : Croissance économique durant la phase de transition (1989-2000), Albanie et Europe du Sud-Est.	22
Graphique 3 : Evolution des transferts de fonds des migrants en direction de l'Albanie (en millions de dollars et en % du PNB annuel), Albanie 1991-2001.	27
Graphique 4 : Répartition des ménages bénéficiaires sur le territoire albanais selon les régions, Albanie 2002.	45
Graphique 5 : Types de ménage, selon le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.	48
Graphique 6 : Age moyen de l'ensemble des membres par ménage et âge du chef des ménages, selon le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.	49
Graphique 7 : Stade dans le cycle familial des ménages, selon le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.	50
Graphique 8 : Chefs des ménages monoparentaux, selon l'âge et le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.	51
Graphique 9 : Niveau de formation du chef et niveau de formation moyen de l'ensemble des membres (âgés 20 ans et plus) par ménage, standardisé par âge / moyenne d'âge et lieu de résidence, selon le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.	55
Graphique 10 : Taux d'activité de la population (âgée de 15 ans et plus), selon l'âge, le sexe et le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.	56
Graphique 11 : Taux de chômage de la population active (âgée de 15 ans et plus), selon l'âge et le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.	57
Graphique 12 : Types de migration interne des ménages comptant au moins un migrant, selon le type de migrant et le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.	61
Graphique 13 : Nombre de migrants internationaux permanents par ménage comptant au moins un migrant, selon le statut de bénéficiaire, Albanie 2002.	62
Graphique 14 : Niveau de formation standardisé par âge et par sexe des migrants internationaux permanents, selon le statut de bénéficiaire de leur ménage d'origine, Albanie 2002.	63

Tableau 1 : Le statut bénéficiaire et migratoire des ménages albanais, selon le lieu de résidence, 2002.	43
Tableau 2 : Relation (de parenté) entre les donneurs privés et les personnes de référence des ménages bénéficiaires, Albanie 2002.	44
Tableau 3 : Distribution en quartiles des transferts de fonds (en dollars et en % du revenu ménager annuel), selon le lieu de résidence, Albanie 2002.	46
Tableau 4 : Facteurs influençant la réception de transferts de fonds dans l'ensemble du pays, Albanie 2002.	72
Tableau 5 : Facteurs influençant la réception de transferts de fonds, zones rurales, Albanie 2002.	77
Tableau 6 : Facteurs influençant la réception de transferts de fonds, zones urbaines, Albanie 2002.	79
Tableau 7 : Facteurs influençant le montant des transferts de fonds des donneurs albanais résidant à l'étranger, Albanie 2002.	82

Annexe 1 : Variables constitutives de l'analyse des déterminants de la réception de transferts de fonds, partie descriptive.

	Dimension d'analyse	Modalité d'analyse
Variable dépendante	<p>a) Réception de transfert de fonds provenant d'au moins une personne privée établie à l'étranger durant les 12 mois qui précédaient l'enquête</p> <p>b) Montant des transferts de fonds par donneur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Statut de bénéficiaire, binomial - Montant des transferts (addition des transferts en argent liquide et de la valeur estimée par l'interviewé des transferts en bien), binomial (moins de 840 \$ / au moins 840 \$)
Variables indépendantes	a) La composition démographique du ménage	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes ; type de ménage - Age moyen du ménage - Age et sexe du chef de ménage - Nombre d'enfant et stade familial du couple (personne) de référence
	b) Les caractéristiques socio-économiques du ménage	<ul style="list-style-type: none"> - Capital humain moyen par ménage - Intégration dans des membres du ménage dans le marché du travail (taux d'activité et de chômage, heures de travail par semaine) - Revenu et sources de revenu du ménage - Propriété terrienne du ménage
	c) Les caractéristiques migratoires du ménage	<ul style="list-style-type: none"> - Migration interne du ménage - Migration internationale temporaire des membres du ménage en l'an 2001 - Migration internationale permanente des enfants des femmes résidant dans le ménage - Caractéristiques des enfants établis à l'étranger
	d) Les caractéristiques de la région de résidence du ménage	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'urbanisation - Structure démographique - Activité économique, chômage, caractéristique de la population active occupée - Histoire migratoire

Annexe 2 : Caractéristiques socio-économiques des préfectures de résidences, Albanie 2002.

	Berat	Diber	Durres	Elbasan	Fier	Gjirokastr	Korce	Kukes	Lezhe	Shkoder	Tirane	Vlore	Total
Taux d'urbanisation	39.8	20.0	48.8	34.4	32.3	39.0	36.5	24.5	24.7	37.4	67.8	53.8	42.2
Taux de concentration de la population dans commune chef-lieu	22.8	7.4	26.2	23.8	14.7	18.3	20.7	15.4	13.8	32.5	65.7	40.2	-
Evolution de la population 1989-2001 (en % de 1989)	-13.4	-16.1	12.2	1.5	0.8	-27.7	-14.9	-23.7	-3.7	-10.1	33.1	-27.1	-3.6
Proportion de ménage avec migrants internes 1989-2001 (en %)	6.94	2.71	21.41	5.13	12.03	6.35	5.55	3.14	14.21	3.77	35.91	11.8	14.1
Taux d'efficacité de la migration interne 1989-2001	-71.5	-93.4	72.0	-59.5	12.7	-72.8	-60.0	-95.3	-5.5	-67.1	91.1	36.9	-
Coefficient de variation des flux d'immigration interne	1.4	1.1	0.7	1.0	1.0	1.2	1.2	1.1	1.7	1.2	0.8	1.0	0.6
Création d'entreprise entre 1988 et 2001 (en % de l'effectif de 1988)*	7.5	9.1	15.8	18.8	20.0	10.3	32.0	2.4	41.2	11.5	26.0	20.2	17.9
Agriculture (non autosubsistante)	31.2	28.1	31.0	8.5	47.9	15.6	43.1	14.5	27.0	33.5	43.7	29.4	34.9
Industrie	28.1	42.9	30.4	8.3	38.2	25.6	40.8	15.3	27.4	16.3	35.6	26.9	30.0
Construction	46.9	28.4	29.3	20.4	68.5	29.9	65.6	7.0	52.5	43.6	67.8	46.2	47.7
Transport	37.9	27.6	25.2	8.6	60.8	21.1	60.6	9.6	39.1	49.7	49.9	40.3	41.7
Commerce	35.5	25.6	37.6	10.6	44.7	17.3	47.7	6.3	33.5	34.5	52.4	47.8	41.4
Services	68.3	58.7	61.6	67.2	64.9	56.9	61.2	57.6	62.5	59.6	61.8	55.4	62.1
Taux d'activité	55.1	45.2	46.9	53.3	53.4	44.9	47.1	40.4	51.7	43.6	46.2	41.3	48.0
Taux d'emploi	19.3	23.1	23.9	20.8	17.7	21.0	23.1	29.9	17.3	26.7	25.3	25.5	22.7

Sources: Albanian Population Census 2001; *Enterprises's Indicators 2001.

Publications de la collection « Cohésion sociale et pluralisme culturel »

Janine Dahinden (2005). Prishtina-Schlieren. Albanische Migrationsnetzwerke im transnationalen Raum.

Gianni D'Amato, Brigitta Gerber (Hrsg.) (2005). Herausforderung Integration. Städtische Migrationspolitik in der Schweiz und in Europa.

Hans Mahnig (Ed.) (2005). Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948.

Etienne Piguet (2005). L'immigration en Suisse depuis 1948. Une analyse des flux migratoires.

Janine Dahinden, Etienne Piguet (Hrsg.) (2004). Immigration und Integration in Liechtenstein.

Josef Martin Niederberger (2004). Ausgrenzen, Assimilieren, Integrieren. Die Entwicklung einer schweizerischen Integrationspolitik.

Pascale Steiner; Hans-Rudolf Wicker (Hrsg.) (2004). Paradoxien im Bürgerrecht. Sozialwissenschaftliche Studien zur Einbürgerungspraxis in Schweizer Gemeinden.

Brigitta Gerber (2003). Die antirassistische Bewegung in der Schweiz. Organisationen, Netzwerke und Aktionen.

Christin Achermann, Stefanie Gass (2003). Staatsbürgerschaft und soziale Schliessung. Eine rechtsethnologische Sicht auf die Einbürgerungspraxis der Stadt Basel.

Claudio Bolzman, Rosita Fibbi, Marie Vial (2003). Secondas – Secondos. Le processus d'intégration des jeunes adultes issus de la migration espagnole et italienne en Suisse.

Pour plus d'information concernant ces publications, vous pouvez consulter le site du SFM <http://www.migration-population.ch> ou celui de l'éditeur <http://www.seismoverlag.ch>.

Ces publications peuvent être commandées auprès de Seismo : buch@seismoverlag.ch.

Dernieres études publiées par le SFM

44 : Urszula Stotzer, Denise Efonayi-Mäder, Philippe Wanner (2006). Mesure de la satisfaction des patients migrants en milieu hospitalier. Analyse des lacunes existantes et recommandations.

43 : Alexander Bischoff (2006). Caring for migrant and minority patients in European hospitals. A review of effective interventions.

42 : Paola Bollini, Philippe Wanner en collaboration avec Sandro Pampallona, Urszula Stotzer, Alexis Gabadinho, Bruce Kupelnick (2006). Santé reproductive des collectivités migrantes. Disparités de risques et possibilités d'intervention.

41 : Christin Achermann, Milena Chimienti unter Mitarbeit von Fabienne Stants (2006). Migration, Prekarität und Gesundheit. Ressourcen und Risiken von vorläufig Aufgenommenen und Sans-Papiers in Genf und Zürich.

40 : Rosita Fibbi (2005). Mesures de lutte contre les discriminations à l'embauche.

39 : Gianni D'Amato (Hg.) (2005). Die Bedeutung des Wissenstransfers bei migrationspolitischen Fragen. Erfahrungen aus Frankreich, Deutschland, Österreich und der Schweiz.

38B : Roger Besson, Etienne Piguet (2005). Trajectoires d'asile africaines. Répartition des demandes d'asile en Europe et effets des politiques.

38A : Denise Efonayi-Mäder avec la collaboration de Joëlle Moret et Marco Pecoraro (2005). Trajectoires d'asile africaines. Déterminants des migrations d'Afrique occidentale vers la Suisse.

37 : Gianni D'Amato, Brigitta Gerber, Martina Kamm (2005). Menschenschmuggel und irreguläre Migration in der Schweiz.

Pour plus d'information concernant les publications du SFM, vous pouvez consulter le site <http://www.migration-population.ch>

Ces études peuvent être téléchargées gratuitement ou commandées auprès du SFM.